

ÉDITORIAL

Une année d'Administrateur au Collège de France

Vouloir faire le point après une année d'exercice de la charge d'Administrateur du Collège de France peut sembler prématuré, illusoire et, à tout dire, bien prétentieux. Qu'est-ce qu'une année au regard de l'histoire du Collège qui s'inscrit depuis 1530 ? Une action ne peut-elle – ne doit-elle – pas être jugée sur la durée et non sur une période aussi courte ? Un bilan d'une année n'est-il pas aussi et surtout la résultante d'actions entreprises bien antérieurement ? Prenons pourtant cet exercice comme il se doit, sans complaisance, et confrontons les objectifs que nous nous étions donnés en 2006 (cf *Lettre 18 du Collège de France*, décembre 2006) à ce que le Collège a entrepris et réalisé durant cette année.

L'un de nos objectifs prioritaires était d'accroître la diffusion des cours et des enseignements du Collège en utilisant les moyens modernes de communication, avec l'ambition de faire rayonner le Collège « hors les murs », tout en respectant les principes de liberté et de gratuité d'accès de nos enseignements. Le téléchargement des cours à partir du site Web du Collège a dépassé toutes nos prévisions : une quinzaine de cours de professeurs ont été mis en ligne sur le site Web du Collège et ont été téléchargés un million de fois en quelque six à huit mois, montrant l'intérêt soutenu d'un public bien plus large que celui qui fréquente les salles du Collège. C'est un témoignage fort, et à vrai dire inattendu dans cette proportion, de l'intérêt de nos concitoyens pour la connaissance et la recherche. C'est aussi un encouragement à accentuer notre effort de « ballado-diffusion » du savoir, comme le disent les québécois, par l'accroissement du nombre de cours téléchargés et la mise en place d'un enregistrement vidéo téléchargeable des cours pour ceux qui le nécessitent.

Accroître l'ouverture du Collège de France à la société, au monde universitaire, et à l'international était une autre ambition. En 2005, le Collège de France créait pour la première fois une chaire annuelle dans un grand champ thématique, en l'occurrence la création artistique. Son titulaire, renouvelé chaque année, couvre l'un des aspects de la pensée et de l'expression de l'art :

l'architecture, la composition musicale et cette année la création théâtrale. Une chaire annuelle d'Innovation technologique – Liliane Bettencourt a été créée sur le même principe pour traiter de l'application des sciences dans la société. Elle a été inaugurée par le Dr Jean-Paul Clozel sur le thème des bio-technologies. En 2008, pour la première fois au Collège de France, la science informatique sera enseignée par le nouveau titulaire de cette chaire, M. Gérard Berry, dont le cours portera sur *Pourquoi et comment le monde devient numérique*. Une troisième chaire thématisée annuelle *Savoirs contre pauvreté* est en voie de création sur une période de quatre à cinq ans. L'idée qui sous-tend cette initiative est que cet immense domaine repose sur des savoirs structurés et qu'une science de l'action de terrain pour lutter contre la pauvreté reste à construire, impliquant la communication et la confrontation des savoirs dans des domaines très divers.

Le Collège de France souhaitait, à titre exploratoire, permettre à des doctorants de suivre des cours des Professeurs du Collège de France dans le cadre de leur cursus universitaire. Une convention simple, établie avec plusieurs écoles doctorales, a permis à une vingtaine de doctorants de suivre dans ces conditions les cours de la chaire d'Innovation technologique - Liliane Bettencourt, et ceux de chaires scientifiques et philosophiques. Ce rapprochement entre le Collège de France et les universités se fait au bénéfice de tous, et au premier chef des étudiants. Il devrait s'amplifier au cours des prochaines années.

Ouverture sur la société aussi, en rapprochant, pour la deuxième année, les professeurs du Collège de France de la commune d'Aubervilliers. Après un premier cycle de conférences menées conjointement entre le Collège et la mairie d'Aubervilliers sur « Les classiques de la mémoire humaine », une deuxième série a débuté sur le thème « Utopie et carnaval ». Il s'agit d'un authentique partage, comme en témoigne une audience toujours aussi nombreuse, diverse, participante et chaleureuse.

Ouverture internationale, enfin. Le Collège de France a signé de nouvelles conventions d'enseignement avec des universités étrangères telles que l'Université Libre de Bruxelles et les universités francophones de Belgique, l'université et l'École polytechnique fédérale de Lausanne, etc. Un deuxième colloque du Collège de France à l'étranger s'est tenu à Berlin sur le thème « Le monde de la santé publique et de la prévention ».

Le Collège de France est toujours en chantier, mais 2008 verra l'aboutissement de certains d'entre eux. Et tout d'abord, la bibliothèque générale dont l'ouverture est programmée au cours du premier semestre prochain. L'aménagement des locaux de chimie et biologie permettra l'installation des laboratoires des chaires de Chimie de la matière condensée et de Processus morphogénétique courant 2008. Ces locaux permettront aussi l'accueil de nouvelles jeunes équipes de recherche au Collège. Et, attendue de tous, dans le même temps aura lieu l'ouverture de la cafétéria. Ainsi, pourrions-nous retrouver un lieu de restauration et de convivialité.

Ce bilan est le fruit d'un remarquable effort de tous, enseignants, personnels administratifs et techniques. Cet effort s'est fait à effectif constant et a donc nécessité de la part des personnels du Collège de France une mobilisation sans faille, l'acquisition de nouvelles connaissances, une disponibilité et une grande réactivité. La mise en route de ces actions a été facilitée par la gouvernance simplifiée dont dispose le Collège, qui lui permet de répondre rapidement à un problème qui se présente et de prendre les décisions qui s'imposent. La politique ambitieuse du Collège de France exige des moyens financiers importants. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche a répondu présent à nos demandes financières pour terminer les travaux de la phase 2. Mais, nous l'avions dit en 2006, nous ne pouvions tout attendre de l'État et il nous fallait chercher à compléter la dotation publique par d'autres sources de financement, grâce au développement de partenariats et à la recherche de mécénats. Le Collège de France a déjà bénéficié d'aides financières remarquables, notamment de la part de la

Fondation Bettencourt-Schueller et de M. Michel David-Weill. Pour autant, le Collège de France reste totalement libre de ses orientations, de ses choix stratégiques, de la nomination de ses professeurs dans les disciplines et les domaines qu'il définit lui-même et lui-même seul. L'Administrateur a la charge de faire vivre l'institution au service de tous, en trouvant et en adaptant les moyens financiers et en personnels aux objectifs définis par le Collège. C'est à cette tâche que je m'emploierai pour la prochaine année de mon mandat. ■

Pr Pierre Corvol

Administrateur du Collège de France

CHAIRE : PROCESSUS MORPHOGÉNÉTIQUES



Membre de
l'Académie des
sciences,
Président du
Neuropôle
francilien et du
conseil scientifique
de la Fondation
pour la recherche
médicale

Alain PROCHIANTZ

a donné sa leçon inaugurale le
4 octobre 2007
Son cours intitulé
« Morphogènes et Morphogenèse »
a commencé le 22 octobre 2007

Extrait de la leçon inaugurale :

« En 1984, dans le laboratoire de Jacques Glowinski, nous observons que la forme et la polarité de neurones cérébraux cultivés au contact de cellules non neuronales – des astrocytes – varient selon les origines topologiques des deux populations cellulaires. Nous aurions pu nous intéresser à cette hétérogénéité des astrocytes, idée nouvelle ; mais j'avais surtout été frappé par le lien entre forme et position suggéré par cette observation. Auditeur, comme beaucoup, des cours de François Jacob, je connaissais l'existence de mutations associant un algorithme génétique à une position et une position à une forme, celle d'un organe. Chez ces mutants, les cellules embryonnaires interprètent mal leur position et engagent des programmes morphogénétiques inappropriés. Chez la mouche, des pattes viennent remplacer les antennes, ou des ailes les yeux, par exemple.



La leçon inaugurale sera prochainement disponible aux éditions Fayard. La vidéo est téléchargeable sur le site internet du Collège de France.

Trois ans plus tard, et un séjour new-yorkais plus loin, je décide d'étudier le rôle des homéogènes dans le codage de la forme des neurones. Ces gènes encodent des facteurs de transcription, des homéoprotéines, qui se lient tous à l'ADN par une même courte structure peptidique : l'homéodomaine. Afin de tester le rôle des homéoprotéines dans la morphogenèse neuronale, nous décidons d'injecter un homéodomaine dans un neurone et de chasser ainsi les homéoprotéines endogènes de leurs sites. L'hypothèse d'un changement de forme fut vérifiée. Mais, au cours de contrôles, nous observâmes que les mêmes changements étaient induits par l'addition de l'homéodomaine à l'extérieur des neurones. Au lieu de conclure à un artefact, ayant marqué le peptide homéodomaine, nous avons eu la surprise de le voir traverser les membranes et envahir le cytoplasme, puis le noyau des cellules vivantes. Bientôt ce fut le tour des homéoprotéines entières. [...]

Le concept né de ces premières expériences est simple. Deux cellules échangeant des facteurs de

transcription de cette famille se communiquent, par là même, une information de position et y répondent par un changement dans l'expression de différents effecteurs de la morphogenèse. Par conséquent, les homéoprotéines sont, certes, des facteurs de transcription agissant dans le noyau, mais aussi d'authentiques morphogènes : des protéines messagères, capables de passer dans le milieu extracellulaire, de pénétrer dans les cellules avoisinantes et d'en modifier nombre de caractères, dont la forme. Cette idée prenait plusieurs dogmes à contre-pied.

Le premier d'entre eux est que les facteurs de transcription travaillent dans le noyau, ne sortent pas des cellules, et n'y entrent pas davantage. Ils ne sont pas équipés pour cela. Le second est que les membranes sont des barrières imperméables aux agents hydrophiles ; qu'il existe des mécanismes physiologiques qui déstabilisent les membranes au point de les rendre perméables à des protéines de haut poids moléculaire était inconcevable. Enfin, les homéogènes sont des régulateurs de la forme des organes, pas de celle des cellules. Or, notre observation impliquait que les mêmes gènes, donc probablement des mécanismes proches, agissent aux deux niveaux, cellulaire et pluricellulaire, de la morphogenèse.

Ces objections ont fait long feu. Nous avons, les équipes d'Alain Joliot et la mienne, démontré la sécrétion et l'internalisation de ces facteurs, identifié les séquences responsables, et avancé dans la compréhension des mécanismes impliqués. Au point que le domaine des peptides vecteurs capables de traverser les membranes – ouvert en collaboration étroite avec l'équipe de Gérard Chassaing – est aujourd'hui florissant. Parallèlement, le mythe des membranes imperméables a perdu de sa force, et cela ne choque plus de les savoir instables. Enfin, pour ce qui est des homéogènes régulateurs de la forme cellulaire, qui a conscience que cette question fit un jour débat ?

En revanche, l'idée qu'un facteur de transcription puisse être un morphogène ou, plus largement, un facteur de communication intercellulaire peut, parfois encore, susciter des interrogations. Soyons net : même si le travail est loin d'être achevé, la participation de ce mode de signalisation à des étapes cruciales du développement est une hypothèse solide, reposant sur des faits expérimentaux bien assurés. » [...] ■

CHAIRE : ÉCRITS ET CULTURES DANS L'EUROPE MODERNE

**Roger CHARTIER**

a donné sa leçon inaugurale le 11 octobre 2007. Son cours intitulé « Circulations textuelles et pratiques culturelles dans l'Europe moderne (XVI^e-XVIII^e siècle) *Cardenio* » a commencé le 25 octobre 2007.

Extrait de la leçon inaugurale :
« Écouter les morts avec les yeux. »
« *Escuchar a los muertos con los ojos.* »

Directeur d'Études
à l'École des
hautes études en
sciences sociales
depuis 1984,
Prix Gobert de
l'Académie
française, 1992

« Ce vers de Quevedo me vient à l'esprit au moment d'inaugurer un enseignement consacré aux rôles de l'écrit dans les cultures européennes entre la fin du Moyen Âge et notre présent. Pour la première fois dans l'histoire du Collège de France, une chaire est vouée à l'étude des pratiques de l'écrit, non pas dans les mondes anciens ou médiévaux, mais dans le temps long d'une modernité qui, peut-être, se défait sous nos yeux.

La tâche est sans doute urgente aujourd'hui, en un temps où se trouvent profondément bouleversées les pratiques de l'écrit. Les mutations de notre présent transforment, tout à la fois, les supports de l'écriture, la technique de sa reproduction et de sa dissémination, et les façons de lire.

En brisant le lien ancien noué entre les textes et les objets, entre les discours et leur matérialité, la révolution numérique oblige à une radicale révision des gestes et des notions que nous associons à l'écrit. [...] Contrairement à ses prédécesseurs, rouleau ou codex, le livre électronique ne se différencie plus par l'évidence de sa forme matérielle des autres productions de l'écriture. La lecture face à l'écran est une lecture discontinuée, segmentée, attachée au fragment plus qu'à la totalité. N'est-elle pas, de ce fait, l'héritière directe des pratiques permises et suscitées par le codex ? Celui-ci invite, en effet, à feuilleter les textes, en prenant appui sur leurs index ou bien à « sauts et gambades » comme disait Montaigne. Toutefois, [...] la discontinuité et la fragmentation de la lecture n'ont pas le même sens lorsqu'elles sont accompagnées par la perception de la totalité textuelle enserrée dans l'objet écrit et lorsque la surface lumineuse

qui donne à lire les fragments d'écrits ne rend plus immédiatement visibles les limites et la cohérence du corpus dont ils sont des extraits.

Comment maintenir le concept de propriété littéraire, défini depuis le XVIII^e siècle à partir d'une identité perpétuée des œuvres, reconnaissable quelle que soit la forme de leur publication, dans un monde où les textes sont mobiles, malléables, ouverts, et où chacun peut, comme le désirait Michel Foucault au moment de commencer, « enchaîner, poursuivre la phrase, se loger, sans qu'on y prenne bien garde, dans ses interstices » ? Comment reconnaître un ordre des discours, qui fut toujours un ordre des livres ou, pour mieux dire, un ordre de l'écrit associant étroitement autorité de savoir et forme de publication, lorsque les possibilités techniques permettent, sans contrôles ni délais, la mise en circulation universelle des opinions et des connaissances, mais aussi des erreurs et des falsifications ? Comment préserver des manières de lire qui construisent la signification à partir de la coexistence de textes dans un même objet (livre, revue, journal) alors que le nouveau mode de conservation et de transmission des écrits impose à la lecture une logique analytique et encyclopédique où chaque texte n'a d'autre contexte que celui qui lui vient de son appartenance à une même rubrique ?

Le rêve de la bibliothèque universelle paraît aujourd'hui plus proche de devenir réalité qu'il ne le fut jamais. La conversion numérique des collections existantes promet la constitution d'une bibliothèque sans murs, où pourraient être accessibles tous les ouvrages qui furent un jour publiés, tous les écrits qui constituent le patrimoine de l'humanité. L'ambition est magnifique, et, comme écrit Borges, « quand on proclama que la Bibliothèque comprenait tous les livres, la première réaction fut un bonheur extravagant ». Mais la seconde est, sans doute, une interrogation sur ce qu'implique cette violence faite aux textes, donnés à lire dans des formes qui ne sont plus celles où les rencontrèrent leurs lecteurs du passé. [...] Le « bonheur extravagant » suscité par la bibliothèque universelle pourrait devenir une impuissante amertume s'il devait se traduire par la relégation ou, pire, la destruction des objets imprimés qui ont nourri au fil des temps les pensées et les rêves de ceux et celles qui les ont lus. » [...] ■



*La leçon inaugurale
sera disponible
prochainement aux
éditions Fayard et
en DVD (coproduction
Collège de France/
CNED/Doriane)*

CHAIRE EUROPÉENNE 2007-2008

**Manfred KROPP**

a donné sa leçon inaugurale le 15 novembre 2007.

Son cours intitulé « Le Coran comme document linguistique et historique : sources et méthodes pour son étude » a commencé le 22 novembre 2007.

Extrait de la leçon inaugurale :

« L'étude de la documentation épigraphique arabe préislamique [...] m'a conduit à examiner les fragments et les manuscrits les plus anciens du Coran qui sont accessibles en fac-similés ou dans des bibliothèques publiques. Je venais d'étudier une inscription concernant un roi arabe préislamique : j'ai tout naturellement employé la même approche pour un verset du Coran. Qu'est-ce à dire ? Tout d'abord, dans un moment de grâce – ou d'hérésie ? –, j'ai ignoré tout ce que la tradition musulmane avait apporté à ce document ancien : les points diacritiques, les voyelles, la ponctuation. Bref, j'ai envisagé la lecture du texte à partir de son squelette de consonnes, nu et ambigu, comme s'il s'agissait d'une inscription ancienne. Il n'est pas facile de tricher avec sa propre mémoire et l'on retombe vite dans les brisées des savoirs familiers. Les mécanismes mentaux bien rodés de l'épigraphiste ont donc repris le dessus. Ils ont produit des doutes. Je ne dirais pas encore des résultats.

Professeur d'études sémitiques et d'islamologie à l'université Johannes Gutenberg de Mayence (Allemagne)



La leçon inaugurale sera disponible prochainement aux éditions Fayard et en DVD (coproduction Collège de France/CNED/Doriane)

Ces premiers pas tâtonnants se trouvèrent stimulés par le développement extraordinaire des études coraniques durant les deux dernières décennies. En Occident, les études islamiques, issues des études théologiques et notamment bibliques, s'en sont émancipées à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècles pour devenir une discipline indépendante, surtout dans le secteur des études coraniques, en payant pour cela un prix fort encore aujourd'hui. Elles ont en effet intégré un certain nombre de dogmes islamiques et accepté diverses assertions historiques et autres. Comme si les savants chrétiens, après avoir bravement sacrifié sur l'autel de la connaissance historique la Bible tout entière, Ancien et Nouveau Testament, armés du couteau de l'étude historico-critique, avaient

cette fois perdu courage, laissant intact autour du Coran tout le dogme officiel.

Un des faits surprenants des études islamiques est l'absence d'une édition historico-critique du Coran. Une telle entreprise avait pourtant débuté dans la première moitié du XIX^e siècle, en liaison avec les études critiques des textes de la Bible et de la littérature ancienne. Plusieurs projets majeurs ont échoué. Pour finir, le XX^e siècle nous a laissé l'édition canonique du Caire, qui est utilisée en fait comme base du travail scientifique sur le Coran. C'est à peu près comme si les études bibliques reposaient sur la Vulgate de Jérôme ou la *Vetus Latina* comme texte fondamental.

Les deux dernières décennies du XX^e siècle ont mis au jour des preuves épigraphiques pour les sources textuelles en arabe, depuis les périodes préislamiques jusqu'aux premiers temps de l'Islam. Des lectures cohérentes et plausibles de tels textes ne peuvent venir que d'une méthode rigoureuse. Elles supposent de réfléchir au contexte et aux parallèles, de faire des comparaisons avec d'autres langues sémitiques et avec les textes similaires qui y sont attestés.

Si quelqu'un, habitué par un tel état d'esprit "épigraphique", se tourne à nouveau vers les premiers manuscrits des textes coraniques, il ne peut manquer de s'interroger sur l'exactitude des lectures canoniques. L'épigraphiste sera naturellement tenté de lire ces manuscrits *ʔhijazi* ou *coufique* avec une méthode critique pour aboutir à une lecture cohérente et plausible.

À ce point, le représentant d'une science positive et séculière pourrait céder à la tentation. Commençant par des mots ou des passages problématiques, il pourrait examiner le texte comme s'il déchiffrait et interprétait d'anciennes inscriptions arabes. Si ses interprétations en venaient à révéler des régularités distinctes, il serait en droit de formuler des hypothèses sur les règles orthographiques, la grammaire et la sémantique du langage coranique.

Dans tous les cas, une édition historico-critique du Coran devra être fondée sur les manuscrits les plus anciens, et reporter et commenter toutes les lectures attestées, plausibles et conjecturales. » [...] ■

NOMINATIONS DE PROFESSEURS

Gérard BERRY

Chercheur en informatique

titulaire de la chaire d'*Innovation technologique - Liliane Bettencourt*

Année académique 2007-2008

Leçon inaugurale : 17 janvier 2008

Gérard Berry, né en 1948, répond parfaitement aux critères retenus pour la chaire d'Innovation technologique puisqu'il s'agit d'un chercheur de premier plan, reconnu internationalement et qu'il est à l'origine de la création de la « jeune pousse » Esterel-Technologies dont il est à l'heure actuelle le directeur scientifique.

Gérard Berry est un chercheur en informatique, science jeune dont il n'est pas nécessaire de rappeler l'importance qu'elle a prise dans notre société et qui s'est affirmée comme une science indépendante avec des liens privilégiés avec les mathématiques, la physique et de plus en plus la biologie. Les centres d'intérêt scientifique de Gérard Berry relèvent de ce que l'on appelle le « génie logiciel » et concernent plus précisément les langages de programmation, la vérification formelle des programmes

temps-réels et ce qu'on appelle lambda-calcul. Tous ses travaux tendent vers la résolution du problème fondamental pour les logiciels : comment pouvoir générer automatiquement des programmes temps-réels sans faute et qui correspondent bien aux spécifications du logiciel. Des progrès considérables dans cette direction ont été accomplis par G. Berry (et ses élèves). Il est en effet le concepteur et un des principaux « développeurs » du langage synchrone Esterel, langage dont il a également démontré rigoureusement la cohérence logique. Esterel est une grande réussite et ses applications industrielles se multiplient (logiciel de pilotage du Rafale, conception de circuits électroniques...) d'où le succès de « Esterel Technologies ».

Gérard Berry est l'auteur de 47 articles, 2 livres. Il a été invité dans les

plus grandes conférences internationales d'informatique et ses travaux lui ont valu la médaille de bronze du CNRS à 31 ans, le prix Montpetit de l'Académie des Sciences, le prix Science et Défense, le prix de la Fondation EADS pour la Science et l'Industrie. Il a été en outre nommé pour le « World Technology Award ». Enfin, il est membre de l'Académie des sciences et de l'Académie des technologies.

Gérard Berry est de plus un enseignant hors-pair et il sait rendre accessible à tous cette nouvelle science qu'est l'informatique. ■

Pr Pierre-Louis Lions

Pierre MAGISTRETTI

Professeur de neurosciences

titulaire de la *Chaire internationale* pour l'année académique 2007-2008

Leçon inaugurale : 14 février 2008

Né en 1952, Pierre Magistretti est Docteur en médecine de l'Université de Genève.

Il a poursuivi ses études au *Salk Institute for Biological Studies* à San Diego dans le laboratoire de F. Bloom et obtenu un PhD en neurobiologie de l'Université de Californie à San Diego (UCSD).

C'est durant cette période que se cristallise l'intérêt de Pierre Magistretti

pour les mécanismes moléculaires et cellulaires de régulation du métabolisme énergétique cérébral. Son travail de thèse de PhD a abouti à la formulation d'une hypothèse originale selon laquelle la fonction principale de certains neurotransmetteurs serait de participer au couplage entre l'activité neuronale et le métabolisme énergétique local.

De retour à Genève dans le département de pharmacologie, Pierre

Magistretti poursuit ses recherches sur les interactions entre neurotransmetteurs monoaminergiques et peptidergiques. Dès cette époque, son laboratoire joue un rôle pionnier dans l'étude des fonctions de la glie, notamment son rôle dans la régulation du métabolisme énergétique en relation avec l'activité synaptique.

En 1987, Pierre Magistretti est l'un des premiers bénéficiaires du

programme START du Fonds national suisse de la recherche scientifique (*Swiss Talents for Academic Research and Teaching*), visant à faciliter la relève universitaire. Un an plus tard, nommé à la chaire de physiologie de l'Université de Lausanne, il devient à 36 ans, l'un des plus jeunes professeurs ordinaires nommés dans une faculté de médecine suisse.

Le groupe de recherches de Pierre Magistretti a été le groupe pionnier dans l'étude du métabolisme cérébral et des mécanismes qui sont à la base des signaux détectés par les techniques d'imagerie fonctionnelle cérébrale. En particulier, il a mis en évidence le rôle d'un type particulier de cellules astrocytaires qui fournissent l'énergie nécessaire aux neurones pour leur activité, cette énergie étant en partie régulée par le transport conjoint du glutamate et du glucose. La portée de ses travaux de laboratoire a largement dépassé le domaine des neurosciences expérimentales puisqu'ils sont reconnus dans le domaine de l'imagerie fonctionnelle cérébrale.

Il a signé plus de 120 articles originaux dans des revues à fort impact. La recherche dans son laboratoire est soutenue à un niveau important depuis plus de vingt ans par le Fonds national suisse de la recherche scientifique et par d'autres instances internationales qui pratiquent l'évaluation par *peer-review*.

Fortement impliqué dans le développement des neurosciences en Suisse et en Europe, Pierre Magistretti a été à l'origine de la création du département interfacultaire de neurosciences de l'Université de Lausanne, dont il a été le premier président, et de la Société suisse de neurosciences dont il a été le premier président élu. Pierre Magistretti a été président de la Fédération européenne des sociétés de neurosciences de 2002 à 2004.

Pierre Magistretti a occupé diverses fonctions au sein de la Faculté de biologie et médecine de l'Université de Lausanne, d'abord comme professeur ordinaire de physiologie entre 1988 et 2004, puis comme vice-doyen (1996-2000) et également comme directeur du département de physiologie (2001-2004). Depuis 2004, Pierre Magistretti est professeur au département de psychiatrie au sein duquel il dirige le Centre de neurosciences psychiatriques. En janvier 2005, Pierre Magistretti a été également nommé professeur de neurosciences à l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), au sein du *Brain and Mind Institute* dont il est co-directeur.

Il est membre du Conseil de la recherche du Fonds national suisse de la recherche scientifique, organe fédéral pour l'évaluation et le financement de la recherche expérimentale en Suisse.

Pierre Magistretti a été élu membre de l'*Academia europea* en 2001 et de l'Académie suisse de médecine en 2003. Il a reçu des prix scientifiques dont le Theodore Ott Prize de l'Académie suisse des sciences médicales et le *Emil Kraepelin Professorship* du *Max-Planck Institute for Psychiatry*.

Il est particulièrement intéressé par la réflexion sur les liens entre neurosciences et psychiatrie, qui a abouti à la rédaction du livre récemment publié aux éditions Odile Jacob *À chacun son cerveau*, avec un collègue pédopsychiatre et psychanalyste, le professeur François Ansermet. Dans ce livre, la plasticité neuronale, c'est-à-dire la capacité que les neurones ont de modifier leurs connexions suite à l'expérience vécue, est prise comme point de rencontre envisageable entre deux disciplines que tout sépare a priori, comme les neurosciences et la psychanalyse.

Pierre Magistretti est très proche de la communauté des neurosciences française puisqu'il a été appelé à siéger dans plusieurs comités et notamment à l'Inserm.

Son enseignement ne pourra que nous enrichir et ses relations avec des équipes du Collège susciteront de nouvelles collaborations. ■

Pr Jacques Glowinski

PHILOSOPHIE DES SCIENCES BIOLOGIQUES ET MÉDICALES



Pr Anne Fagot-Largeault

Recherches en psychiatrie : pathologies multiples, modèles communs ?

par Frank Bellivier, C.H.U. Créteil-Inserm.

La recherche en psychiatrie depuis les années 1950 a été ou bien orientée par la psychanalyse (études de cas), ou bien centrée sur les essais cliniques de nouveaux médicaments. Les travaux réalisés autour de la classification ont été discutés et critiqués, mais jusqu'ici sans impact théorique bien clair. Dans les années 1990, huit rapports officiels rédigés en France établissaient que la recherche en psychiatrie est d'une grande pauvreté, non parce que les psychiatres manquent d'hypothèses, mais parce qu'ils n'ont pas une idée claire des méthodes de recherche qui peuvent faire progresser leur discipline. Cependant, aux frontières de la discipline, des méthodologies neuves se développent et mettent en évidence des résultats intéressants pour la compréhension des pathologies psychiatriques.

L'objectif du séminaire était, comme son titre l'indique, de montrer que certaines avancées contemporaines des neurosciences sont susceptibles de relativiser les distinctions opérées par la classification des troubles mentaux, ou d'éclairer les rapports entre les aspects biologiques et comportementaux des pathologies psychiatriques. Ce qui permet également d'entrevoir les outils apportés par les neurosciences qui permettront de comprendre les mécanismes biologiques qui sous-tendent ces entités morbides et ceux mis en jeu par les différentes options thérapeutiques. L'électrophysiologie, l'imagerie cérébrale anatomique ou fonctionnelle, la génétique moléculaire ou épidémiologique, la pharmacogénétique, la neuropsychologie sont autant de domaines qui ont fait l'objet de présentations et qui ont permis d'illustrer la contribution des neurosciences fondamentales à la compréhension des maladies psychiatriques ou de certains processus plus élémentaires de chacune de ces entités morbides (mémoire, attention, propension à présenter des idées délirantes, instabilité de l'humeur, réactivité émotionnelle, etc.).

Au sujet de cette contribution des neurosciences fondamentales, la journée a permis d'envisager deux volets distincts :

- ♦ la connaissance des mécanismes intimes du développement et du fonctionnement cérébral, des fonctions les plus élémentaires aux fonctions les plus intégrées, contribue et contribuera à la compréhension des mécanismes à l'œuvre dans les pathologies psychiatriques ;
- ♦ les méthodes mises en œuvre dans ces différents domaines scientifiques peuvent également stimuler une réflexion encore balbutiante sur la manière d'appréhender les pathologies psychiatriques pour en identifier les facteurs de risque et les mécanismes biologiques sous-jacents.

Les présentations de la journée ont ainsi permis d'illustrer différents points cruciaux que la réflexion sur les méthodes pour les recherches à venir en psychiatrie devra prendre en compte :

- ♦ Les limites des classifications diagnostiques en psychiatrie, avec en particulier l'absence de validité biologique ou étiologique des entités définies par la nosographie.
- ♦ Le caractère multifactoriel complexe des maladies psychiatriques.
- ♦ Le modèle de vulnérabilité avec l'intervention de facteurs de risque au travers de systèmes de causalité circulaires plutôt que linéaires et où l'intervention d'un facteur de risque est conditionnée par un ou plusieurs autres facteurs.
- ♦ L'importance des conditions expérimentales pour le recueil des données (résolution temporelle des outils d'évaluation, sélection et caractérisation des populations d'étude, contrôle des co-facteurs susceptibles d'interférer avec la mesure).
- ♦ Les progrès à envisager dans les outils de mesure, en particulier pour l'étude des processus les plus intégrés.
- ♦ La modélisation des interactions gène-environnement pour rendre compte des variations inter-individuelles dans le risque et les progrès qu'il faudra réaliser dans la mesure et la prise en compte des facteurs environnementaux.

Enfin, cette journée a permis de montrer, par contraste, combien les espoirs de la recherche en psychiatrie reposaient sur des questions éthiques, sur l'organisation de la recherche en France, le renouveau des relations chercheurs-médecins-usagers, les modifications de la perception sociale des pathologies psychiatriques. ■

Ce séminaire a eu lieu le 1^{er} juin 2007 et a été organisé avec le concours de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris et de l'Inserm. Il a bénéficié du soutien des laboratoires Sanofi-Aventis et Servier.

Les interventions peuvent être consultées sur le site internet du Collège de France (page de la chaire du Pr Fagot-Largeault)

ÉPIGRAPHIE ET HISTOIRE DES CITÉS GRECQUES



Pr Denis Knoepfler

Un exemple d'aménagement du territoire dans l'Antiquité gréco-romaine : le dossier épigraphique de Coronée (Béotie)

Dans son cours du printemps dernier sur les villes antiques situées autour du lac Copais – « Pausanias le Périégète en Béotie », 3^e partie – le professeur Denis Knoepfler a présenté à ses auditeurs un ensemble d'inscriptions aussi remarquables par leur nombre que par leur contenu : émanant de l'Empereur Hadrien (117-138) et de ses deux premiers successeurs, ce sont plus de dix épîtres en grec gravées sur une demi-douzaine de très grandes plaques de marbre. Un de ces blocs, certes, était connu depuis la fin du XIX^e siècle, mais les autres, repérés vers 1920 et restés alors inédits, ne furent (re)découverts qu'au début des années 1970. Et il fallut attendre 1981 pour qu'une première (et à vrai dire assez médiocre) publication en fût donnée. Aussi le professeur a-t-il repris l'étude de ce dossier en étroite collaboration avec l'un de ses assistants, M. Thierry Châtelain, auteur d'une thèse qui a été soutenue cet automne sur *La Grèce antique et ses marais : perception et exploitation des milieux palustres chez les Anciens*.

Plusieurs de ces lettres – adressées pour la plupart aux gens de Coronée – ont en effet pour sujet des travaux à réaliser en vue de la protection de terres situées sur la rive sud-ouest de l'ancien lac Copais. Elles constituent ainsi une source capitale pour l'histoire des campagnes en général et l'histoire agraire en particulier ; elles éclairent également les objectifs et la mise en application de la politique provinciale des empereurs en matière d'agriculture. On se bornera ici à exposer quelques résultats de la recherche en cours, en partant de la lettre la plus ancienne de la série, où Hadrien informe les Coronéens des décisions prises à la suite de la requête que ceux-ci avaient dû lui adresser :



Buste de l'empereur Hadrien, 117-138 ap. J.-C. (Musée du Louvre).



Une des plaques inscrites de Coronée (Musée de Thèbes, photo Y. Kalliontzis).

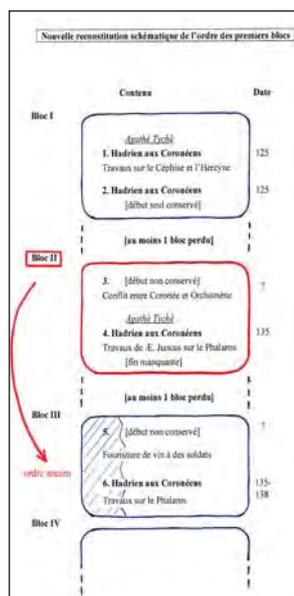
À la Bonne Fortune. L'empereur César Trajan Hadrien Auguste, fils du divin Trajan Parthique, petit-fils du divin Nerva, Grand Pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 9^e fois, trois fois consul, aux Magistrats, au Conseil et au Peuple des Coronéens, salut.

J'ai ordonné de construire des digues pour le Céphise, pour l'Hercyme et pour les autres fleuves qui, confluant les uns avec les autres, se jettent dans le lac Copais. Et cela sera fait le

plus rapidement possible, afin que ces cours d'eau, coulant entre leurs rives, ne quittent pas leur lit et n'inondent pas, comme aujourd'hui, la plus grande partie du territoire propre à la culture ; je vous ferai aussi acheminer de l'eau. Et je vous fournirai moi-même l'argent dont on aura besoin aux dires des spécialistes de ces choses-là, soit six myriades et demie [= 65'000 deniers]. À vous de désigner les préposés à la surveillance (des travaux).

La titulature impériale permet de dater le document de l'année 125 ap. J.-C. Or, on sait par ailleurs qu'Hadrien séjourna en Grèce cette année-là : après avoir passé l'hiver à Athènes, il se rendit notamment à Delphes. Bien que son itinéraire ne soit pas établi avec précision, on peut considérer comme certain que, pour gagner le siège de l'oracle, l'empereur emprunta la route qui longe la rive sud du lac Copais en passant par Coronée. Cette visite constituait donc pour les Coronéens l'occasion inespérée d'informer l'empereur des problèmes que rencontrait leur cité. Les lettres n° 1 et 2 (bloc I) montrent avec quelle rapidité Hadrien répondit à leur attente. Mais l'entreprise était complexe : dix ans plus tard, une autre lettre (n° 4 selon l'ordre adopté ici, qui implique une interversion des blocs II et III par rapport à la reconstitution des éditeurs) révèle que les travaux se poussaient encore sur un autre cours d'eau, le Phalaros, tout voisin selon Pausanias (IX 34, 5) du grand sanctuaire d'Athéna *Itônia*. Au-dessous (ou à côté ?) de la plaque portant cette lettre de l'an 135 doit être placé un bloc amputé à gauche (désigné désormais comme bloc III), avec le début d'une lettre très importante (n° 6), datable selon toute vraisemblance de la même année (et en tout cas antérieure à 138 puisqu'elle émane encore d'Hadrien), qui mentionne elle aussi des opérations à mener sur la rivière Phalaros.

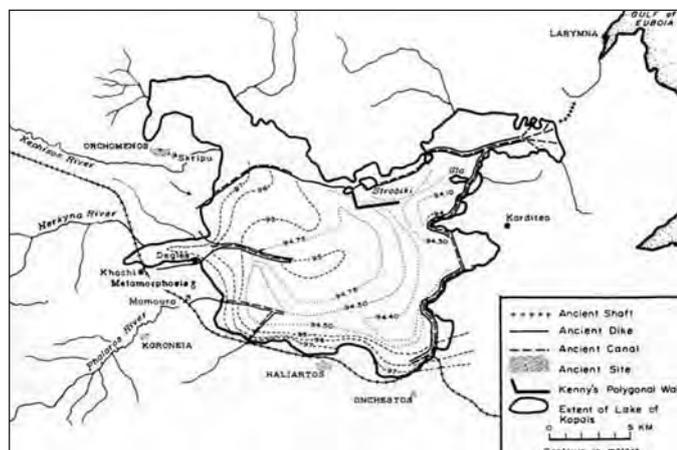
Pour saisir les enjeux de l'intervention impériale, il convient de rappeler que si la plaine du Copais est aujourd'hui cultivée sur la plus grande partie de sa surface, c'est qu'elle a fait l'objet d'une vaste entreprise d'assèchement, achevée dans les années 1930 seulement après plusieurs tentatives infructueuses. Le témoignage des voyageurs laisse voir qu'antérieurement à ces travaux la plaine était



Nouvelle reconstitution schématique de l'agencement des premiers blocs.

régulièrement envahie par les eaux et qu'elle se transformait alors en une vaste étendue marécageuse. Fréquente dans les formations géologiques de type karstique comme ici, une telle situation faisait planer sur les cultures et les villages la menace constante de l'inondation, ce qui représentait un sérieux handicap du point de vue agricole et sanitaire. Qu'en était-il dans l'Antiquité ?

Les lettres d'Hadrien attestent qu'au début du II^e siècle ap. J.-C. la plaine était partiellement cultivée ou cultivable, au moins dans ce qui constituait alors le territoire de Coronée. Au tournant de notre ère, le géographe Strabon (IX 2. 40) rapporte que, d'après la tradition, « l'emplacement occupé maintenant par le lac Copais était auparavant asséché, qu'il appartenait alors aux Orchoméniens, ses proches voisins, et qu'on y pratiquait toutes sortes de culture » (trad. R. Baladié). Si l'auteur reste vague sur le plan chronologique, on sait par d'autres sources que l'hégémonie d'Orchomène – capitale du puissant royaume des Mínyens – n'a guère pu se prolonger au-delà du milieu du VI^e siècle av. J.-C. Les investigations menées sur le terrain par une équipe de la *Technische Hochschule* de Munich ont du reste mis en évidence la présence dans ce bassin d'un vaste réseau hydraulique remontant à l'époque dite mycénienne (XIV^e-XII^e s. av. J.-C.). Si, plus tard, il y eut à coup sûr d'autres interventions destinées à préserver les terres cultivables des inondations – on a connaissance en particulier d'une entreprise menée vers 330 av. J.-C. – à l'initiative d'Alexandre le Grand (Strabon IX 2. 18), rien ne permet actuellement d'affirmer qu'on ait jamais, dans l'Antiquité, réalisé un drainage systématique de la plaine, aboutissant à un assèchement complet du lac : il s'est toujours agi de mesures ponctuelles et assez limitées.



Villes et fleuves du lac Copais (d'après Pritchett, *Studies in Ancient Greek Topography*, II, 1969, p. 92 fig. 10).

Tout porte donc à croire qu'il en fut également ainsi de l'intervention d'Hadrien en faveur des Coronéens. Dans le contexte économique difficile du début du II^e siècle ap. J.-C. en Grèce propre, cette action témoigne du soutien apporté par les autorités de Rome à une cité qui n'avait sans doute plus les moyens d'assurer la sauvegarde de son propre territoire et dont la population souffrait peut-être déjà des effets du paludisme. Mais pourquoi la sollicitude impériale s'est-elle portée plus spécialement sur Coronée, alors que la cité d'Orchomène – dont le nom apparaît d'ailleurs dans le dossier – devait être alors dans une situation plus critique encore ? Il est permis de conjecturer que la présence, près des rives coronéennes du Copais, du vieux sanctuaire fédéral d'Athéna *Itônia* fut pour quelque chose dans la décision d'Hadrien, car Trajan déjà, comme le prouve une base de statue reconstituée par le professeur, s'était soucié de redonner un nouveau lustre à l'Itônion en faisant de lui le centre régional des associations à caractère ethnique (*koina*) de la Grèce centrale.

En dépit de son intérêt historique indéniable, le dossier des lettres de Coronée est resté jusqu'ici totalement inconnu du grand public (et le plus souvent méconnu des érudits eux-mêmes). C'est que, depuis l'Antiquité, il a joué de malheur. L'excellent Pausanias, contemporain des Antonins et grand admirateur d'Hadrien, n'en a pas soupçonné l'existence, du fait que, lors de son passage à Coronée vers 160, les lettres n'avaient pas encore été exposées au regard de tous (leur gravure, de fait, dut avoir lieu en une seule fois aux alentours de 165). Même chose à notre époque : publiées un demi-siècle seulement après leur découverte, ces inscriptions devaient échapper aussi à Marguerite Yourcenar, qui, à coup sûr – d'autres exemples l'attestent – n'aurait pas manqué de créditer son cher empereur d'une aussi grandiose entreprise si elle avait pu en avoir connaissance en rédigeant les *Mémoires d'Hadrien* (1951). Quant aux visiteurs du Musée archéologique de Thèbes, rien ne leur permettait jusqu'ici de deviner que, sur quelques blocs disposés au hasard dans le jardin, se développait une correspondance impériale parmi les mieux conservées de toute l'histoire romaine : et il leur faudra maintenant patienter jusqu'à 2009 – date de la réouverture de ce grand musée régional – pour y voir la présentation adéquate d'un document épigraphique aussi instructif que telle page de Tacite ou de Suétone évoquant les travaux d'assèchement du lac Fucin en Italie centrale. ■

HISTOIRE DU MONDE INDIEN



Pr Gérard Fussman,
Directeur de l'Institut
d'études indiennes

Le fonds afghan de la photothèque de l'Institut d'études indiennes Enrichissements récents

La vocation de la bibliothèque de l'Institut d'études indiennes (IEI) est de fournir aux chercheurs des instruments de travail concernant principalement l'Inde classique et la linguistique indienne, discipline qui n'a pas de limites chronologiques. Les collections de livres et de manuscrits ont été complétées depuis vingt ans par la constitution d'une cartotheque couvrant la majeure partie de l'Inde telle que la définissent les spécialistes de sciences humaines, pas le seul territoire de la République indienne, dont les frontières datent de 1947, mais une vaste aire limitée au nord par l'Himalaya et le Karakoram, au sud par l'océan. Elle englobe, du nord au sud, l'Afghanistan, le Pakistan, le Népal, la République indienne, le Bangladesh, Sri Lanka et, si la tradition et la commodité ne s'y opposaient, devrait s'étendre à l'Asie du Sud-Est et l'Insulinde pour une partie de leur production épigraphique, artistique et littéraire.

Certains s'étonneront que cette aire englobe à la fois les talibans barbus et les imberbes moines srilankais. Les journalistes et les politiciens considèrent que l'Afghanistan relève de l'Asie centrale, les linguistes le rattachent à l'aire iranienne. C'est qu'on oublie trop souvent que l'Afghanistan est un état composite aux frontières arbitrairement délimitées par les empires britannique et russe entre 1879 et 1886. Le traité de Gandamak, signé le 26 mai 1879, imposait à l'émir d'Afghanistan de ne plus intervenir au sud de la fameuse ligne Durand, devenue depuis la frontière avec le Pakistan, jamais reconnue par le gouvernement afghan et encore moins par les populations qui vivent de part et d'autre de cette ligne de démarcation : c'est une des clés de l'actuel conflit afghan.

Avant 1879, l'Afghanistan était partie intégrante de l'Inde du Nord, et pas seulement parce que le premier empire afghan, fondé par Ahmad Shah Durrani en 1747, englobait une grande partie de l'actuel Pakistan. Jusqu'à la guerre d'indépendance de 1919, il relevait encore du Vice-Roi des Indes pour sa politique extérieure. Il y a quelques siècles, tout l'est de l'Afghanistan parlait des langues indiennes, dont il reste quelques traces. Jusqu'à l'arrivée de l'islam, la

culture, les religions, les formations politiques étaient indiennes dans tout l'est du pays. Ashoka a fait graver ses inscriptions à Kandahar et dans le Laghman. Deux énormes trouvailles de manuscrits indiens, faites à Jalalabad et Bamiyan il y a une dizaine d'années, renouvellent en ce moment même notre connaissance de la littérature bouddhique ancienne. La conquête musulmane de l'Inde s'est faite à partir de l'Afghanistan. Il y eut beaucoup de sultans afghans sur le trône de Delhi. Le fondateur du dernier empire musulman de l'Inde, le Moghol Babur, né à Andijan en Ouzbékistan, défit le dernier de ceux-ci, mais fut enterré à sa demande à Caboul. Cela explique pourquoi l'auteur de ces lignes commença sa carrière en Afghanistan, comme indianiste, pour y étudier les inscriptions indiennes et les langues indiennes archaïques. Il le fit en travaillant aussi à la bibliothèque de l'Institut d'études indiennes, déjà riche en documents de ce genre dans les années 1960, et maintenant une des bonnes bibliothèques de référence en ce domaine.

Il n'est pas d'étude scientifique qui, aujourd'hui, puisse se passer d'image, soit comme document, soit comme illustration. C'est pour cela qu'en 2000, placé devant la nécessité d'archiver les 3000 photos prises lors du projet « Chanderi », en grande partie financé par le Collège de France et depuis publié dans ses collections, je décidai de constituer une photothèque conçue à l'origine comme un simple dépôt photographique. Mais une fois connue l'existence de ce dépôt, d'autres collègues, qui avaient travaillé avec nous ou à l'Institut d'études indiennes, nous proposèrent leurs archives photographiques, souvent de grande qualité car ils savaient manier un appareil presque comme des professionnels. C'est ainsi que la photothèque, enrichie des fonds Fussman, Delaruelle (sud de l'Inde), Diserens (Inde du Nord) et Le Berre (Afghanistan), en vint à compter environ 22 000 clichés et à couvrir l'aire culturelle indienne tout entière. Il ne s'agissait plus d'un dépôt, mais d'une vraie photothèque, qu'il fallait indexer, donc informatiser et aussi numériser car certains clichés se détériorent avec le temps. Cet énorme travail, comparable à ce que repré-



Tête de Buddha, jadis au
Musée de Kaboul.
Cliché D. Darbois - 1965.



Georges Redard, 1960.

semblerait ficher un volume page par page, est fait depuis six ans sous la direction de M. Éric Ollivier, avec une très importante aide en personnel (Mme Anne-Marie Cordero) et en matériel accordée par le Collège de France.

L'arrivée des clichés Le Berre, que nous n'étions pas tout à fait sûrs de pouvoir conserver, nous fit commencer ce travail par l'Afghanistan⁽¹⁾. Le fonds nous paraissait en effet complet, non susceptible d'enrichissement ; les clichés Fussman et Le Berre pouvaient être identifiés très précisément (lieu, date, et parfois heure) et leur contenu archéologique était d'autant plus précieux que monuments et sites avaient beaucoup souffert depuis 1975. Au printemps 2007, l'informatisation du fonds afghan pouvait être considérée comme terminée. Nous avons réalisé un catalogue sur CD-Rom (6 000 clichés couvrant la période 1960-1980, à visée surtout archéologique et monumentale) distribué aux institutions intéressées : Musée Guimet, Institut afghan d'archéologie, Musée de Caboul, Délégation archéologique française en Afghanistan, mis aussi à la disposition des chercheurs spécialistes de la région. Nous avons commencé à réaliser le même travail sur nos clichés du Pakistan quand notre fonds afghan s'est enrichi d'environ 2 000 nouveaux clichés de grande qualité de Madame Dominique Darbois et de Monsieur Georges Redard, ces derniers confiés à l'IEI par Madame Madeleine Redard.

Madame Dominique Darbois n'a pas à être présentée. Elle est connue en particulier par ses albums consacrés aux enfants du monde (*Parana, le petit Indien*, 1953 ; *Achouna, le petit Esquimau*, 1958 ; *Faouzi, le petit Égyptien*, 1965 ; *Terre d'enfants*, 2004 ; etc.). Ses photos des Indiens de Guyane sont également célèbres. Sa sensibilité artistique s'exprime aussi dans deux livres que l'on pourrait appeler d'archéologie : *Angkor* (texte de J. Auboyer, conservateur en chef du Musée Guimet, Barcelone 1971) et *L'Afghanistan et son art* (texte de J. Auboyer, Paris 1968). Ce dernier album contient des photographies, prises en 1965, de monuments d'Afghanistan et des objets du Musée de Caboul. La plupart de ceux-ci ont été soit volés lors de la prise de Caboul par les mujaheddins en 1992 soit détruits par les talibans en 2001. Seules en subsistent les photographies. Les meilleures d'entre elles sont incontestablement celles de D. Darbois, pour une part republiées en 2002 dans un très bel

album dont le texte est dû à F. Tissot (*Kaboul, le passé confisqué. Le musée de Kaboul 1931-1965*, Editions Findakly). Grâce à la générosité de Mme Darbois, nous avons pu numériser les originaux, publiés et inédits, et les tenir à la disposition des chercheurs. Nous lui en sommes très reconnaissants.

Georges Redard (1922-2005), professeur de linguistique à l'Université de Berne, avait été l'élève au Collège de France d'Émile Benveniste. Il en fut le curateur de tutelle, lorsqu'É. Benveniste fut frappé par une hémiplegie, puis l'exécuteur testamentaire. Il a fait don aux archives du Collège de plusieurs lots d'archives personnelles d'É. Benveniste. Sa veuve, Madame Madeleine Redard, a bien voulu remettre à notre photothèque plusieurs centaines de diapositives et agrandissements papier. Ces documents sont davantage à visée ethnographique. Ils devaient illustrer soit des livres d'art et géographie, comme ceux que G. Redard avait publiés auparavant (*La Perse (Iran)*, Zürich 1966 ; *Afghanistan*, Zürich 1974), soit son *Atlas linguistique de l'Afghanistan*, conçu comme un atlas « des mots et des choses ». Les cartes devaient être accompagnées de photos des paysages (lieux d'enquête) et des objets dont ses enquêteurs et lui, de 1964 à 1976, avaient relevé les noms. Les négatifs de ces photographies, dont les auteurs étaient aussi des photographes professionnels, en particulier Madame D. Darbois, sont conservés dans les archives de l'Institut de linguistique de l'Université de Berne. Nous possédons désormais des agrandissements d'une grande partie d'entre eux et, grâce à Madame Darbois, les tirages-contact des clichés qu'elle-même avait pris.

Les chercheurs ont ainsi à leur disposition, au Collège de France, un fonds bibliographique très important sur l'Afghanistan ancien et ses langues indiennes, complété par un fonds photographique très complet sur l'Afghanistan des années 1960-1980, époque où le pays commençait à se moderniser et n'avait pas encore subi les ravages ni des explosifs modernes ni de la faim de terres à bâtir. Presque tout ce qui figure sur ces images a disparu. Nos collègues français et étrangers, qui commencent à les utiliser, en sont très conscients et nous sont très reconnaissants de les mettre à leur disposition. Nos collègues afghans aussi. Ce n'est qu'un juste retour des choses, car c'est grâce à eux, et le plus souvent avec eux, que nous avons pu travailler en Afghanistan. ■

1. Voir *La Lettre du Collège de France*, n° 11, juin 2004, pp. 14-15.

ÉTUDES JURIDIQUES COMPARATIVES ET INTERNATIONALISATION DU DROIT HISTOIRE DE LA CHINE MODERNE



Peine de mort et suicide en Chine : passé, présent, comparaisons

Séminaire organisé par les Prs Mireille Delmas-Marty (chaire d'*Études juridiques comparatives et internationalisation du droit*) et Pierre-Étienne Will (chaire d'*Histoire de la Chine moderne*), 20-21 juin 2007.

Même sans disposer de chiffres sûrs, il ne fait aucun doute que la Chine détient aujourd'hui, et de loin, le record absolu du nombre d'exécutions capitales par pays et par an. Au-delà des généralités sur la nature répressive du régime, cette réalité soulève beaucoup de questions. Nous avons voulu dans ce séminaire poursuivre la démarche que nous avons adoptée dans les séminaires de 2002 et 2003 consacrés au thème de la démocratie et de la tradition en Chine⁽¹⁾ : une démarche fondée sur un examen attentif de l'histoire dont les réalités actuelles sont, pour une part qui reste à déterminer, la résultante ; et ces réalités chinoises, nous avons voulu les mettre en regard de celles d'autres pays, le Japon, l'Europe et les États-Unis.

La problématique de la peine de mort, et accessoirement du suicide, pose d'abord la question des approches de la vie et de la mort – et de l'au-delà – dans la culture considérée. Vaste question, et qui ne saurait se réduire à l'identification de quelques « invariants ». Au moins fallait-il remonter aux sources philosophico-religieuses, très variées, de ces notions en Chine, ce qu'ont fait pour nous Anne Cheng (INALCO), Jean-Noël Robert (EPHE) et Catherine Despeux (INALCO) en se concentrant respectivement sur le confucianisme, le bouddhisme et le taoïsme. L'exposé de Pierre-Étienne Will sur le suicide en Chine à la veille des temps modernes poursuivait cette réflexion en se basant sur des écrits d'administrateurs où la mort volontaire est envisagée non comme un problème philosophique ou religieux – encore que la porosité entre le monde des vivants et celui des morts, l'omniprésence des fantômes, etc., soient rarement oubliées – mais comme un problème de société, et en outre comme un comportement incompréhensible dans un monde où « même les insectes et les plantes aspirent à la vie ».

Qu'en est-il, dès lors, de la mort infligée comme punition ? Dans un exposé très complet sur la peine de mort dans les codes impériaux, Jérôme Bourgon (Institut d'Asie orientale, Lyon) a rappelé que le principe qui fondait alors la peine de mort était la rétribution : une vie gage une vie, avec comme corollaire important (encore qu'admettant certaines exceptions) que, contrairement à ce qui est le cas aujourd'hui en Chine, la peine de mort n'a pas lieu d'être s'il n'y a pas eu homicide. Autre point important, les procédures en vigueur font que dans les derniers siècles de l'empire la majorité des peines de mort prononcées ne sont pas exécutées. En évoquant « le corps et la peine capitale dans la Chine impériale », Zhang Ning (Université de Genève) s'est pour sa part attachée aux effets des types « hors normes » (mais légaux) d'exécution – le démembrement (*lingchi*), la dispersion des restes, l'exposition de la tête – en termes de désacralisation du corps et de « honte » : la préservation de l'intégrité du corps légué par les parents est un élément important de la piété filiale, vertu confucéenne fondamentale entre toutes. En faisant des suppliciés des esprits menaçants pour la société des vivants, la « malemort judiciaire » soulève des problèmes importants dans l'ordre du religieux et du rituel, aussi bien au niveau de l'État qu'en ce qui concerne le culte des ancêtres au sein des lignages, et dans les derniers siècles de l'empire ces derniers occupent une place considérable dans la société.

La peine du démembrement, abolie en 1905 avec l'ensemble des « peines cruelles », a été également abordée dans une seconde contribution de Jérôme Bourgon, consacrée à l'avant-dernier cas d'exécution par ce procédé, en 1904, et à l'affaire sensationnelle dont elle était l'aboutissement (le massacre de douze membres d'une

1. Voir Mireille Delmas-Marty et Pierre-Étienne Will (dir.), *La Chine et la démocratie. Tradition, droit, institutions*, Paris, Fayard, 2007.



M. Robert Badinter, les Prs Pierre-Étienne Will et Mireille Delmas-Marty

même famille par un notable). Luca Gabbiani (EFEO) s'est de son côté intéressé au châtement du parricide dans la Chine des Qing, et dans un cas bien particulier : celui des enfants qui tuent leurs parents dans un accès de démence. Alors que dans le droit chinois traditionnel la folie est toujours considérée comme une circonstance atténuante, les parricides font exception puisqu'ils sont systématiquement condamnés au démembrement, comme s'ils avaient été sains d'esprit. Cette inflexibilité, basée sur le caractère sacro-saint des relations familiales, n'a cependant pas été sans susciter des débats ; elle a finalement été abandonnée en 1904, dans le même mouvement de « modernisation » du droit chinois que l'abolition pure et simple du *lingchi* l'année suivante. La question de l'intentionnalité, au centre des discussions sur la responsabilité des fous homicides, fait aussi l'objet de longs échanges entre juristes au cours des affaires qu'a analysées Françoise Lauwaert (Université libre de Bruxelles) dans sa contribution sur « jurisprudence de l'accident et peine de mort aux XVIII^e et XIX^e siècles ».

La seconde partie du séminaire, consacrée aux aspects juridiques contemporains, a également introduit la dimension comparative. Avec la communication de Li Qinglan (avocate au barreau de Paris), elle s'est ouverte sur une (longue) liste des crimes capitaux en droit chinois actuel, complétée par des études de cas montrant les difficultés auxquelles se heurtent les avocats pour assurer la défense des accusés passibles de la peine de mort. On note cependant, depuis 2000, le début d'un débat doctrinal conduisant à limiter l'application de la peine capitale. Cette évolution a été confirmée par Lu Jianping (Université normale de Pékin). Évoquant l'éventualité d'une proche ratification par la Chine du Pacte des Nations unies sur les droits civils et politiques, M. Lu devait néanmoins souligner diverses difficultés tenant à la fois à la diversité des droits et pratiques en Chine et aux mentalités populaires.

Ces difficultés, on les rencontre également au Japon. Abordant la question de la peine de substitution, Éric Seizelet (Institut d'Asie orientale, Lyon) a analysé les raisons pour lesquelles l'abolition de la peine de mort a, selon lui, peu de chances de voir le jour au Japon, à court terme du moins : la faiblesse du discours abolitionniste et de ses relais au cœur des instances de décision, l'alibi démocratique et sa fonction d'évacuation de la peine de mort de l'espace public, enfin l'inefficacité des pressions internationales. Quant à l'Europe, Geneviève Giudicelli-Delage (Université de Paris 1) devait montrer l'évolution des approches de la vie et de la mort à la lumière des exemples du suicide et de l'euthanasie, mettant en perspective une dialectique entre le droit à la vie et la question d'un droit à la mort. Revenant alors à la peine capitale, Stefano Manacorda (Université de Naples) en a décrit l'abolition en temps de paix, puis en temps de guerre, soulignant néanmoins, depuis le 11 septembre 2001, un durcissement de la coopération judiciaire et policière internationale et un risque de « désengagement » par la dénonciation des accords internationaux. Aux États-Unis, faisait d'ailleurs observer Naomi Norberg (Collège de France), l'extension de la peine de mort a suivi deux vagues successives, même si une certaine limitation de son application, qu'il s'agisse des catégories désormais exclues (mineurs et handicapés mentaux) ou des méthodes d'exécution remises en cause (injection létale), préserve l'espoir d'un recul définitif, mais à long terme.

En conclusion, la comparaison illustrerait, selon Mireille Delmas-Marty, un certain dépassement de l'opposition entre le relatif et l'universel. Certes le relativisme n'a pas disparu et les représentations de couples comme « vie/mort », ou « humain/inhumain » restent enracinées dans chaque tradition nationale. Mais les traditions sont elles-mêmes évolutives. Même si le mouvement abolitionniste est lent et discontinu, il semble sinon universel, du moins universalisable, comme on le constate à travers son extension en droit interne et sa consolidation en droit international, malgré la diversité des valeurs qui fondent les dispositifs juridiques nationaux. Telle est en tout cas la conviction de Robert Badinter (ancien ministre de la Justice, sénateur), qui analyse le mouvement en cours comme la marche inéluctable, à court ou à moyen terme, vers l'abolition universelle de la peine de mort. ■

IMMUNOLOGIE MOLÉCULAIRE



Pr Philippe Kourilsky

Élargissement des activités de recherche à Singapour

Fin 2005, l'agence gouvernementale A*Star de Singapour a demandé au titulaire de la chaire d'immunologie moléculaire, le Pr Philippe Kourilsky, d'aider à renforcer la recherche en immunologie à Singapour. Un plan de développement a été élaboré, approuvé en avril 2006, et mis progressivement en place au sein du *Singapore Immunology Network* (SigN), créé à cet effet. À cette occasion a été signé le 15 décembre 2005, entre le Collège de France et l'Agence A*Star, un accord de coopération qui recouvre pour l'essentiel la biologie, la chimie, les mathématiques et la physique.

Le plan de développement de l'immunologie comprend plusieurs volets :

- ♦ L'implantation d'un noyau d'immunologie fondamentale dans la cité scientifique baptisée « Biopolis »
- ♦ La création de collaborations avec d'autres entités singapouriennes, destinées notamment à assurer le transfert vers la clinique, particulièrement dans les domaines du cancer, de l'allergie, des

maladies auto-immunes et des maladies infectieuses.

- ♦ Le développement de collaborations internationales.

La décision de créer Biopolis date de mars 2001. En 2004, les trois quarts étaient construits et opérationnels. L'ensemble est aujourd'hui achevé. Le potentiel d'accueil approche les 4 000 chercheurs, et les infrastructures techniques sont particulièrement développées. L'un des derniers bâtiments construits à été baptisé Immunos, car il accueille le noyau d'immunologie qui est au cœur du réseau SigN. De fait, 6 000 m² de laboratoires équipés ont été ouverts en septembre 2007.

À terme, c'est-à-dire dans 2 ou 3 ans, quelque 25 groupes autonomes d'une dizaine de chercheurs chacun, y trouveront place.

Les recrutements sont internationaux : 7 groupes sont déjà installés, dont



4 pilotés par des Européens. La chaire d'immunologie moléculaire y dispose d'un espace où sont développés deux projets touchant, l'un à l'immunité innée, et l'autre à l'immunité anti-infectieuse. Les mécanismes de financement ont plusieurs particularités. L'une, et non des moindres, est que l'Agence A*Star couvre la totalité du budget des groupes de recherche qui, à ce jour, n'ont pas à demander de contrats de recherche externes.

En cohérence avec les objectifs du gouvernement singapourien, les activités des laboratoires du SIGN installés dans Immunos, sont fortement axées sur l'immunologie fondamentale, de préférence chez l'homme, en intégrant progressivement et au mieux, les questions, les concepts et les outils de l'immunologie systémique (thème choisi pour le cours 2006-2007 au Collège de France). Les recrutements en cours tiennent compte de ces priorités.

Le réseau SIGN consacre une partie de ses fonds à la promotion des collaborations impliquant d'autres groupes de recherche appartenant aux deux grandes universités de Singapour (NUS et NTU), aux hôpitaux et autres institutions impliquées la

santé. Une société savante singapourienne d'immunologie est proche de naître. Le potentiel d'interface avec d'autres disciplines va fortement augmenter avec la création, sous l'égide de l'agence A*Star, et à proximité de Biopolis, d'une deuxième cité scientifique (Fusionopolis). Cette dernière sera bientôt achevée. Elle sera dédiée notamment aux sciences physiques, informatiques et de l'ingénierie, et aura vocation à héberger 5 000 chercheurs.

Plusieurs accords ont été passés entre A*Star et/ou le réseau SIGN et des institutions étrangères, telles que l'Institut Karolinska en Suède, l'Institut Riken au Japon, et bientôt l'Inserm, l'Institut Pasteur, des instituts australiens, anglais et, bien entendu, le Collège de France. ■

<http://www.sign.a-star.edu.sg/>



Hartmut KÜHNE

Professeur à l'Université libre de Berlin (Allemagne) invité par l'Assemblée des professeurs à l'initiative du Pr Jean-Marie Durand.

Il a donné les 6, 13, 20 et 27 mars 2007, quatre leçons intitulées :

1. Le fleuve et la steppe : conditions de vie à l'époque assyrienne dans le Habur
2. Dûr-Katlimmu, capitale occidentale du royaume médioassyrien
3. Dûr-Katlimmu la magnifique : division urbaine et fonctionnelle comme miroir de la structure sociale
4. Après l'effondrement de l'empire assyrien : légendes et nouvelles données



Le fleuve et la steppe : conditions de vie à l'époque assyrienne dans le Habur

L'objet de la première conférence fut de dégager la situation géoclimatique fragile de la Haute-Mésopotamie, une région caractérisée par une grande variété de zones climatiques et agricoles sur un espace limité. Nous avons en particulier mis en évidence la situation défavorable de Tell Schech Hamad / Dur-Katlimmu au sein de la zone d'agriculture irriguée. Un projet de recherche interdisciplinaire a pu prouver que le climat dans la région n'a pas connu de changements fondamentaux durant les quatre derniers millénaires, hormis des fluctuations mineures désignées comme *pessima* et *optima*. Aussi les changements climatiques ne peuvent-ils être tenus pour responsables de la situation actuelle, marquée par une forte dégradation de la végétation et de la faune. Nous avons en revanche des témoignages d'interventions humaines dans l'équilibre naturel, dont les conséquences négatives ont été d'autant plus durables qu'étaient fragiles les micro-espaces considérés. De ce fait, les conditions environnementales auxquelles les hommes se trouvaient confrontés variaient d'une époque à l'autre. Lorsque l'homme devait s'adapter

aux changements de situation, il développait d'autres stratégies de subsistance, qui transformaient à nouveau la nature. À partir des modèles d'implantation, il est possible de calculer le degré de transformation anthropique de la nature et de montrer que les conditions environnementales du Bas-Habur à l'époque médio-assyrienne étaient restées relativement intactes. On assista au contraire pendant la période néo-assyrienne à une transformation totale des paysages, qui toucha même les espaces défavorables.

Dûr-Katlimmu, capitale occidentale du royaume médioassyrien

La fondation de Dur-Katlimmu comme siège d'un gouvernorat assyrien remonte à Salmanassar I^{er} (XIII^e siècle av. n. è.). Les sources locales néo-assyriennes montrent en effet que la divinité principale de la ville était un certain « Salmanu ». Or, selon Karen Radner, dont l'argument est repris ici, Salmanu n'était pas à l'origine une divinité individualisée mais la dénomination d'une figure du dieu Assur. Ceci, ainsi que la ressemblance frappante des situations géoclimatiques d'Assur et de Dur-Katlimmu, a constitué le fondement du sort commun qui lia les

deux villes jusqu'à leur disparition. Dans le même temps, la fondation de Dur-Katlimmu a affirmé la domination assyrienne sur la région du Bas-Habur et, au-delà, sur la zone de steppe inculte qui s'étendait entre les deux villes. L'installation à Dur-Katlimmu d'un grand vizir, Assur-iddin, membre de la famille royale, qui administra le sud du Hanigalbat après sa conquête, a fortement accru à l'époque l'importance de ce centre provincial par rapport aux autres. Tout cela est mis en évidence par l'archive d'Assur-iddin découverte à Dur-Katlimmu. Le rôle de la ville à partir du milieu du XII^e siècle n'a pas encore fait l'objet de recherches mais peut être reconstitué d'après les fouilles de Tell Bderi, Tell Ajaja et Tell Taban. Ces dernières montrent en effet que les descendants des gouverneurs mis en place par Assur ont profité de la liberté laissée par l'affaiblissement de l'empire pour s'élever eux-mêmes. Ces « royaumes-clients » se comportèrent toutefois loyalement envers Assur et résistèrent à l'assaut des Araméens en les repoussant vers le nord et le nord-ouest. Dans le cas contraire, l'empire médio-assyrien se serait effondré. Mais de fait, il a pu réchapper du pessimisme climatique et à la crise politique qui l'a accompagné.

Dûr-Katlimmu la magnifique : division urbaine et fonctionnelle comme miroir de la structure sociale

La continuité de plus en plus évidente entre les empires médio- et néo-assyriens est documentée aussi à Dur-Katlimmu par deux trouvailles. La première est la découverte, à la surface du versant sud de la citadelle, d'un orthostate dont le relief date certainement, d'après son style, du règne d'Assurnasirpal II. La seconde est la preuve définitive acquise pour la première fois en 2003, grâce à la mise au jour d'un scellement de vase, que la ville basse II est une extension de la ville datant du IX^e siècle: l'inscription du sceau mentionne en effet Nergal-Eresh, le gouverneur bien connu de la province de Rasappa. L'édification de cette ville basse II marqua le début de l'épanouissement de Dur-Katlimmu: la ville s'étendait désormais sur un espace encéint de 60 ha; avec les faubourgs du Nord et de l'Est, le site couvrait une surface de 110 ha. Les fouilles des dernières années ont fourni une séquence stratigraphique qui permet de distinguer deux phases dans l'histoire de l'occupation : la phase 7 documente la plus ancienne occupation néo-assyrienne des IX^e et VIII^e siècles, sur la roche vierge, niveau d'occupation qui a été déblayé jusqu'aux fondations lors de l'édification de la ville néo-assyrienne plus récente aux VIII^e-VII^e siècles. La structure urbaine du site apparaît grâce à une prospection géomagnétique entreprise comme complément aux fouilles des années 1999-2003. Les résultats obtenus donnent tort au cliché emprunté au Moyen Âge européen qui veut que les villes basses renferment toujours les quartiers d'habitation de la population. La ville basse II de Dur-Katlimmu n'eut certainement pas cette fonction mais hébergea au contraire les élites qui y avaient construit leurs résidences et palais luxueux. La muraille n'a pas tant servi, en premier lieu, à défendre la ville, qu'à

séparer les élites de la population du pays.

Le modèle d'implantation de la région du Bas-Habur et de la Djéziré orientale ainsi que l'installation d'un système régional d'irrigation permettent d'imaginer les modifications qui ont dû détruire de manière importante et irrémédiable le milieu naturel. Ces changements amenèrent à une administration et à un contrôle étendus des régions appartenant alors au Kernland élargi et eurent pour conséquence une poussée de l'urbanisation dont la structure nous est décrite par l'inscription du roi Adad-nerari III sur la stèle de Tell Rimah. Le statut particulier de Dur-Katlimmu est souligné par la présence du *ša qurbuti* Shulmu-sharri, un confident du roi, qui résida dans la ville et eut beaucoup d'influence.

Après l'effondrement de l'empire assyrien : légendes et nouvelles données.

Qu'advint-il des Assyriens après l'effondrement subit de leur empire plus que millénaire en 612 av. n. è. ? Nos manuels d'histoire nous apprennent qu'ils ont disparu sans laisser la moindre trace derrière eux. Cette chute invraisemblable fait figure aujourd'hui de cliché impertinent. Les fouilles de Dur-Katlimmu apportent le témoignage que les élites locales assyriennes survécurent presque sans dommages à l'effondrement et à la destruction totale du Kernland et que le nouveau souverain, le roi babylonien Nebukadnezar II, les laissa tranquilles de manière à s'assurer de leur loyauté. Quatre textes cunéiformes hors du commun sont rédigés à la manière assyrienne mais datés d'après le roi de Babylone ; les témoins figurant dans ces documents administratifs sont issus des familles mentionnées auparavant dans les archives de Shulmu-sharri, le confident du roi. Dur-Katlimmu et ses environs sont restés assyriens

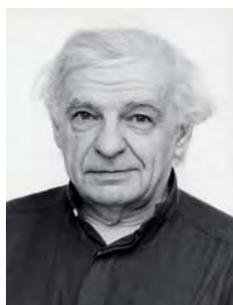
et nous possédons des indices de la préservation des contacts avec la ville d'Assur. Le fait qu'Assur ne fût jamais reconstruite et perdit son statut de centre économique condamna cependant aussi Dur-Katlimmu à un lent dépérissement, qui l'amena finalement à disparaître avec la conquête de Babylone par les Achéménides. ■

VISITE DES CONSEILLERS DIPLOMATIQUES

Ces dernières années, le Collège de France a signé des conventions de partenariat avec dix-sept institutions universitaires et scientifiques étrangères. Afin de faire le point sur ces échanges et de présenter les récentes activités du Collège, le Pr Pierre Corvol, Administrateur, et le Pr John Scheid, chargé des Relations internationales, ont convié à un petit déjeuner de travail, le 28 juin dernier, les conseillers scientifiques des ambassades concernées. M. Robert Fahri (Direction générale de la coopération internationale et du développement) représentait le ministère des Affaires étrangères. ■

Conseillers scientifiques présents à la réunion du 28 juin 2007 :

- ◆ Eduardo Alonso (Espagne)
- ◆ Zhangde Bai (Chine)
- ◆ Antony Bousmar (Belgique)
- ◆ Robert Dry (États-Unis)
- ◆ Helga Ebeling (Allemagne)
- ◆ Karl-Michael Gräns (Suède)
- ◆ Francesco Grasso (Italie)
- ◆ Anita Mazor (Israël)
- ◆ Abdallah Naaman (Liban)
- ◆ Camelia Sobhi (Egypte)



La Société Kafka et la Ville de Prague ont décerné leur prix international annuel de littérature, le Prix Kafka, à Yves Bonnefoy, titulaire de la chaire d'Études comparées de la fonction poétique, le 30 octobre 2007, à la Mairie de

Prague (République Tchèque). Ce prix récompense l'œuvre d'un écrivain contemporain. ■



Dans sa séance annuelle du 19 juillet 2007, la British Academy (Londres), a élu au titre de *Corresponding Fellow* le Professeur

Denis Knoepfler, titulaire de la chaire d'Épigraphie et histoire des cités grecques. ■



Le prix Balzan 2007 a été attribué au Professeur Michel Zink, titulaire de la chaire de Littératures de la France médiévale.

L'attribution du prix Balzan a été motivée pour sa contribution fondamentale à la compréhension de la littérature française et occitane du Moyen Âge, étape décisive dans la formation

de la littérature européenne, pour sa réinterprétation du rapport entre littérature médiévale et littérature moderne ainsi que pour ses travaux pionniers visant à situer la littérature du Moyen Âge dans la tradition culturelle française et européenne. ■

ACTUALITÉ LITTÉRAIRE

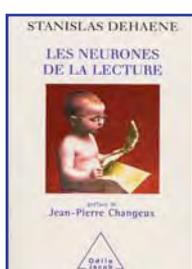


L'Homme artificiel
Colloque annuel du Collège de France
2006
sous la direction de Jean-Pierre Changeux
Paris, Éditions Odile Jacob, 2007.

Palliant nos défaillances ou étendant nos pouvoirs, les prothèses ont envahi nos vies. Nous voilà un peu des cyborgs, ces hybrides de vivants et de machines mis en scène par la science-fiction.

Faut-il avoir peur de « l'homme artificiel » ? Où en sont la fabrication d'organes artificiels et la thérapie génique ? Comment nos modes de vie sont-ils bouleversés par la médecine électronique ou la justice informatique ?

La biologie synthétique pourra-t-elle fabriquer une cellule vivante ? Pour tenter d'y voir clair, il faut croiser les disciplines : histoire des techniques, anthropologie, biologie, médecine, chirurgie, neurosciences, droit, littérature, philosophie.



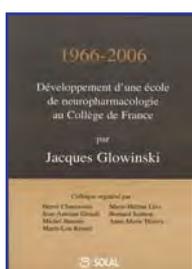
Les Neurones de la lecture
Stanislas Dehaene
Préface de Jean-Pierre Changeux
Paris, Éditions Odile Jacob, 2007.

Les Neurones de la lecture s'ouvre sur une énigme : comment notre cerveau de primate apprend-il à lire ? Comment cette invention culturelle, trop récente pour avoir influencé notre évolution, trouve-t-elle sa place dans notre cortex ?

Voici qu'émerge une nouvelle science de la lecture. Tandis que l'imagerie cérébrale en révèle les circuits corticaux, la psychologie en dissèque les mécanismes. Ces résultats inédits conduisent à une hypothèse scientifique nouvelle. Au cours de l'acquisition de la lec-

ture, nos circuits neuronaux, conçus pour la reconnaissance des objets, doivent se recycler pour déchiffrer l'écriture – une reconversion lente, partielle, difficile, qui explique les échecs des enfants et suggère de nouvelles pistes pédagogiques.

Qu'est-ce que la dyslexie ? Certaines méthodes d'enseignement de la lecture sont-elles meilleures que d'autres ? Pourquoi la méthode globale est-elle incompatible avec l'architecture de notre cerveau ? Utilise-t-on les mêmes aires cérébrales pour lire le français, le chinois ou l'hébreu ? La lecture subliminale existe-t-elle ? Autant de questions auxquelles Stanislas Dehaene, spécialiste de la psychologie et de l'imagerie cérébrale, apporte l'éclairage des avancées les plus récentes des neurosciences.



1966-2006
Développement d'une école de neuropharmacologie au Collège de France
par Jacques Glowinski
Colloque organisé par Hervé Chneiweiss, Jean-Antoine Girault, Michel Hamon, Marie-Lou Kemel, Marie-Hélène Lévi, Bernard Scatton, Anne-Marie Thierry
Paris, Éditions Solal, 2007.

Le dernier cours ou le dernier séminaire d'un professeur au Collège de France est toujours un événement. Ce dernier séminaire est souvent l'unique occasion d'organiser un colloque permettant de rassembler pendant une ou deux journées ses anciens collaborateurs et ses amis pour se retrouver dans une ambiance conviviale et évoquer les principales contributions scientifiques de son laboratoire ou de collaborations fructueuses, mais aussi

pour rappeler les souvenirs de ces nombreux échanges qui ont marqué votre existence.

Retracer brièvement certaines des contributions originales réalisées pendant leur séjour dans le laboratoire ou dans le cadre de collaborations, mais surtout leur propre parcours, telles ont été les suggestions données aux intervenants de ce colloque.

Ces interventions qui ont remarquablement illustré les multiples facettes des recherches et de l'ambiance de ce laboratoire, mais aussi la richesse et la diversité des parcours scientifiques de leurs auteurs, sont dans leur grande majorité regroupées dans ce livre grâce à la générosité de la Fondation IPSEN.



Non et non ou non ? Entretiens entre un philosophe et un logicien

Jean-Marie Zemb

Limoges, Éditions Lambert-Lucas, 2007.

Non et non ou non ? n'est pas sans rapport avec la tradition académique, continûment pratiquée jusqu'au XVIII^e siècle, du dialogue péripatéticien. Pourquoi, semble demander l'auteur, une étude scientifique devrait-elle renoncer aux ornements de la conversation ? Pourquoi se refuser de passer

et repasser librement, comme bon semble, les frontières placées par l'université française entre disciplines aussi voisines que la logique, la grammaire et la philosophie ? Jean-Marie Zemb revient ici sur les thèmes qui ont nourri sa pensée tout au long de sa vie. Comme dit l'un de ses personnages, « il n'eût de cesse, comme le *Hans im Schnokeloch*, de chercher à identifier les pesanteurs du langage, mais aussi l'obédience des langues à leur nature profonde et transcendante, car chaque langue, y compris bien sûr celle du philosophe, est relative à la pensée ».



La question de Palestine

Tome troisième 1947-1967

L'accomplissement des prophéties

Henry Laurens

Paris, Éditions Fayard, 2007.

Ouverte dès le XIX^e siècle, la question de Palestine a pris un caractère particulièrement aigu après la Seconde Guerre mondiale. En dépit des apparences et des idées reçues, ce n'est pas la Shoah qui a accéléré le dessein des Juifs de fonder un « foyer national », mais plutôt le déclin de la puissance européenne, en particulier de la Grande-Bretagne au Moyen-Orient. Durant le conflit et juste après, ce sont en effet le Liban, la Syrie, l'Irak, la Jordanie qui se trouvent débarrassés des mandats confiés en 1919 par la SDN à la France et à l'Angleterre, et quelques années plus tard, l'Égypte elle-même acquiert son indépendance. Pour les sionistes, le moment est venu. La création d'Israël est décidée à l'arraché à l'ONU. Mais les pays arabes, estimant que ce nouvel État, créé à leurs dépens, n'a été voulu par les Européens que pour se racheter de la destruction des Juifs d'Europe, ne s'inclineront jamais devant le partage de la Palestine. Incursions des uns dans le territoire des autres, sabotages, luttes pour la terre et pour l'eau douce, rancœurs et haines, jeu des grandes puissances et des puissances déclinantes empêcheront jusqu'à

nos jours qu'une issue soit trouvée. Quant aux souffrances des Palestiniens, elles seront bien longues à être prises en compte.

À lire la minutieuse chronique dressée dans ce nouveau volume (1947-1967) par Henry Laurens, on se convainc que la culture du conflit est devenue comme une seconde nature de ces contrées : indépendant depuis quelques jours, Israël doit faire face à un conflit ouvert ; en 1956, alors que le problème à résoudre pour les Européens est de répondre à Nasser après la nationalisation du canal de Suez, Israël fait partie d'une improbable coalition anglo-française ; en 1967, comme aucune frontière ne semble intangible et comme Américains et Soviétiques se révèlent incapables – ou peu désireux – de calmer le jeu en lieu et place des Européens, Israël s'estime contraint d'attaquer de nouveau ses voisins. À chaque guerre Israël se renforce, à chaque fois, l'humiliation vient nourrir la haine.

L'histoire n'a pas pour rôle de renvoyer les protagonistes de ce sempiternel conflit dos à dos – et pourtant une bonne part des torts sont partagés –, mais elle peut apporter une irremplaçable contribution en montrant comment on en est arrivé là. Des décideurs de bonne volonté pourraient toujours en faire leur miel...



Hommage à Bagdad

Traducteurs et lettrés de l'époque
abbasside

Javier Teixidor

Paris, CNRS Éditions, 2007.

En écrivant ce livre j'ai voulu faire revivre la splendeur de Bagdad à un certain moment de sa longue histoire : je pense aux VIII^e, IX^e et X^e siècles quand la ville fut la capitale des califes abbassides. Le récit de cette lointaine époque, impériale et glorieuse,

m'aide à exorciser le funeste tourbillon de violence et d'affliction extrême dont la ville est aujourd'hui la victime. Même si je sais qu'aucun exorcisme ne libère définitivement l'esprit de ses démons, le souvenir de ces années vécues à Bagdad m'a poussé inexorablement à recourir à la magie d'évoquer – encore une fois pour certains – ces savants de la Bagdad de jadis qui, écrivant en syriaque ou en arabe, contribuèrent de manière définitive à la naissance de la culture arabe dont bénéficia amplement l'Europe entière.



La galerie des Glaces
Chef d'œuvre retrouvé
 Jacques Thuillier
 Paris, Découvertes Gallimard, 2007.

Chacun connaît la galerie des Glaces du château de Versailles, mais « jusqu'ici qui peut dire l'avoir vue ? Personne », rappelle Jacques Thuillier, « et pour une bonne raison : elle était invisible ». Commencée en 1678, la galerie avait été longuement méditée par Louis XIV et son ministre Colbert, par Jules Hardouin-Mansart, l'architecte, et par Charles Le Brun, le premier peintre du roi. Achevée en 1684, elle renfermait – outre son décor de marbre, de bronzes dorés et ses 357 miroirs – un véritable chef-d'œuvre : sa voûte peinte, à la gloire de la France et de Louis

XIV. Elle allait constituer le cadre privilégié des grandes fêtes de la Cour. Mais la galerie n'a pas seulement connu fastes et lumières depuis le départ de la famille royale en 1789, elle survit au centre du palais, habitée par l'Histoire, respectée, visitée. Mais morte.

Le chef-d'œuvre de Le Brun avait en partie disparu, victime des outrages du temps et de restaurations abusives. Le faire revenir à sa splendeur était un défi... lancé en 2002, gagné en moins de cinq ans. Une restauration exemplaire vient de rendre à Versailles tout le souffle de son plus grand décor. Le miracle s'est produit.



Décrire et peindre
 Essais sur le portrait iconique
 Gilbert Dagron
 Bibliothèque illustrée des Histoires
 ouvrage publié avec le soutien de la
 Fondation Ebersolt du Collège de France
 Paris, Gallimard, 2007.

Peut-on, en bonne théologie, représenter le Christ, à la fois homme et Dieu ? Où doit s'arrêter le culte rendu aux « saintes images » ? Comment l'homme, « créé à l'image de Dieu », s'intègre-t-il dans cette vision hiérarchisée du visible et de l'invisible ? À ces questions fondamentales qui sont au cœur de la crise iconoclaste des VIII^e-IX^e siècles et de l'art byzantin, les réponses ne sont pas ou pas seulement religieuses. Elles sont à chercher dans la philosophie de la représentation de l'Antiquité finissante, dans les rapports entre un certain type de portraits peints et les mots codés de la description physique, dans une « réception » qui fait d'une image schématique le support de visions et de rêves, dans le passage de l'historique à l'imaginaire.

Reprenant et complétant la matière de recherches qui se sont échelonnées sur plus de vingt-cinq ans, Gilbert Dagron cherche à montrer la part d'iconoclasme qui subsiste dans le portrait iconique après que les théologiens eurent célébré le « triomphe des images », et les raisons qui poussèrent quelques grands initiateurs de la peinture moderne (Kandinsky, Matisse) à se réclamer de l'icône byzantine.

Déjà auteur dans la « Bibliothèque des histoires » de *Empereur et prêtre. Etude sur le « césaropapisme » byzantin* (Gallimard, 1996), Gilbert Dagron apporte ici une contribution à la « Bibliothèque illustrée des histoires » avec un ouvrage dont l'argumentation prend appui sur une iconographie choisie : mosaïques et peintures, monnaies, manuscrits illustrés dont certains sont peu connus. Autant de témoins d'une riche culture qui fut et reste l'un des modèles de l'esthétique européenne.



Res Gestae divi Augusti
 Hauts faits du divin Auguste
 John Scheid
 Paris, Les Belles-Lettres, 2007.

Après le décès de l'empereur Auguste, en 14 ap. J.-C., Tibère fit lire au Sénat un texte dans lequel le fondateur du régime impérial dressait le bilan de tout ce qu'il avait fait depuis son entrée en politique. Écrits sous la dictée du principal acteur de cette époque, les *Hauts faits du Divin Auguste* sont le seul document direct étendu qui nous provienne de ces événements d'une importance mondiale. Dans ce

bilan politique à portée constitutionnelle, le vieil empereur donne sa vision de la « République » et de la manière de la gouverner. Il expose les faits tels qu'ils étaient, sans les cacher ni les nier, en y ajoutant comme un avertissement pour l'avenir : ce n'est qu'en imitant son gouvernement, avec à l'occasion la même dureté, que les Romains pouvaient éviter de nouveaux conflits. Le document contient également de précieux renseignements sur la fondation d'un empire qui jeta les bases du monde occidental actuel. Ce volume donne une nouvelle édition, une traduction et un commentaire de ce document, conservé par quatre copies épigraphiques.



Études avestiques et mazdéennes, vol. 2 Le *Hom Stom* et la zone des déclarations

Jean Kellens
Collection dirigée par Pierre Briant, chaire
d'Histoire et civilisation du monde aché-
ménide et de l'empire d'Alexandre
Collège de France
Paris, Éditions de Boccard, 2007.

Ce volume s'insère dans un projet qui tend à faire l'analyse des textes de l'Avesta sur le mode économique dont Louis Renou, dans les Études védiques et paninéennes, a procédé

pour le Veda. Il s'agit de toiler le texte édité par Geldner, de mentionner méticuleusement les difficultés, de traduire de manière aussi signifiante que grammaticale, avec, en cas de besoin, de brèves notes d'exégèse. Ce préambule au dépouillement lexicographique du vieux livre mazdéen et à son interprétation religieuse se poursuit dans ce deuxième volume avec l'analyse de Yasna 7.24 à 15.4.



Mistici italiani dell'età moderna

Textes réunis par Giacomo Jori,
Introduction de Carlo Ossola,
Turin, Einaudi [« I Millenni »],
2007, LX + 706 p.

Ces traités baroques de mystique dressent et illustrent une *theologia mystica* appelée à fournir – sur les déchirures de la *mystica*

memoralis – la reprise perdue d'un « habit de voyage », vocabulaire de points de repère, dessin imagé dans les ténèbres d'une nuit qu'on remplit d'étoiles, de figures, de constellations. Cette théologie mystique, qui a renoncé aux paysages du visible, brode néanmoins le néant des ténèbres de restes lumineux : des langues de feu, des éclairs, *fulguratio coruscans*.

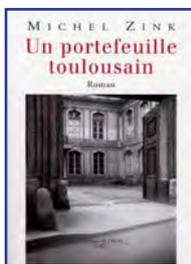


Le antiche Memorie del Nulla

a cura di Carlo Ossola
versioni e note di Linda Bisello,
terza edizione con un saggio di José Ángel Valente,
Roma, Edizioni di Storia e Letteratura,
2007, 277 p., (Temi e Testi 38).

« Libertins et mystiques se disputent, au cœur du XVII^e siècle, les profondeurs et les

primautés du *Nihil*. Ce recueil de textes très rares, dont seule la Bibliothèque Mazarine conserve un exemplaire complet, est accompagné de la méditation que l'un des poètes les plus exigeants du XX^e siècle, José Ángel Valente, a tissée – de Juan de la Cruz à Beckett – autour des conditions de la connaissance et de la poésie à l'époque moderne ».



Un portefeuille toulousain

Michel Zink
Paris, Éditions de Fallois, 2007.

Automne 1956. Émilien Rébeyrol, professeur au lycée de Toulouse, surprend à son retour de vacances un cambrioleur qui fouille dans ses papiers. Ses travaux auraient-ils une telle importance ? Il n'en doute pas un instant. Sa voisine et propriétaire, Mlle de Cantelou, soupçonne, quant à elle, l'intrus d'être à la recherche d'un portefeuille compromettant, retrouvé dans un lieu qui ne l'est pas moins.

Mais compromettant pourquoi ? Compromettant pour qui ? Les souvenirs douloureux ou glorieux de l'Occupation et de la Libération sont encore proches. Où sont les héroïsmes cachés, où les gloires usurpées ? Les nouveaux troubles des temps agitent les esprits : la guerre d'Algérie, le soulèvement de Hongrie, les préparatifs de l'expédition de Suez. Au milieu des drames passés et présents, chacun mène sa petite vie dans les rues étroites et les vieilles maisons de Toulouse.

Autres publications



**Charles-Louis-Marie de Coskaer
Comte de la Vieuville**
Mémoires et œuvres diverses
Établie et annotée par Catherine Hémon-
Fabre et Pierre-Eugène Leroy
Préface de Marc Fumaroli
Collection de la Bibliothèque des
correspondances, mémoires et journaux
Paris, Éditions Champion, 2007.

Ouvrir pour la première fois de tels *Mémoires*, c'est faire irruption dans la vie de l'autre, puiser dans ce qu'il nous dit de lui-même, plus ou moins innocemment, pour aller à sa rencontre, le découvrir et en même temps approfondir la connaissance des hommes en général, d'une époque, enfin de soi-même.

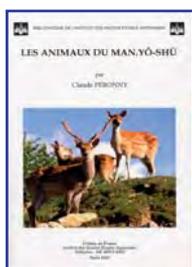
En entrant dans le récit autobiographique de Charles-Louis-Marie de La Vieuville, le trouble du lecteur d'aujourd'hui est encore plus sensibilisé par la genèse même du manuscrit : non seulement ce texte est totalement inédit, mais il a failli disparaître puisqu'il appartient à un fonds privé, et le nom même de l'auteur ne se lisait plus. L'ensemble de ce fonds est particulièrement précieux pour l'étude de la diffusion de la littérature clandestine.

Par ailleurs ce texte dense, écrit dans un français coloré, laisse entrevoir une personnalité originale : celle d'un grand seigneur, benjamin d'une des premières familles de France. Mal

aimé par sa mère, il souffre en plus de sa position peu enviable de dernier-né. Son récit de la première moitié du siècle est plein de péripéties : il a mené ses « caravanes » de chevalier de Malte en Méditerranée; il a participé aux dernières campagnes du règne de Louis XIV en Allemagne ; il s'est divertit dans la vie parisienne de la Régence et des premières années du règne de Louis XV. Ses jugements, très proches de ceux de Saint-Simon sur le système de Law et ses conséquences, sur la crise janséniste, ont l'intérêt, formulés au milieu du siècle, de lever pour nous le voile sur les causes premières de la Révolution française.

On a joint des lettres relatant un voyage aux Pays-Bas et un manuscrit de *Pensées*. Ces textes complètent le portrait d'un homme qui cultive l'originalité de caractère tout en étant un témoin lucide de son temps.

Catherine Hémon-Fabre et Pierre-Eugène Leroy, tous deux maîtres de conférences au Collège de France, ont publié récemment *Les œuvres poétiques complètes de Mme des Houllières* aux Éditions Bartillat. Pierre-Eugène Leroy a procuré de nombreuses éditions de correspondances, notamment de Mme de Maintenon, ainsi que des travaux sur la Champagne.



Les animaux du Man.yô-shû
Claude Péronny
Collège de France, Institut des Hautes
Études japonaises
Paris, De Boccard, 2007.

L'anthologie du Man.yô-shû est une œuvre capitale de la littérature japonaise. Compilée dans la première moitié du VIII^e siècle, elle compte quelque 4 500 poèmes dont bon nombre ont trait à la nature. On en recense plus de 1 600 comportant des noms de plantes et 720 où apparaît celui d'un ou de plusieurs animaux.

Chez ces derniers, les oiseaux forment le groupe le plus important mais mammifères,

poissons, insectes et autres sont également présents. Les animaux sont rarement le thème principal d'un poème, l'usage de leur nom est presque toujours métaphorique et en rapport avec une de leurs caractéristiques.

La faune japonaise comporte quelques espèces spécifiques telles le cerf *shika*, l'écureuil volant, le macaque ou encore la bouscarle chanteuse mais, dans leur majorité, des espèces similaires ou très proches se rencontrent dans nos régions. Chacune fait l'objet d'une description zoologique suivie par la traduction d'un ou de plusieurs poèmes où elles figurent.



Terre pure, Zen et autorité La Dispute de l'ère Jôô et la Réfutation du Mémorandum sur des contradictions de la foi par Ryônyo du Honganji

Jérôme Ducor
Collège de France, Institut des Hautes
Études japonaises
Paris, De Boccard, 2007.

La Dispute de l'ère Jôô naît au milieu du XVII^e siècle japonais comme une querelle scolastique tournant, notamment, autour de l'interprétation de la Terre pure : ce domaine du Buddha Amida existe-t-il réellement à l'ouest de notre univers ou ne se trouve-t-il pas plutôt dans le cœur même du pratiquant, comme le soutient le Zen ?

Réglée à travers la *Réfutation* publiée à cette occasion par Ryônyo, le 13^e patriarche du Honganji, la querelle doctrinale se doubla d'une crise institutionnelle entre ce temple et le Kôshôji, sa principale dépendance. D'abord interne à l'École véritable de la Terre pure (*Jôdo-Shinshû*), la Dispute de l'ère Jôô fut finalement tranchée par les autorités shôgunales en faveur du Honganji, qui devint un rouage capital dans la politique de surveillance de la vie religieuse du Japon pour les deux siècles à venir.

Ce livre aborde la Dispute de l'ère Jôô sous une double perspective doctrinale et historique à partir des sources originales, tout en offrant la première traduction occidentale de la *Réfutation* de Ryônyo.

Il retrace ainsi la genèse d'une véritable scolastique au sein du Jôdo-Shinshû, ainsi que le développement de l'interprétation immanentiste de la Terre Pure depuis la Chine du VII^e siècle. Il tente aussi de débrouiller les tenants et aboutissants du conflit né entre le Honganji et le Kôshôji, dont les moindres ne sont pas les liens familiaux étroits entre ces deux temples, l'aristocratie impériale et la nouvelle oligarchie shôgunale.

Au final, le lecteur découvrira que l'École véritable de la Terre pure se présentait au XVII^e siècle comme une école sophistiquée, tant sur le plan doctrinal qu'institutionnel, loin du cliché occidental qui veut faire d'elle un bouddhisme vulgaire en l'opposant à l'élitisme du fameux « Zeri dés samourais ».

Jérôme Ducor est conservateur du Département Asie du Musée d'ethnographie de Genève.

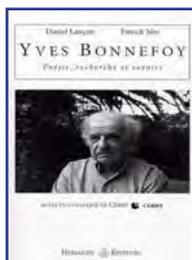


Poésie, mémoire et oubli La conscience de soi de la poésie Colloque de la Fondation Hugot du Collège de France réuni par Yves Bonnefoy, actes rassemblés par Odile Bombarde ouvrage publié avec le concours de la Fondation Hugot Turin, Nino Aragno Editore, 2005.

De 1991 à 2004 Yves Bonnefoy a réuni à la Fondation Hugot du Collège de France une série de colloques fermés sur la « conscience de soi de la poésie ». Une anthologie de ces colloques, pour la plupart demeurés inédits, est en préparation aux éditions du Seuil. Mais les éditions Nino Aragno, à Turin, ont publié l'intégralité du colloque consacré à Poésie, mémoire et oubli.

Qu'en est-il aujourd'hui du rapport spécifique de la poésie à la mémoire ? La poésie est-elle, comme le pense Yves Bonnefoy, « souvenir de cette expérience de la réalité, antérieure à la pensée conceptuelle » ? Dans la perspective

ainsi ouverte on trouvera les contributions de Jean Starobinski sur la nostalgie, de Carlo Ossola sur loi et poésie, de Michel Zink sur l'amour d'enfance dans la littérature médiévale, de Brian Stock sur Saint Augustin, de Jacqueline Risset sur un vers de Pétrarque, de Maurice Olender sur les langues du Paradis. John E. Jackson, Harald Weinrich, Michael Edwards commentent respectivement Racine, Frédéric le Grand, Wordsworth et Shakespeare. Sont aussi étudiées les œuvres de Maurice de Guérin, de Baudelaire, de Valéry, de Borges avec les textes de Jérôme Thélot, de Patrick Labarthe, de Jacques Ravaut et d'Odile Bombarde. Enfin les tableaux du peintre allemand Anselm Kiefer ont, comme le montrent Karlheinz Stierle et Patricia Oster, la fonction de représenter la mémoire refoulée d'une époque maudite et de faire ainsi se rejoindre le registre éthique et le registre esthétique.



**Yves Bonnefoy,
Poésie, recherche et savoirs**
Daniel Lançon, Patrick Née
Actes du colloque de Cerisy
Ouvrage publié avec le soutien du Collège
de France
Paris, Hermann Éditeurs, 2007.

Yves Bonnefoy, poésie, recherche et savoirs, qui rassemble les contributions au colloque de Cerisy-la-Salle du 23 au 30 août 2006, s'inscrit dans une perspective totalement inédite : les contributeurs invités l'ont été non comme spécialistes d'une œuvre poétique, mais pour leur compétence dans plusieurs domaines du savoir, qu'ils ont su mettre en dialogue avec la pensée-poésie d'Yves Bonnefoy : disciplines du langage, histoire de l'art, philosophie, histoire des idées et sociologie, histoire des religions et théologie, psychanalyse. Chaque section est consacrée à l'un de ces domaines (suivie de débats et d'une table ronde finale réunissant les participants autour d'Yves Bonnefoy, qui s'y exprime abondamment sur tous les sujets abordés), et l'ouvrage s'achève sur la réflexion propre du poète sur les rapports entre « savoirs », « recherche » et « poésie ».

Les divers conférenciers ont eu à cœur de dégager une dialectique entre la connaissance

de la discipline qui est la leur, et la prise en compte des propositions émises à cet égard par l'œuvre d'Yves Bonnefoy : il s'agissait de savoir dans quelle mesure les développements de cette œuvre ont pu, ou pourront, accompagner voire infléchir tel ou tel questionnement propre au savoir considéré.

Faut-il souligner à quel point la position exceptionnelle d'Yves Bonnefoy dans le champ de la poésie contemporaine a pu seule permettre une telle plate-forme d'études ? Rappelons l'étendue de ses formations (en philosophie comme en histoire de l'art), son intérêt profond pour le jeu de l'inconscient et pour tous les systèmes religieux, l'ouverture de ses activités éditoriales en sciences humaines (la direction chez Flammarion de la collection de référence « Idées et recherches », ou de la vaste entreprise du *Dictionnaire des mythologies*), enfin ses propres travaux d'historien d'art et d'essayiste, ainsi que son enseignement au Collège de France : ce sont tous ces aspects d'une œuvre qui court sur plus de soixante ans de poésie et de réflexion sur la situation de la poésie au sein des activités humaines, qui servent ici à l'avancée d'une commune recherche.

DVD



Composer. Musique, Paradoxe, Flux
Pascal Dusapin

Ce DVD comprend, outre le film intégral de la leçon inaugurale, un entretien avec le Pr Stanislas Dehaene (chaire de Psychologie cognitive expérimentale) et une présentation de Pascal Dusapin par le Pr Jean-

Marie Lehn (chaire de Chimie des interactions moléculaires). On y trouve également l'étude n° 3 pour piano de Pascal Dusapin interprétée par Vanessa Wagner. Coproduction Collège de France - Cned - Doriane films.

DE L'AUTORITÉ

COLLOQUE DE RENTRÉE DU COLLÈGE DE FRANCE

18 ET 19 OCTOBRE 2007

Le colloque de rentrée du Collège de France a eu lieu les 18 et 19 octobre 2007. C'était la septième édition de cette manifestation qui, sur un sujet d'actualité et d'intérêt pour l'ensemble des disciplines représentées au Collège de France, illustre l'universalité des enseignements qui y sont donnés et la collégialité qui y lie ses professeurs. Cette année, une petite moitié de professeurs du Collège et une grosse moitié d'invités français et étrangers ont ainsi dialogué pendant deux jours sur la notion d'autorité.

« Autorité. Droit ou pouvoir de commander, de se faire obéir. » De l'antiquité au monde contemporain, dans toutes les cultures, l'autorité – la souveraineté, le sacré, le livre, le dogme – a fondé l'ordre social. Dans son beau chapitre sur l'autorité du *Vocabulaire des institutions indo-européennes*, Émile Benveniste, longtemps professeur au Collège de France, rappelait que le terme d'*auctoritas*, dérivé abstrait d'*actor*, vient du verbe *augeo*, signifiant « augmenter, accroître » en latin classique. Au Moyen Âge, l'auteur est celui qui amplifie l'héritage des anciens. Mais Benveniste jugeait ce rapprochement insuffisant. Comme rapporter le sens politique et religieux fort de l'*auctoritas* à une simple augmentation ? C'est qu'en indo-iranien la racine aug- désigne

la force, notamment divine, « un pouvoir d'une nature et d'une efficacité particulières, un attribut que détiennent les dieux ». En latin, dans ses emplois anciens, *augeo* indique non le fait d'accroître, mais l'acte de produire hors de son propre sein, l'action créatrice qui fait surgir, privilège des dieux et des forces naturelles, non des hommes. Ainsi s'explique la valeur éminente de l'*auctoritas* : acte démiurgique, qualité du haut magistrat, validité du témoignage, pouvoir d'initiative.

Nulla auctoritas nisi a Deo, disait l'adage médiéval venu de saint Paul : « Il n'est aucune autorité qui ne vienne de Dieu. » Mais aujourd'hui, n'est-il pas sans cesse question d'une crise de l'autorité, à l'école, au Parlement, au tribunal, et même dans les sciences ? Dans l'espace virtuel, rien ne semble plus faire encore autorité. Comment fonder une autorité au XXI^e siècle ?

L'autorité est partout et nulle part. Le droit, la philosophie, la religion, la science politique, l'économie, la sociologie, sans omettre les sciences exactes, tous nos savoirs ont donc été interrogés sur la fonction qu'ils ont imputée et qu'ils imputent à l'autorité, sur le besoin d'autorité ou sur les conséquences du manque d'autorité.



Pr Antoine Compagnon

Pierre Mazeaud, ancien président du Conseil constitutionnel, a ouvert les deux journées en décrivant l'autorité morale – suivant la distinction traditionnelle de l'*auctoritas* et de la *potestas* – ainsi que l'autorité juridique de la Constitution, puis en s'interrogeant sur les projets actuels de révision de la Constitution, tandis que Guy Canivet, premier président de la Cour de cassation jusqu'il y a peu, aujourd'hui membre du Conseil constitutionnel, a clos le colloque sur un état présent de l'autorité de la justice, décrivant notamment l'évolution qui fait passer d'une justice imposée à une justice négociée en France. La multiplication des autorités indépendantes, autre tendance qui transforme le pouvoir de l'État, a été examinée par Louis Schweitzer, président de la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE), et par Joël Ménard, ancien directeur de la



Santé publique, aujourd'hui président d'une commission chargée de réfléchir à un « Plan Alzheimer ».

Du côté des formes plus traditionnelles de l'autorité, l'anthropologue Carlo Severi, de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), a rappelé que dans certaines sociétés l'autorité peut se fonder sur une tradition sans texte, contrairement au modèle occidental où autorité, texte et tradition semblent indissociables. Tandis que Jean-Marie Durand, du Collège de France, soutenait qu'en Mésopotamie, contrairement à l'idée reçue, l'autorité royale, inspirant crainte ou respect, n'était pas absolue, mais entourée de nombreuses limites, Thomas Römer, de l'Université de Lausanne, s'est attaché à la constitution du canon de la Bible hébraïque et a décrit la transition qui a fait passer de l'autorité royale, avec ses limites, par exemple les prophètes, à l'autorité du texte, toujours sujet à interprétation. Michel Zink, du Collège de France, est revenu sur le lien subtil qui nouait autorité et ancienneté au Moyen Âge, permettant tous les jeux de rôle depuis celui de simple copiste jusqu'à celui d'écrivain original.

L'autorité est impensable sans la croyance : c'est ce que Jacques Bouveresse, lui aussi du Collège de France, a établi, en s'appuyant notamment sur les réflexions de Wittgenstein dans *De la certitude*. Même dans les sciences, le savoir repose sur l'autorité : je sais, cela veut dire qu'on m'a appris et que j'ai

été convaincu. Il en résulte un paradoxe de l'autorité en démocratie, car l'autorité ne peut s'expliquer, ne doit fournir ses raisons. D'où une réflexion sur l'éthique de la science, dont le progrès passe par la reconnaissance de l'autorité. Catherine Audard, de la *London School of Economics* (LSE), a quant à elle fait porter la réflexion philosophique sur l'internalisation des normes morales en renversant la problématique kantienne de l'autonomie de la morale : si l'autorité morale de la norme est impossible à fonder, il reste en revanche possible de la comprendre en analysant les motivations des agents. Abordant la philosophie politique, Bertrand Saint-Sernin, de la Sorbonne, a montré, à partir de Platon mais aussi avec l'expérience d'un ancien recteur, comment l'autorité, ou capacité de se faire obéir, repose sur le consentement et la persuasion, plutôt que sur la contrainte et la sujétion, qu'elle suppose donc l'expérience de l'obéissance avant celle du commandement. Traitant la prise de décision d'un tout autre point de vue, Jonathan D. Cohen, psychologue expérimental de Princeton, a rendu compte d'expériences illustrant l'intervention des zones émotives du cerveau dans la prise de décision rationnelle.

La science s'est élevée contre l'argument d'autorité, mais il y a une autorité de la science et de l'autorité dans les sciences. Comment se construit le consensus dans la recherche ? Comment se définit l'autorité scientifique ? Quelle soumission demande-t-elle ? Quelle

contestation permet-elle ? Telles sont les questions que plusieurs scientifiques ont posées, à commencer par Xavier Le Pichon, professeur de Géodynamique au Collège de France, qui a fait revivre les vifs débats qui ont agité la communauté scientifique dans les années 1960, au moment où la théorie de la tectonique des plaques a été proposée et avant qu'elle ne s'impose. Xavier Le Pichon, lui-même partie prenante de ces controverses, les a comparées à celles qui divisent à présent les scientifiques sur l'effet de serre. Jean Bricmont, physicien à l'Université catholique de Louvain, s'est interrogé sur la confiance qu'on accorde à la science et l'a comparée à la foi religieuse, elle aussi en crise. Comment convaincre de l'autorité de la science les sceptiques et les relativistes, de plus en plus nombreux ? Par ses applications, sans doute, mais n'est-ce pas la communauté scientifique elle-même, par ses procédures de légitimation, par exemple dans les grandes revues scientifiques, qui garantit la validité de la science ? À moins que la neutralité de la communauté scientifique puisse être mise en doute, en raison par exemple de ses sources de financement. Édouard Brézin, physicien à l'École normale supérieure, est revenu sur les relations des savoirs et de la croyance, sur les erreurs et les fraudes qui mettent en cause l'autorité de la science, enfin sur la nécessité de combattre la méfiance actuelle à l'égard de la science.

Restait à aborder le point de vue des sciences sociales. Max Weber, dans



Le Savant et le Politique, distinguait trois types de l'autorité : celle de la tradition, « l'autorité de l'« éternel hier » », les « mœurs sanctionnées par une validité immémoriale et par l'habitude acquise de les respecter » ; celle, légaliste ou rationnelle, qui se fonde sur « la croyance en la validité d'une codification légale et de la « compétence » objective fondée sur l'application des règles instituées de manière rationnelle » ; enfin, l'autorité charismatique, fondée sur « la grâce personnelle de l'extraquotidien ». Pierre Rosanvallon, du Collège de France, est parti du constat que ces deux institutions invisibles que sont dans une société l'autorité et la confiance régressent aujourd'hui. Or l'autorité, déplaçant vers le religieux les contraintes du politique, fonde un pouvoir qui n'a besoin ni de la coercition ni de la persuasion pour s'imposer. D'où la contradiction de l'autorité démocratique, laquelle réclame argumentation et auto-fondation. La volonté générale comme principe de légitimité fondé sur l'élection justifie le pouvoir de la généralité sociale incarnée dans l'idée républicaine de service public. Cette idée est en crise dans une démocratie qui réclame la proximité et la participation et qui redéfinit sur cette exigence les conditions de l'exercice du pouvoir. Deux autres professeurs du Collège de France, Henry Laurens, historien du monde arabe, et Roger Guesnerie, théoricien de l'économie, ont examiné deux cas de cette crise contemporaine de l'autorité : la société par actions et l'autorité palestinienne – cas certes très diffé-

rents, mais illustrant tous deux la mutation profonde de l'autorité dans les sociétés contemporaines.

L'interaction des disciplines a été parfaite à l'occasion de ce colloque, dont les actes seront publiés prochainement. ■

Pr Antoine Compagnon

TITRE DES INTERVENTIONS

- *L'autorité de la Constitution*, Pierre Mazeaud
- *Les métamorphoses de la légitimité*, Pierre Rosanvallon
- *Ce qui rend impératif les énoncés de la tradition : une analyse pragmatique*, Carlo Severi
- *Auctor et auctoritas au Moyen Âge*, Michel Zink
- *L'éthique de la croyance et la question du « poids de l'autorité »*, Jacques Bouveresse
- *Comprendre l'autorité des normes morales*, Catherine Audard
- *L'adoption d'une théorie scientifique : la tectonique des plaques, l'effet de serre*, Xavier Le Pichon
- *Autorité et décision*, Bertrand Saint-Sernin
- *Interactions entre émotion et cognition dans la prise de décision*, Jonathan D. Cohen
- *Comment justifier l'autorité scientifique ?*, Jean Bricmont
- *Sciences de la nature et théorèmes mathématiques*, Édouard Brézin
- *Les limites de l'autorité royale en Mésopotamie : la coutume, les Anciens, les tabous, les demandes des dieux*, Jean-Marie Durand
- *L'origine du canon biblique et l'invention d'une autorité scripturaire*, Thomas Römer
- *La suprématie des actionnaires en question*, Roger Guesnerie
- *L'autorité sans État : les Palestiniens depuis l'entre-deux-guerres*, Henry Laurens
- *Qu'est-ce qu'une haute autorité indépendante ?*, Louis Schweitzer
- *L'autorité médicale*, Joël Ménard

Ce colloque de rentrée organisé par un comité scientifique de professeurs du Collège de France s'inscrit dans une série de colloques interdisciplinaires traitant de grands problèmes de société. Ces colloques sont publiés aux éditions Odile Jacob.

Les colloques de rentrée sont financés par la fondation Hugot.

Colloque téléchargeable sur le site : www.college-de-france.fr onglet actualités, rubrique actualités et événements.



ÉCOLOGIE DE LA PERCEPTION ET ESTHÉTIQUE DU PAYSAGE

Journées d'études (The Ecology of Perception and the Aesthetics of Landscape) organisées par le Pr Philippe Descola (Collège de France) et N. Ellison
26-27 mars 2007

Les deux journées d'études visaient essentiellement à confronter les traditions françaises et britanniques du paysage/landscape dans les sciences sociales. Plus qu'une synthèse entre l'approche plutôt symboliste en France et plutôt phénoménologique en Grande Bretagne, elles ont permis de dresser le constat de l'incompatibilité apparente entre ces deux pôles théoriques, malheureusement renforcée par le manque de diffusion des travaux français parmi les lecteurs et chercheurs anglophones.

La notion de paysage apparaît souvent comme une catégorie occidentale en lien avec la notion de nature sauvage (*wilderness*). Cette esthétique picturale est définie par le sujet observateur, distancé du monde. En fait, comme le rappela Augustin Berque, une telle artialisation de l'environnement existait déjà en Chine bien avant son émergence dans l'art européen de la Renaissance. Mais derrière l'apparente similarité formelle entre ces deux traditions, se pose à l'anthropologue la question du lien entre les formes d'expression picturale du rapport à l'environnement et les fondements ontologiques de celui-ci dans chaque contexte.

Les participants confrontèrent donc différentes approches de l'esthétisation

de l'environnement, que celle-ci s'opère dans une perspective paysagère ou non. Cela a surtout permis de clarifier les divergences dans l'usage des notions de paysage/landscape, et les malentendus entre les approches phénoménologiques – où paysage et environnement sont finalement plus ou moins synonymes (Tilley, Scheldemann) – et les positions réservant la notion de paysage à une définition basée sur un certain nombre de critères dont l'émergence éventuelle est historiquement située (Berque, Descola). Ainsi le *landscape* anglo-saxon se rapporte-t-il le plus souvent à la notion de « milieu » des géographes, alors que le « paysage » des francophones correspond à une des formes possibles de médiation dans le rapport au milieu (ou cosmophonie). Plus qu'aux différences linguistiques, cette divergence serait due à un mouvement épistémologique inverse ayant lieu au sein de l'anthropologie sociale en France et en Grande-Bretagne, soit respectivement de la philosophie vers l'ethnographie et vice-versa.

C'est précisément cette idée de médiation que rejettent les approches phénoménologiques, aboutissant dans certains cas à la contradiction de prôner l'expérience de la « déambulation phénoménologique » (Tilley) comme une méthode pour retracer le rapport à l'environnement d'une société donnée.

Les intervenants esquissaient pour la plupart des pistes intermédiaires entre ces positions divergentes en distinguant entre le rapport esthétique à proprement

parler et les différentes formes d'appréciation de l'environnement. Le rapport esthétique n'est pas nécessairement visuel (ce qui amenait Myers et Ingold à préférer l'expression « *poetics of landscape* » à celle d'« esthétique »), l'appréciation de l'environnement est aussi normative, comme le montraient l'exemple des différentes conceptions de la « beauté » d'une forêt au Népal selon l'usage qui en était fait (Nightingale). De plus, sans que cela implique une perspective paysagère telle quelle, il existe des formes d'expression du rapport au milieu combinant l'appréciation et la figuration proprement esthétique sans implication d'une distanciation entre le sujet et le milieu : c'est la différence majeure entre la peinture paysagère chinoise et son équivalent européen. Le « paysage en gestation » (Pérez) de l'architecture et de l'esthétique rituelle Hopi s'inscrit sans doute dans ce genre de perspective paysagère alternative.

Inversement l'activité du peintre est elle-même inscrite dans l'expérience phénoménologique. D'où, pour Ingold, l'utilité d'appréhender l'activité de la représentation – qu'il s'agisse de la représentation artistique ou de l'interprétation anthropologique d'un terrain donné – en continuité et non en discontinuité avec l'expérience phénoménologique. La mémorialisation de cette expérience serait la base des dispositifs de stabilisation des représentations de l'environnement (esthétiques, paysagères ou autres). ■

Nicolas Ellison

Co-organisée entre l'Université d'Aberdeen et le Laboratoire d'Anthropologie sociale, cette rencontre était la troisième d'une série intitulée *Landscape beyond land* financée par l'AHRC britannique, sous la direction collégiale de d'A. Arnason, J. Lee, N. Ellison et A. Whitehouse, (voir : www.abdn.ac.uk/anthropology/landscapeseminars).

Ces journées d'étude ont permis d'entendre les exposés suivants :

- A. Berque (EHESS) : *Cosmophany: landscape in evolution and history*
- A. Nightingale (U. of Edinburgh) : *Nepal's Green Forests*
- G. Scheldeman (U. of Aberdeen) : *Jump in: watch, live and learn*
- M. Mauzé (LAS-CNRS) : *Experiencing totemic landscape. W. Paalen on the Northwest Coast.*

- F. Meyers (N.York University) : *Emplacement and displacement: Aboriginal Australian acrylic painting and the landscape*
- C. Tilley (UCL) : *Walking the Past in the Present*
- P. Pérez (E.N.S. d'Architecture, Toulouse) : *An Amerindian Landscape: Elements of Hopi Landscape.*
- T. Ingold (U. of Aberdeen) et P. Descola (Collège de France) : synthèse.

APPORTS RÉCENTS DES MODÈLES CLIMATIQUES DE COMPLEXITÉ INTERMÉDIAIRE

Colloque organisé par le Pr Édouard Bard (Collège de France) en partenariat avec l'Université Catholique de Louvain
25 mai 2007

La prévision climatique n'est pas fondée sur de simples considérations historiques car les nombreux paramètres du système climatique ne se reproduisent jamais à l'identique. L'approche la plus fructueuse est de comprendre quantitativement les variations observées, en les simulant à l'aide de modèles numériques incluant toute la compréhension physique, chimique et biologique dont on dispose actuellement. Les échanges entre les paléoclimatologues et les modélisateurs de l'atmosphère ont progressivement conduit à la prise en compte des autres compartiments du système climatique comme l'océan, les glaces, la biosphère, les sols et les cycles biogéochimiques fondamentaux. Les modèles numériques sont les seuls outils permettant de prévoir les changements du climat, ainsi que d'évaluer les mesures de prévention de ces changements. Associés aux mesures climatiques, ainsi qu'aux reconstitutions des conditions passées, ils permettent également d'améliorer notre compréhension des mécanismes du climat.

L'approche numérique peut sembler mystérieuse, mais il est impossible de faire autrement car il n'est pas possible de construire une Terre miniature, avec toutes ses interactions climatiques, sur laquelle on puisse tester les hypothèses. Les modèles mathématiques simplifient obligatoirement le fonctionnement de la machine climatique. C'est vrai en particulier pour tous les processus de petite échelle dont la dynamique ne peut pas être représentée de façon explicite. Par

ailleurs, les phénomènes biologiques sont simulés par des lois empiriques et statistiques car il n'est évidemment pas possible de représenter chaque organisme individuellement. Néanmoins, ces différentes approximations ont fait l'objet d'améliorations récentes en comparant les calculs avec les observations de l'environnement actuel.

Les exigences sur ces modèles ne cessent de croître et de se diversifier. D'une part, les prévisions devraient être fournies à l'échelle régionale, ce qui nécessite d'augmenter la résolution spatiale des modèles. D'autre part, les modèles devraient être plus réalistes. Ce réalisme consiste à prendre en compte certaines composantes du système climatique, comme la végétation, le cycle du carbone, ou bien certains phénomènes physiques, comme la formation des nuages. Également, la durée des simulations devrait être allongée. Enfin, la fiabilité de ces prévisions devrait être améliorée, ce qui nécessite la répétition des simu-

lations afin d'avoir un point de vue statistique sur l'évolution climatique.

Les outils privilégiés pour ces prévisions sont les modèles dits de 'circulation générale', couplant au moins l'atmosphère à l'océan (en anglais : AOGCM pour *Atmosphere-Ocean General Circulation Model*). Ces modèles décrivent les mécanismes physiques du climat de la manière la plus détaillée, avec une résolution spatiale très fine. Mais les exigences évoquées précédemment se traduisant chacune par une augmentation du nombre d'opérations mathématiques, elles sont limitées par la capacité de calcul des ordinateurs.

D'autres types de modèles climatiques sont utilisés de façon complémentaire. Certains sont extrêmement simplifiés incluant seulement quelques réservoirs homogènes. Ils permettent d'avoir une vision globale sur différents mécanismes climatiques. D'autres essaient d'intégrer le maximum de composantes du

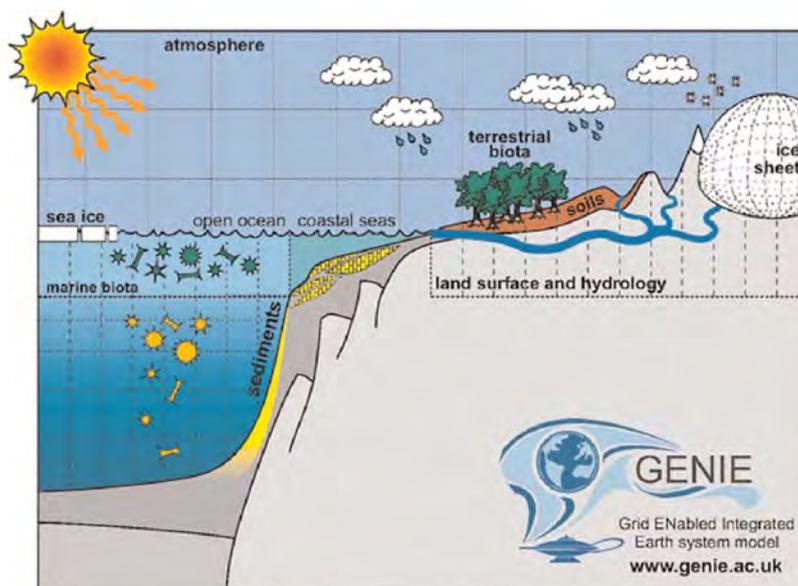


Figure : les différentes composantes climatiques prises en compte dans un modèle de complexité intermédiaire (EMIC), tel le modèle GENIE développé par la communauté scientifique britannique.

climat, comme l'océan, la végétation et le cycle du carbone, la banquise et les calottes de glace continentales. Ces modèles sont dits 'de complexité intermédiaire' (en anglais : EMIC pour *Earth Model of Intermediate Complexity*), car ils se situent entre les modèles simples et les modèles de circulation générale. Leur résolution spatiale et le détail des mécanismes sont encore limités. Mais ces faiblesses sont compensées par la diversité des composantes climatiques prises en compte (voir la figure) et par leur rapidité d'exécution. Ces deux qualités expliquent l'intérêt qu'ils suscitent, tant pour tester de nouveaux mécanismes climatiques, que pour réaliser de longues simulations (plusieurs siècles au minimum), ou encore pour répéter et comparer les simulations (plusieurs centaines de répétitions).

Ces séminaires, sous forme de colloque, consacrés aux EMICs ont réuni au Collège de France quelques-uns des meilleurs spécialistes mondiaux de ce type de modèle, invités par la Chaire de l'évolution du climat et de l'océan. Le colloque était organisé en collaboration avec André Berger de l'Université Catholique de Louvain, où a été développé un des tout premiers EMICs.

Édouard Bard a d'abord montré ce que les archives climatiques nous apprennent sur la variabilité dite 'rapide', correspondant à des variations abruptes du climat en quelques décennies, caractéristiques des périodes glaciaires. Ces variations climatiques, refroidissements et réchauffements, ont été fortement ressenties aux moyennes et hautes latitudes, spécialement dans l'Atlantique Nord. Elles seraient liées à la formation d'eau profonde nord-atlantique, mécanisme très sensible aux conditions hydrologiques de surface, et associé au transfert de chaleur des basses vers les hautes latitudes. Mais les enregistrements sédimentaires

obtenus par l'équipe du Collège de France dans les océans Indien et Pacifique indiquent que ces variations ont également modifié le cycle hydrologique et la circulation océanique aux basses latitudes, avec des répercussions sur des cycles biogéochimiques majeurs comme ceux du carbone et de l'azote, cycles dont dépendent certains gaz à effet de serre importants. Cette interaction très complexe entre plusieurs composantes du système climatique, océan, atmosphère, cryosphère, cycles biogéochimiques, constitue un véritable enjeu pour lequel les EMICs sont particulièrement bien adaptés.

Andrey Ganopolski, du Potsdam Institute for Climate Impact Research en Allemagne, a ensuite montré des résultats de simulations récemment obtenus avec leur modèle CLIMBER. Celui-ci est capable de générer des variations climatiques rapides très semblables à celles observées. Leur équipe tente maintenant d'intégrer ces variations à la cyclicité plus lente, mais aussi plus ample, des glaciations. Michel Crucifix, de l'Université catholique de Louvain en Belgique, puis Lawrence Mysak, de l'Université McGill au Canada, ont montré quels mécanismes leur permettent de simuler la fin d'une période chaude interglaciaire, comme celle actuelle de l'Holocène, et sa transition vers une période froide glaciaire. Thomas Stocker, de l'Université de Berne en Suisse, et Tim Lenton, de l'Université d'East Anglia en Angleterre, ont présenté des résultats de simulations testant la sensibilité de la circulation océanique profonde, qui est à l'origine des variations climatiques rapides. Enfin, Hugues Goosse, de l'Université catholique de Louvain, a étudié l'origine des variations climatiques observées sur le dernier millénaire en comparant différentes simulations aux reconstructions.

Ce colloque a donné une vue d'ensemble sur les applications de ces modèles de complexité intermédiaire dans le domaine de la paléoclimatologie. En montrant les avantages et les limites de ces modèles, cette journée a fourni à l'auditoire des clés pour en comprendre l'utilisation, à l'heure où ces outils sont largement employés pour la prévision climatique. ■

Mélanie Baroni et Gilles Delaygue

LA FÊTE AU PALAIS : BANQUETS, MUSIQUE ET PARURES

Quatrième colloque orientaliste
organisé par le
Pr Jean-Marie Durand (Collège de
France), la Société asiatique et le
CNRS (UMR 7192)
29-30 mai 2007

Les 29 et 30 mai 2007 ont vu se tenir pour la quatrième année consécutive un colloque orientaliste au Collège de France. L'organisation en revient conjointement à l'Institut du Proche-Orient ancien (chaires d'Assyriologie et de l'Histoire des syncrétisme de la fin de l'Antiquité du Collège de France), à l'UMR 7192 du CNRS (Proche-Orient, Caucase, Iran : continuité et diversités) et à la Société asiatique. À l'initiative scientifique de Jean-Marie Durand (Collège de France, UMR 7192), Jean-Louis Bacqué-Grammont (UMR 7192) et Pierre-Sylvain Filliozat (membre de l'Institut, vice-président de la Société Asiatique), le colloque a réuni vingt-quatre chercheurs des différentes branches de l'Orientalisme et de diverses disciplines, archéologues, historiens et historiens de l'art. D'autres membres de l'UMR 7192 ont participé plus particulièrement à l'animation scientifique des débats.

En retenant cette année le thème de « La fête au palais : banquets, musique et parures », les organisateurs ont désiré que chacun puisse faire état du résultat des recherches consacrées aux événements festifs qui marquent, au quotidien ou de manière extraordinaire, la vie des palais orientaux. L'objectif était de dresser un tableau comparatif des arts de la table, de la réception et des réjouissances qui ont eu cours, depuis les palais de la grande plaine de Mésopotamie ancienne jusqu'aux tables aristocratiques du Japon moderne. Chacun s'est attaché notamment à mettre en

évidence les aspects matériels de la fête, l'usage d'une vaisselle et de vêtements somptueux, la préparation et la consommation des mets et des boissons, l'emploi d'artistes ou d'amuseurs en marge des banquets. Mais un second thème est apparu rapidement dans l'ensemble des communications, celui de l'usage universel du banquet comme révélateur de l'ordre établi au sein de la société de cour orientale.



Pr Jean-Marie Durand

Les archives de l'antique Ebla (V. Biga) comme celles de Mari (N. Ziegler, A. Jacquet, G. Chambon) ont livré une précieuse documentation sur la vie palatiale de deux des principales capitales syriennes des III^e et II^e millénaires avant notre ère. Elles révèlent tout autant les aspects commerciaux associés à la magnificence des fêtes données par les rois mésopotamiens, les réseaux d'approvisionnement en denrées rares et recherchées, l'importation de vin depuis les régions réputées pour leurs vignes, que la vie quotidienne des professionnels de la fête, la formation et l'échange entre cours des cuisiniers les plus réputés et des représentants de la bohème mésopotamienne, acrobates et saltimbanques, chanteurs et

musiciennes. Dans le banquet mésopotamien, le sacré est omniprésent mais n'empêche en rien le rire, les distractions, voire les excès. Certaines fêtes du Proche et Moyen-Orient anciens, comme le banquet assyrien (L. Marti) ou les grandes fêtes de la Perse achéménide, réelles (W. Henkelman) ou réinventées (F. Delpech) se chargent en outre d'une portée politique certaine dès lors qu'elles quittent la sphère privée du palais pour s'adresser à l'ensemble de la population de la ville ou du royaume. Le roi fait alors démonstration de puissance autant que de générosité.

Le domaine indo-iranien (J. Haudry, A. Vergati, P.-S. Filliozat, S. Ruhlmann) a permis de mettre en évidence, plus que tout autre, le caractère sacré de la fête, moment où le palais et le temple matérialisent leurs relations. Les processions relient physiquement les deux espaces où la place de chaque bâtiment, de chaque élément du décor, trouve un sens au sein d'un réseau complexe de significations. La fête est complétée d'un repas offert à la divinité et pris en commun devant elle par les assistants. La Turquie d'époque moderne (C. Thépaut-Cabasset) comme la Perse safavide (D. Couto) nous sont connues à travers les documentations complémentaires que constituent les œuvres des princes lettrés de ces royaumes et les relations de voyage des ambassadeurs occidentaux, fourmillant d'anecdotes à la fois admiratives et amusées sur l'étiquette stricte qui régnait à la cour de Topkapÿ ou de Bitlis (J.-L. Bacqué-Grammont), mais aussi sur les us et coutumes festifs de l'Orient, l'appétit hors du commun de l'autre ou son goût démesuré pour la boisson (H. Chollet, E. Testard-Blanc). L'Extrême-Orient



Émilie Testard-Blanc

a donné à voir l'usage de l'alcool dans des contextes aussi divers que la commémoration funéraire Liao, les banquets poétiques au Japon à l'époque Heian (J. Faury), ceux des tables lettrées de Kyoto au XVIII^e siècle, ou encore l'évolution stylistique et la typologie des ustensiles de table dans le Japon de la période d'Edo (F. Girard, F. Lachaud, M. Maucher).

Quelques points forts ont émergé des débats qui découlèrent de ces communications. Les discussions ont ainsi porté sur les relations entre l'espace public et l'espace privé dans le palais, le sacré, le profane et le tabou, la constitution des groupes et des hiérarchies dans la société de cour à l'occasion des fêtes et banquets donnés par le souverain.

Les liens entre les équipes menant une recherche vivante dans les diverses disciplines de l'Orientalisme s'étaient trop souvent distendus, faute d'un lieu d'échange et de débats sur les problématiques nouvelles qui les animent. Ce colloque a constitué une étape supplémentaire dans la refondation des relations scientifiques et humaines dans ce domaine, appelée de ses vœux depuis plusieurs années par la communauté scientifique.

Les actes du colloque réunis par Antoine Jacquet (A.T.E.R. auprès de

la chaire d'Assyriologie, 2006-2007) seront publiés en 2008 dans les Mémoires de l'Institut du Proche-Orient du Collège de France édités en collaboration avec les éditions J. Maisonneuve. Ils viendront compléter ceux du Colloque du mois de mai 2006, *Centre et périphérie : approches nouvelles des Orientalistes*, aujourd'hui sous presse. ■

Pr Jean-Marie Durand



LES NOMS BARBARES : FORMES ET CONTEXTES D'UNE PRATIQUE MAGIQUE

Colloque-séminaire organisé par le Pr Michel Tardieu (Collège de France) en collaboration avec l'EPHE et le CNRS (UMR 8584)
13 juin 2007

Ce colloque international est le premier consacré aux noms barbares. On entend par là le phénomène de répétition des noms et épithètes de divinités non grecques ainsi que les séries de phonèmes incompréhensibles dans la partie invocatoire et excrétoire des rites magiques. Le retard des recherches collectives sur ce sujet s'explique en partie par la destruction, au cours des bombardements de la Deuxième Guerre mondiale, de la maison d'édition Teubner à Leipzig (4 décembre 1943). Les épreuves du t. III des *Papyri Graecae Magicae* de Karl Preisendanz disparurent dans l'incendie. Ce volume contenait, outre l'index exhaustif des noms barbares propres aux papyrus magiques grecs, quelques tentatives d'analyse de ces noms par un élève de Preisendanz, Adolf Jacoby. Les comptes rendus de K. Fr. Schmidt donnent un écho de ces analyses. Elles visent à une reconstitution philologique des noms barbares sur la base de systèmes linguistiques différents (égyptien, copte, grec, syriaque, hébreu, araméen). On cherche par là à dégager des abracadabras d'antiques *Hocus Pocus* une signification linguistique. Il faudra attendre l'article de W. Brashear en 1995 pour avoir un renvoi systématique aux publications relatives aux noms barbares. Ce catalogue est un instrument utile pour une première approche bibliographique et sémantique des noms, bien que, comme dans l'index de Preisendanz, le contexte rituel de l'emploi de ces noms ne s'y trouve pas noté.

Face à l'impression de ressemblance que donnent les noms barbares et à leur non-sens apparent, le chercheur se demande si l'uniformité et



De gauche à droite : Michael Guichard (Paris-I), Jean-Daniel Dubois (EPHE), le Pr Michel Tardieu et Maria Gorea (Paris-VIII)

le vide sémantique ne cacheraient pas en réalité un potentiel de significations diversifiées, voir un surplus et en même temps une diffraction de la signification. Les énoncés barbares qui se succèdent dans une même invocation ne sont pas, en dépit de leur aspect, un conglomérat, ou une concrétion fortuite. Ces chaînes de mots autres se constituèrent en langue pour les besoins du rituel. Elles offrent un système de communication selon des combinaisons multiples. Le but du colloque était de répertorier les significations éventuelles en reliant ce type d'analyse à l'environnement culturel qui en permet la constante redéfinition. Cette étude globale combine nécessairement les différentes taxinomies – animales, végétales, minérales, alimentaires, généalogiques, cosmologiques – que telle culture a pu produire dans l'emploi des noms barbares au cours de la mise en place d'une dynamique rituelle. Les exemples d'enchaînements pris en compte et les ensembles élaborés par telle ou telle pratique offraient un moyen d'étude de ce curieux produit culturel à travers les différents contextes historiques de l'Antiquité classique et tardive.

Les témoins phonétiques de cris d'oiseaux, que les textes magiques mettent en relation avec la formation des langues, ont permis à M. Michel Tardieu de mettre en

évidence que les dénominations barbares ne concernent pas, dans ce type de formulations, des idiomes existants mais plutôt des modèles de langage réputés particulièrement inintelligibles. M. Michael Guichard (Paris-I) a insisté de son côté sur les langues « étranges » propres au corpus de la magie suméro-akkadienne. Une grande partie des incantations qui ne sont pas dans les deux langues traditionnelles de la culture urbaine de la Mésopotamie (akkadien et sumérien) a été composée dans d'autres langues bien réelles. Des éléments hourrites et élamites provenant de la magie des « Soubaréens » se seraient introduits dans la culture suméro-akkadienne en raison de la complexité ethno-linguistique propre à la Mésopotamie. De telles incantations trouvaient leur puissance dans la « musique » de leur langage reconnu, ce qui suffisait à faire croire en leur efficacité, à les considérer d'origine divine. Une analyse linguistique des noms barbares a été proposée par M. Gérard Roquet (EPHE). L'efficacité du verbe dans le texte des Pyramides n'est repérable, expliquait-il, que par la mise en évidence de la dualité structurelle du code graphique des hiéroglyphes. À l'Ancien et au Moyen Empire, les scribes faisaient usage d'un codage corollaire pour les textes d'envoûtement, d'exécration, de *damnatio*

memoriae et ce code affiche un statut différentiel des niveaux de l'écrit. L'usage particulier du code corollaire constitue un outil culturel très significatif pour qui s'interroge sur la constitution des noms barbares sur le pourtour méditerranéen. L'utilisation des noms barbares en botanique a été ensuite présentée par Mlle Michela Zago (Université de Padoue) à partir de deux exemples : le « sourcil de Rê » et le « sourcil du soleil ». Ceux-ci montrent que la valeur pharmacologique de la plante est secondaire par rapport à son rôle mythique. M. Michel Tardieu a examiné les noms barbares contenus dans une recette de magie amoureuse par contrainte de la déesse Aphrodite. Cette recette a l'avantage de rattacher les titres et épithètes de la déesse babylonienne, Ereshkigal, avec un certain nombre d'éléments mythologiques connexes, aux représentations de l'Aphrodite iranienne, Anahita. La répartition géographique des noms barbares d'après les tablettes de défixion (I^{er}-V^e siècle) a été examinée ensuite par M. Michael Martin (Maison de la recherche, Clermont-Ferrand).

La place des noms barbares dans la philosophie a donné lieu à plusieurs interventions. Dans le Traité 32 (V, 5), Plotin s'oppose à l'idée qu'on puisse accéder au Dieu Premier par l'énonciation ou l'écoute des noms et attributs divins. Comment donc interpréter dans ce contexte l'évo-

tion du nom du Dieu Apollon ? Mme Luciana Soares Santoprete (Collège de France) a montré que pour Plotin l'utilisation de ce nom ne se justifiait que s'il était coordonné à la préparation intellectuelle et rationnelle qui doit précéder la vision sans forme du Dieu suprême. En analysant les différentes formes d'ordonnement des noms barbares à l'intérieur des coupes magiques araméennes de la Mésopotamie (VI^e siècle de notre ère), Mme Maria Gorea (Paris-VIII) s'est interrogée sur les significations de l'interdiction de prononcer les noms divins et évoque la manière dont ces noms imprononçables sont devenus des noms ineffables. M. Philippe Hoffmann (EPHE) s'est penché sur le problème de la définition des noms barbares en tant qu'« inintelligibles (*ta asêma*), noms dont il n'est pas possible d'identifier le sens (*asêma onomata* ou *phonai asêmoi*). Les théories sur le langage des philosophes néoplatoniciens postérieurs à Plotin se fondent avant tout sur une exégèse du *Cratyle* de Platon et des *Catégories* d'Aristote. M. Jean-Daniel Dubois (EPHE) a attiré l'attention sur la doctrine du « nom insigne » chez Marc le Mage. L'interprétation du nom divin de Jésus chez Marc, selon laquelle les six lettres du nom de Ièsous permettaient d'évoquer l'ensemble des éons du plérôme valentinien, est une caractéristique propre aux valentiniens en général et ne doit plus être considéré comme une doctrine

exclusive de Marc. Mlle Lucia Saudelli (Université d'Urbino) a proposé une étude comparative des témoignages hérésiologiques d'un nom barbare d'origine biblique, Kaulakau. Ce nom servait à signifier le triple mystère du Sauveur, capable à la fois d'appartenir au domaine supracéleste, de descendre sur terre et de faire remonter au monde divin le gnostique initié à ce langage étranger. Enfin, Mlle Anna Van den Kerchove (EPHE) a analysé les deux listes parallèles de noms divins dans le traité gnostique *Melchisédech* (NHC IX, 1). Ces listes présentent l'originalité de mêler noms barbares et noms du langage commun. La publication des actes de cette journée sera assurée par Michela Zago et comportera un certain nombre de compléments et appendices techniques. ■

Luciana Gabriela Soares Santoprete
(ATER, chaire d'Histoire des syncrétismes
de la fin de l'Antiquité)
Michela Zago
(Assistante de recherche, Université de Padoue)



Philippe Hoffmann (EPHE), Jean-Daniel Dubois (EPHE) et Lucia Saudelli (Université d'Urbino)



Luciana Gabriela Soares Santoprete

LE MOYEN ÂGE ET LA RENAISSANCE AU COLLÈGE DE FRANCE

Colloque organisé par le Prs Pierre Toubert et Michel Zink (Collège de France), et la Fondation des Treilles 18-23 juin 2007

La Fondation des Treilles, créée par Anne Gruner Schlumberger dans les années 60, a pour vocation d'accueillir chercheurs et créateurs dans un cadre privilégié : un domaine du Haut-Var, planté de lavandins, de vignes et d'oliviers. Grâce à la générosité de la Fondation, les professeurs Pierre Toubert et Michel Zink, tous deux membres de l'Institut, ont réuni dans ce cadre éminemment propice à la réflexion une quinzaine de chercheurs pour des journées d'études sur la présence du Moyen Âge et de la Renaissance dans l'enseignement de ceux des professeurs du Collège de France qui ont occupé ou occupent actuellement des chaires de littérature, d'histoire, de linguistique et d'histoire de l'art. La préparation d'un volume, aux éditions Fayard, qui rassemblera les leçons inaugurales portant, tout ou partie, sur le Moyen Âge ou la Renaissance, et qui était en cours avant cette rencontre des Treilles, a largement bénéficié de cette session.

Les professeurs Harald Weinrich, Carlo Ossola, et Antoine Compagnon participaient à ces journées, de même qu'Ursula Bähler (Université de Zurich), Dominique Barthélémy (Université de Paris IV-Sorbonne, École pratique des hautes études), Odile Bombarde (maître de conférences, Collège de France), Patrick Boucheron (Université de Paris IV-Sorbonne), Alain Corbellari (Université de Lausanne), Marianne Corbellari-Derron (Université de Berne), Denis Crouzet (Université de Paris IV-Sorbonne), Lino

Leonardi (Université de Sienne), Denis Maraval (Éditions Fayard), Charles Ridoux (Université de Valenciennes), Andrea Valentini (ATER, Collège de France).

Les quatre jours du colloque, entrecoupés d'une journée d'excursion au Thoronet, ont permis de porter un nouveau regard sur certaines questions et de se livrer à des discussions fructueuses entre spécialistes de bord différent. Le mardi 19 juin a été consacré aux chaires de langue et de littérature françaises médiévales, aux enjeux théoriques les concernant et à leur rôle dans le panorama culturel français. Après un exposé d'ouverture de Michel Zink, qui a fait le point de la situation et a ouvert des perspectives nouvelles (*Les enjeux de la philologie médiévale à travers les leçons inaugurales du Collège de France*), Ursula Bähler a souligné l'importance de Paulin et de Gaston Paris pour la fondation et le succès des études philologiques françaises, tout en mettant en relief les divergences qui séparaient le père, encore lié à une vision romantique et conservatrice de la littérature, et le fils, promoteur des études « positivistes » (*De Paulin Paris à Gaston Paris. L'élaboration d'une conception française de la philologie*). Charles Ridoux a, lui, parlé des réformes scolastiques et surtout universitaires de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e, et de l'influence qu'ont pu exercer sur celles-ci certains professeurs du Collège de France (*La philologie médiévale et la réforme universitaire à la fin du XIX^e siècle : le rôle du Collège de France*). L'après-midi, Alain Corbellari a analysé l'influence très réelle du grand médiéviste que fut Joseph Bédier sur deux de ses successeurs directs ou indirects, Edmond Faral et Félix Lecoy

(*Bédier a-t-il eu des disciples ?*) Lino Leonardi, pour sa part, a confronté deux méthodes d'édition des textes, qui reflétaient deux conceptions de la philologie et de la littérature, à travers l'étude des éditions du *Saint Alexis* par Gaston Paris et du *Lai de l'Ombre* et de la *Chanson de Roland* par Joseph Bédier (*L'art d'éditer les anciens textes* (1872-1929)).

Le lendemain, Marianne Corbellari-Derron a analysé les leçons inaugurales des grands germanistes du Collège de France et les positions de ceux-ci vis-à-vis de l'Allemagne, souvent hostiles (*Moyen Âge et germanisme au Collège de France*) ; puis Harald Weinrich, professeur honoraire de langues et littératures romanes, a retracé de façon émouvante son itinéraire intellectuel et sa découverte de la langue et de la littérature française, indissociable de sa rencontre du Cardinal Decourtray, lorsqu'il fut prisonnier dans un camp dont le futur cardinal était l'un des gardiens (*Parcours d'un romaniste allemand*). La fin de la matinée et l'après-midi ont été consacrées aux discussions concernant le volume qui paraîtra chez Fayard : outre des décisions d'ordre pratiques, il a été convenu que les leçons inaugurales seraient présentées selon un ordre strictement chronologique, respectant ainsi l'esprit du Collège de France, où il n'existe pas de continuité des chaires et où l'intitulé de celles-ci, ajusté aux recherches les plus innovantes du moment, a quelquefois précédé de quelques décennies la reconnaissance par les universités de nouveaux domaines du savoir.

Le vendredi 22 a été consacré à l'histoire. Patrick Boucheron a montré, à travers l'étude de quelques documents d'archives

conservés à l'IMEC, que les livres de Georges Duby, minutieusement préparés par ses séminaires et ses cours au Collège de France, relevaient d'une fabrication savante de l'oralité, dépassant ainsi le cadre du travail académique pour devenir œuvre littéraire (La lettre et la voix : aperçus sur le destin littéraire des cours de Georges Duby au Collège de France, à travers le témoignage des manuscrits conservés à l'IMEC). Dominique Barthélemy a suivi le développement de certaines idées historiographiques à travers l'analyse d'extraits des leçons de Gaston Paris, de Paul Meyer, de Georges Duby et de Pierre Toubert (Points du vue sur la société chevaleresque). Denis Crouzet, pour sa part, a étudié les personnalités de Fernand Braudel et de Lucien Febvre et leurs relations, telles qu'elles apparaissent dans leurs

leçons inaugurales (Lucien Febvre et Fernand Braudel : deux leçons).

Enfin, Pierre Toubert a rappelé le souvenir de ces historiens qui, sans que leur chaire comporte dans son intitulé le terme de « Moyen Âge » ou de « médiéval » (la première chaire d'« Histoire des sociétés médiévales » a été créée pour Georges Duby en 1970), se sont occupés de cette période : « médiévistes cachés » sont ainsi Daunou, Laboulaye, Flach, Levasseur (Aux voisinages du Moyen Âge). Dans la dernière conférence, Carlo Ossola a confronté deux idées : celle qui voit une rupture entre le Moyen Âge et la Renaissance et celle qui voit une continuité (Moyen Âge et Renaissance : continuité et discontinuité historiographique).

Que la Fondation des Treilles qui a permis que cet ensemble de

réflexions se déroule dans des conditions idéales et dans un environnement enchanteur reçoive ici l'expression de la gratitude des participants. ■

*Odile Bombarde
Andrea Valentini*



© Odile Bombarde

Les participants au colloque

RETROSPECTIVE ET PROGRAMMATION DES CONFÉRENCES

COLLÈGE DE FRANCE / MAIRIE D'AUBERVILLIERS

Allocution de Jack Ralite, sénateur donnée le 2 avril 2007, au Lycée Le Corbusier lors de la conférence de Predrag Matvejevic, professeur à l'Université de Rome - La Sapienza

Predrag Matvejevic? que je salue affectueusement, qui va nous déplisser le thème de sa conférence « L'autre Europe : Ivo Andric » fait partie de ces quelques grands intellectuels qui ont marqué l'histoire européenne de ce dernier quart de siècle.

Lorsque je l'ai rencontré, il y a 15 ans, j'ai senti comme une complicité profonde avec lui, qu'aucun des événements européens d'aujourd'hui n'a démentie. Je suis et je reste à ses côtés.

Il est né à Mostar en Bosnie Herzégovine, d'un père slave de l'est, je veux dire de Russie, et d'une mère slave du sud, je veux dire croate. Il est méditerranéen par son immense connaissance des réels et des symboliques de cette « mère terrestre » où l'Europe naquit. Il est occidental par ses affinités avec les idées des « Lumières » qui se sont bouturées en lui, se mêlant à sa chaleur humaine et au chant slave. Enfin, il est habité par un élan poétique.

Comme dit un de ses plus fins connaisseurs, il a une « identité gigogne » qui prend en compte aussi que son père orthodoxe fut des brigades internationales en Espagne et que sa mère était catholique.

À considérer sa vie, son œuvre, il est une des expressions les plus vives de ce qu'on appelle la mêlée dont il est l'éloge vivant alors que tant de gens font ou l'éloge de l'identité pure, ou l'éloge du mélange pur. Sur cette approche, j'emprunterai ces mots au philosophe Jean-Luc Nancy : « contre vents et marées – on sait combien il y en a – il s'agit seulement de ne rien céder ni sur l'identité ni sur ce qui

la mêle et l'emmêle en son origine et en son principe même. Il faut donc un éloge mêlé de retenue, de cette retenue qui convient si on ne veut pas – surtout pas ! – que l'éloge lui-même en vienne à trahir son objet pour l'avoir trop bien identifié ».

Pour moi, c'est dans *Bréviaire Méditerranéen* un des plus beaux livres qui soit sur la Méditerranée, que Fayard vient de rééditer, que Predrag s'est le plus livré. Nikola Kovac? m'a dit c'est un « Braudel littéraire ». Et Claudio Magris dans sa préface dit l'écrivain « génial, inattendu, et fulgurant ».

Les fondements de la pensée de ce dissident qui alla jusqu'à la dissidence de la dissidence doivent beaucoup aux révolutionnaires du début du XX^e siècle (il est né en 1932) et il rêva et rêve sans doute encore, je le cite « d'une Europe plus socialiste à visage humain, moins capitaliste sans visage ». C'est un homme dégagé de toute orthodoxie, même s'il est engagé mais pas « engagé » comme il aime à dire. Avec le *Bréviaire Méditerranéen* il nous a donné un ouvrage rare, politique et poétique, un monument de l'écriture, qu'une fois lu, on feuillette souvent à la recherche de réponses et surtout de questions à ce moment de l'histoire où dit-il « les hommes ne se définissent plus par ce qu'ils sont mais parce qu'ils ont cessé d'être, comme les demi-soldes de la Restauration française de 1815 après l'écroulement de l'Empire ».

Impossible de parcourir toutes les interventions publiques de ce politique original. Comment ignorer cependant son *Épistolaire de l'autre Europe*.

Reprenant une grande tradition russe (*Lettre à un vieux camarade* de Herzen et *Fragments choisis de ma correspondance avec des amis* de Gogol), il s'est adressé en privé et publiquement – c'est



Pr Carlo Ossola et Jack Ralite

selon – à tous les êtres atteints dans leur liberté et à tous les chefs d'État, quelquefois comme une bouteille à la mer, d'autres fois avec efficacité immédiate. Quelques mots de l'une d'entre elles, *En guise d'adieu à Mikhaïl Sergueïevitch Gorbatchev*, écrite à Paris et à Zagreb en décembre 1991, après la démission de l'auteur de la perestroïka et de la glasnost : « La perestroïka a changé l'histoire du Monde mais n'a pas sauvé l'URSS (...) la plupart des empires ont été détruits de l'extérieur : celui-ci s'est défait du dedans (...) Gorbatchev n'a pas employé la force contre les autres peuples qui aspiraient à la liberté bien qu'il ait disposé d'armes effrayantes. Il a sauvé ainsi son propre peuple du mépris et de la haine des autres (...) l'œuvre accomplie a une valeur historique (...) l'histoire elle-même semble-t-il l'a retiré du pouvoir afin de le garder pour elle, de conserver ce qu'il y avait de pur en lui (...) L'humanité continuera à travailler à son émancipation sans doute avec plus de prudence et moins d'utopie qu'auparavant ».

Cher Predrag Matvejevic, comme je voudrais que soit connue la distinction essentielle que vous faites entre « l'identité de l'être » et « l'identité du faire ».

Comme je voudrais qu'on réfléchisse sur ces autres mots de vous : « Toutes les fois

qu'on considère les particularités comme des valeurs sans en examiner le véritable sens et la portée réelle on glisse vers le particularisme ».

Combien il est intéressant que vous pointiez de la plume une approche rétrécie de la laïcité qui bien évidemment concerne l'attitude à l'égard d'une religion, mais ajoutez-vous « également à l'encontre d'une conception religieuse de la Nation ou d'une idéologie devenue croyance ».

Et encore ce mot que vous avez inventé la « démocrature », c'est-à-dire dans les pays de l'Est, la démocratie formelle programmée et des aspects de la dictature maintenue.

Conférence de Jean Delumeau à Aubervilliers

Dans cette conférence, qui s'est tenue à Aubervilliers le 8 octobre 2007, Jean Delumeau a repris les thèmes de son livre *Mille ans de bonheur* qui fait partie de la trilogie qu'il a consacrée à *l'Histoire du Paradis dans la civilisation occidentale*. Il s'est efforcé de montrer que le millénarisme avait tenu dans celle-ci une place plus importante qu'on ne le pense d'ordinaire : ce qui l'a conduit des prophéties du Premier Testament au New Age.

Fondamentalement le millénarisme est la croyance, fondée sur le chapitre XX de *l'Apocalypse*, qu'après le

Voilà, j'avais envie de vous dire cela à vous qui êtes rassemblés et à Predrag Matvejevic, homme simple, toujours sans cravate, vrai militant, d'envergure internationale .

Il va vous parler d'Ivo Andric?, auteur du *Pont sur la Drina*, prix Nobel 1961, un des plus grands écrivains slaves de notre siècle. *Ce Pont sur la Drina* me fait penser à Jean-Pierre Vernant quand il disait « demeurer enclos dans son identité, c'est se perdre et cesser d'être, on se connaît, on se construit par le contact, l'échange, le commerce avec l'autre. Entre les rives du même et de l'autre, l'homme est un pont ». Il me fait penser aussi au vieux pont sur la Neretva dans votre ville natale détruit pendant la

temps que nous vivons, rempli de crimes et de malheurs, viendra une période de paix et de bonheur sur terre. Le Christ régnera alors sur celle-ci pendant mille ans avec les « justes » ressuscités. Ce règne sera suivi par une dernière séquence de malheurs qui se terminera par le Jugement dernier. Assez largement répandue parmi les chrétiens des premiers siècles, l'espérance millénariste fut combattue par saint Augustin et rejetée par l'Église officielle. Mais elle refit surface à la fin du XII^e siècle dans les écrits de Joachim de Flore. Puis le joachimisme se combina avec un autre courant eschatologique annonçant la venue d'un « souverain des derniers jours » qui régnerait à Jérusalem et

guerre de Bosnie, pont symbolique s'il en était et qui aidait comme tout pont à franchir un obstacle, une rivière qui dit l'éternité.

Alors, Cher Predrag, avec votre œuvre, avec l'œuvre d'Ivo Andric?, n'y a-t-il pas des pierres, des pierres oh ! combien précieuses, pas pour construire des murs, pour construire des ponts, reconstruire des ponts, terminer des ponts, bref, faire en-commun.

L'humanité – qui n'est pas euro-centriste et qui à Visegrad où se trouve le Pont sur la Drina marque la rencontre de l'Orient et de l'Occident – qu'Ivo Andric? a su faire en étant dites-vous comparable à un « conteur des Mille et Une Nuits ». ■

ferait l'unité religieuse de l'humanité avant la fin du monde.

Le millénarisme a connu, au cours des siècles, des formes diverses, les unes violentes, les autres pacifiques. Il a été l'une des composantes de l'identité des États-Unis, lors de leur création à la fin du XVIII^e siècle. Il s'est partiellement laïcisé dans l'idéologie du progrès et dans le socialisme des XIX^e et XX^e siècles. Pierre Leroux, l'inventeur probable du mot « socialisme », prophétisa : « Le Paradis doit venir sur terre ». Le drame de notre époque est qu'il n'est pas venu. ■



Concert du 3 avril 2007 donné au Collège de France par les étudiants de III^e cycle spécialisé du Conservatoire national de région d'Aubervilliers-La Courneuve

Programmation 2007-2008 : Utopie et carnaval

Utopie : un *non lieu* qui « fait place » ; le vrai discours utopique, lorsqu'il contemple la société, doit pouvoir « considérer » le sujet ; sujet qui devrait être accueilli au sein du réceptacle le plus « ouvertement recueilli » : « le plus d'amour possible dans le moins d'être possible »⁽¹⁾.

Dans ses formes, l'utopie a surtout été la recherche d'une architecture de la société – et cela dès le texte éponyme de Thomas More –, une construction d'espaces, bien plus que le récit de la vie des citoyens. Italo Calvino le relève avec une grande acuité dans son essai d'introduction à Fourier :

« Ce hiatus tient dans la contradiction entre deux façons d'explorer l'utopie : en la considérant soit pour ce qu'elle comporte de *réalisable*, comme modèle d'une société nouvelle susceptible de croître en marge de la vieille société

pour l'éclipser par l'évidence de ses nouvelles valeurs ; soit pour ce qu'elle comporte d'*irréductible* à toute conciliation, de radicalement opposé non seulement au monde qui nous entoure, mais aux conditionnements internes qui gouvernent notre façon d'attribuer des valeurs, notre imagination, notre capacité de désirer une vie différente, notre manière de nous représenter le monde : par une représentation totale, qui nous libère intérieurement pour nous rendre capables de nous libérer extérieurement »⁽²⁾.

Nous unissons – dans nos conférences – l'Utopie au Carnaval moins pour réduire aux proportions ordinaires d'une fête annuelle cet espoir d'égalité rêvé, d'âge en âge, par l'humanité (uni à l'angoisse et à la conscience de la fin toujours possible du genre humain) que pour examiner, dans l'immense creux qui s'ouvre entre

les deux, les possibilités d'exercer une pensée capable d'imaginer des « passages » entre ces deux concepts de l'égalité.

Dans le combat médiéval de Carême et Carnaval, la bataille n'est décidée que par l'arrivée des jambons et des gâteaux menés par Noël : c'est bien ce qui s'est réalisé dans la 'société de la consommation', sans pourtant que l'exil infligé à Carême offre une solution à ce combat. Le vers de cette célèbre Bataille : « Elle fera ailleurs ses séjours » (v. 564) n'est devenu que trop vrai pour une portion grandissante de l'humanité.

Loin d'être seulement un exercice littéraire notre projet nous conduit au cœur de la société contemporaine, de notre présent. ■

Pr Carlo Ossola

1. V. Jankélévitch, *Le Paradoxe de la morale*, Paris, Seuil, 1981, p. 90.

2. I. Calvino, *Introduzione*, in Ch. Fourier, *Teoria dei quattro movimenti. Il nuovo mondo amoroso*, par I. Calvino, Turin, Einaudi, 1971 ; trad. franç. de M. Orcel et F. Wahl, *Pour Fourier. L'ordinateur des désirs*, in *La machine littérature*, suivi de *Pour Fourier. Congé. L'utopie pulvérisée*, Paris, Seuil, 1984 et 1993, p. 157-187, citation p. 159.

PROGRAMME 2007-2008

■ **Mille ans de bonheur**, Jean Delumeau
professeur honoraire au Collège de France
lundi 8 octobre 2007
Concert des classes de guitare du Conservatoire régional 93 d'Aubervilliers-La Courneuve

■ **De l'utopie au carnaval : le théâtre du Moyen Age**, Michel Zink
professeur au Collège de France
lundi 12 novembre 2007
Slam baroque : Cités Musiques/Destination 2055/Office municipal de la jeunesse d'Aubervilliers

■ **Utopies modernes**, Pierre Rosanvallon
professeur au Collège de France
lundi 10 décembre 2007
Performance danse et musique : une utopie en marche

■ **Variations autour de « carnaval »**, Claude Hagège
professeur honoraire au Collège de France
lundi 4 février 2008
Avec les chorales de l'école Joliot-Curie

■ **Lumières de l'utopie**, Bronislaw Baczko
professeur honoraire à l'Université de Genève, Suisse
lundi 18 février 2008
Concert d'Amandine Beyer, violon baroque

■ **Les utopies classiques**, Luciano Canfora
professeur à l'Université de Bari, Italie
lundi 7 avril 2008
Avec la participation des classes de musique de chambre, Conservatoire Régional 93 d'Aubervilliers-La Courneuve

■ **Le carnaval de Romans au temps des guerres de religion**, Emmanuel Le Roy Ladurie
professeur honoraire au Collège de France
lundi 19 mai 2008

Avec la participation du département de musique ancienne, Conservatoire Régional 93 d'Aubervilliers-La Courneuve

■ **Les mondes utopiques de Jules Verne**, Michel Butor
écrivain, professeur honoraire à l'Université de Genève, Suisse
lundi 9 juin 2008

Lecture dirigée par Didier Bezace, Directeur du Théâtre

■ **Concert au Collège de France** par les professeurs du Conservatoire régional 93 d'Aubervilliers-La Courneuve
mardi 13 mai 2008

Avec le soutien de la Fondation Hugot du Collège de France, de France Culture et de la Fondation EDF.



ENTRETIEN AVEC JON ELSTER

Jon Elster
Professeur au Collège de France
titulaire de la chaire de
Rationalité et sciences sociales
depuis 2006.



On évoque souvent le caractère pluridisciplinaire de vos travaux et la diversité de vos centres d'intérêt pour vous définir comme un penseur inclassable. Comment vous présenter ?

Lorsqu'on me demande quelle est ma spécialité, je réponds que je fais « ceci-et-cela ». Ce qui m'intéresse, ce sont des problèmes. Pour y faire face, nous devons utiliser les outils appropriés, indépendamment des disciplines, dont la pertinence est plus bureaucratique que scientifique. Je m'intéresse surtout aux décisions individuelles et collectives, et à tout ce qui précède la décision : la formation des préférences, la formation des croyances, les émotions, et aussi les mécanismes d'interaction dans les décisions collectives. C'est sans doute le fil conducteur de ma réflexion.

Il y a aussi dans beaucoup de mes travaux une sorte de composante normative. Non pas que je propose moi-même une théorie de la justice ou du bien, mais la manière dont j'envisage les choix individuels est telle que les conceptions normatives que se font les acteurs eux-mêmes interviennent comme des déterminants

causaux de leurs choix et de leurs décisions. Cette idée d'étude empirique de la justice, ou des motivations de justice ou d'équité m'a beaucoup intéressé. Il y a des problèmes d'équité pour l'allocation des ressources rares par les institutions, lorsqu'il s'agit par exemple de décider qui doit recevoir un rein pour la transplantation ou d'autres questions de ce genre⁽¹⁾. Un autre exemple concerne ce qu'on appelle la justice de transition⁽²⁾. Si, en 1815, il avait fallu allouer des réparations aux victimes des spoliations de la Révolution, qui aurait dû être prioritaire ? Les gens qui étaient restés en France à lutter pour le roi, par exemple en Vendée, et dont les propriétés avaient été détruites, ou ceux qui avaient émigré et dont les biens avaient été confisqués ? Ou bien ceux dont les besoins étaient les plus importants ? Ce ne sont là que quelques exemples des questions d'équité qui se posent dans les situations de justice de transition. Dans ces décisions collectives – allocation d'organes pour la transplantation ou réparation aux victimes de conflits – les conceptions normatives des agents politiques ou des fonctionnaires sont déterminantes. C'est par ce biais que mes recherches ont une composante normative.

Vous écrivez, à propos de la justice de transition, qu'il s'agit d'abord de régler les comptes du passé avant de préparer l'avenir.

Dans les phases de transition, les deux démarches sont souvent simultanées – l'une tournée vers le passé, l'autre vers l'avenir. Par exemple, on commence le travail d'écriture d'une nouvelle Constitution, et on commence en même temps le travail de représailles et de réparation. Certains pensent que la tâche rétrospective est la plus importante et qu'il faut faire table rase du passé, éliminer tout ce qui est vieux et corrompu afin de pouvoir commencer à construire du neuf. D'autres – dans les pays de l'Est par exemple, mais c'est aussi ma position – jugent que dans le cas de régimes qui sont restés en place pendant des générations et qui ont fini par rendre tout le monde plus ou moins coupable, il devient impossible d'épurer la société. Dans la France de 1945, c'était encore possible dans la mesure où le nombre de collaborateurs était relativement restreint. Dans les pays de l'Est, on peut dire qu'il y a en quelque sorte une complicité de la quasi-totalité de la population. Dans

1. Jon Elster, *Local Justice: How Institutions Allocate Scarce Goods and Necessary Burdens*, Russell Sage Foundation Publications, 1993. Voir aussi J. Elster et N. Herpin (eds.), *L'éthique des choix médicaux*, Poitiers, Actes Sud 1992

2. Jon Elster, *Closing the Books: Transitional Justice in Historical Perspective*, Cambridge University Press, 2004.

un petit essai sur *Le pouvoir des impuissants*, Vaclav Havel décrit très bien ces petits actes de complicité de tous les jours, qui ont l'air insignifiants, mais contribuent à brouiller les choses. Il dépeint le petit marchand de légumes qui affiche dans sa vitrine un panneau indiquant « prolétaires de tous les pays, unissez-vous ». Par cet acte imposé par le régime, qui ne correspond sans doute pas du tout à une position personnelle, il se rend néanmoins complice du régime. En fin de compte, on obtient un tableau en nuances de gris, et non en noir et blanc. Il n'y a pas de distinction tranchée entre les bons et les mauvais, les résistants et les collaborateurs. Bien sûr, les deux existent, mais il y a surtout une masse énorme de collaborateurs du quotidien. Dans un article de 1992, j'ai écrit que dans de telles situations, rechercher tous les coupables est impossible, en rechercher quelques-uns est arbitraire : il faut donc y renoncer entièrement et se tourner vers le futur. C'est la solution adoptée par l'Espagne en 1978. On a pris la décision consensuelle d'ignorer le régime de Franco et les atrocités commises par les deux parties au cours de la guerre civile, et de mettre également de côté la question des réparations, qui aurait rendu impossible la marche en avant.

Mais en écrivant cela, j'avais peut-être sous-estimé le rôle qu'allait jouer l'ancienne Nomenklatura dans les sociétés des pays de l'Est, par exemple. J'observe également qu'en Espagne, un début de revendication semble s'esquisser aujourd'hui. En Argentine et au Chili, ainsi qu'en Pologne, vingt ans après la chute des dictateurs, la justice de transition est soudainement réapparue. Lorsque justice n'a pas été faite, la demande peut ressurgir longtemps après. On l'a constaté aussi en France avec l'affaire Papon.

De même, c'est un miracle qu'il n'y ait pas eu de violence collective en

Afrique du Sud, alors que la grande masse de la population noire n'a obtenu ni terre ni justice. On peut imaginer qu'il y a là une sorte de bombe à retardement qui pourrait exploser d'un jour à l'autre. Ces problèmes ont une durée de vie très longue. J'ai lu, à propos des guerres de Vendée, que même après la Première Guerre mondiale, il y avait en France des terres « maudites », que personne ne voulait acheter à cause des contestations qui ont suivi la Révolution. On s'en souvient pendant des siècles.

Des problèmes de ce genre se posent dans beaucoup de pays, de l'Irak à l'Argentine. Au début des années 90, j'ai beaucoup voyagé dans les pays de l'Est où les juristes travaillaient à la rédaction de nouvelles Constitutions. Avec quelques collègues de l'université de Chicago, nous avons animé des séminaires de constitutionnalisme comparé pour discuter des grands modèles, de leurs succès et de leurs échecs. Plutôt que de donner des conseils, nous cherchions à établir un dialogue – mais il est difficile d'en mesurer les effets.

Dans vos travaux, vous mettez en relation des éléments venus de la littérature ou des humanités et des théories scientifiques très actuelles. Peut-on décrire votre activité comme une sorte d'anthropologie philosophique ?

Dans ma leçon inaugurale, j'ai dit que la rationalité, comme valeur transhistorique, transculturelle, etc., relevait d'une anthropologie philosophique et non d'une anthropologie empirique. C'est un grand mot pour dire simplement « analyse conceptuelle ». En réalité, j'ai trouvé mes hypothèses chez les moralistes français du XVII^e siècle et j'ai cherché à les vérifier chez les psychologues et les économistes du XX^e siècle. C'est un va-et-vient un peu étrange, déconcertant peut-être. J'ai sur ce point une perspective

d'une grande simplicité. Cela fait 25 siècles que les gens essaient de comprendre le comportement humain ou la nature humaine – disons depuis le temps d'Aristote ou de Platon. Pourquoi le dernier siècle ou la dernière décennie seraient-ils privilégiés ou plus intéressants ? Y aurait-il plus de génies ou de grands penseurs ? Il n'y a aucune raison de le penser, et de fait c'est faux. Il suffit de lire Montaigne, Aristote, La Rochefoucauld, Tocqueville, Proust, pour ne citer qu'eux : ils débordent d'hypothèses.

Pourriez-vous présenter la théorie du choix rationnel, qui est au cœur de vos travaux ?

La théorie du choix rationnel est quelque chose de très simple. On pourrait l'illustrer par un proverbe norvégien qui dit « ne traverse pas la rivière pour chercher de l'eau ». Il traduit une sorte d'efficacité instrumentale qui est de tous les pays et de tous les temps. On entend dire parfois que la rationalité serait une valeur occidentale, ou moderne, ou masculine, ou je ne sais quoi d'autre. C'est absurde. On ne peut pas ne pas vouloir être rationnel. Si l'on veut atteindre une fin, on veut forcément l'atteindre de la manière la plus efficace. Cela fait partie de l'idée même de « vouloir atteindre une fin ». En ce sens, c'est tout à fait banal. En fait, le point difficile, dans tout développement de la théorie du choix rationnel, concerne les croyances. Dans beaucoup de cas, avant d'agir, rationnellement ou non, il faut former une croyance. Comment peut-on former une croyance rationnelle ? C'est parfois très difficile : dans le cas du réchauffement climatique, il y a sans doute des centaines de modèles. Comment les parcourir tous et se former une croyance permettant de prendre des décisions ? Faut-il prendre la moyenne ? Le scénario du pire ? Peut-on assigner des probabilités à chaque modèle et prendre la

moyenne pondérée ? Personne n'a de réponse. C'est un problème épistémologique très profond, et c'est souvent un obstacle au choix rationnel : comment agir rationnellement en l'absence de croyances bien fondées ? Il y a là une source d'indétermination dans toutes les situations de choix complexes, comme les choix politiques.

Une autre source d'indétermination provient de l'interaction stratégique entre les agents. Lorsqu'avant d'agir, chaque agent doit se faire une opinion sur ce que feront les autres, tout en sachant que les autres sont en train de former leur opinion en se posant la même question à propos de lui, il peut y avoir dans certains cas des situations inextricables. Prenons un exemple courant, le jeu du peureux ou de la poule mouillée (*game of chicken*). Deux voitures foncent l'une vers l'autre, le peureux est le premier qui s'écarte. Dans ce cas, il n'y a pas de choix rationnel : pour chacun des deux, il est optimal de dévier si et seulement si l'autre ne le fait pas. C'est une situation d'indétermination. Il y a souvent des situations de ce genre dans la réalité, par exemple pour la construction de biens à usage public. Si deux armateurs ont intérêt à construire un phare, qui bénéficie à tout le monde et dont la construction unilatérale serait profitable à chacun des deux, même si le deuxième pouvait s'en servir gratuitement, la difficulté est de savoir qui va le construire. En effet, il est dans l'intérêt de l'un de le construire si et seulement si l'autre ne le fait pas. Dans ces situations d'interactions stratégiques présentant des équilibres multiples, quand il n'y a pas de critère permettant la convergence tacite des agents vers l'un de ces équilibres, on ne peut pas former de croyance rationnelle et il n'y a pas d'action rationnelle. Le concept n'est pas défini. Non que les gens ne soient pas rationnels : simplement, la rationa-

lité ne suffit pas pour leur dicter ce qu'il faut faire.

Outre ces problèmes conceptuels, il y a aussi les problèmes concrets : souvent, même lorsqu'ils sont en mesure de former des croyances rationnelles, les gens ne le font pas. Dans ce cas, l'irrationnel ne vient pas de l'indétermination du concept, mais de l'irrationalité du comportement. C'est un phénomène massif. C'est le sujet de mon cours de l'année 2007-2008, après le cours précédent sur le désintéressement. Ce sont deux volets d'une critique de la pensée économique, qui elle, est fondée sur la rationalité et l'intérêt.

Dans votre leçon inaugurale, vous vous interrogez sur la rationalité de l'acte de voter.

Ma chaire est intitulée « rationalité et sciences sociales ». Les sciences sociales étudient le vote, et il est légitime de se demander si l'acte de voter peut être considéré comme rationnel. On répond souvent par la négative avec l'argument que la probabilité qu'un vote soit décisif est moindre que le risque de mourir dans un accident de la circulation en se rendant aux urnes. Les gens se comportent comme s'ils ne se souciaient pas des conséquences de leurs actions. On observe pourtant des taux de participation élevés lorsqu'il n'y a pas de candidat largement favori et que le scrutin s'annonce serré, ou lorsque l'enjeu des élections est important, ce qui suggère qu'ils s'en soucient quand même.

Mais si l'on adopte un point de vue plus global, par exemple une perspective évolutionniste, on dira que c'est un acte inutile et coûteux pour l'individu, mais néanmoins rationnel parce qu'il a une utilité pour le groupe social. La théorie du choix rationnel peut-elle prendre en compte ce type d'analyse ?

À vrai dire, la théorie du choix rationnel et la théorie de l'évolution n'ont pas beaucoup de rapports. Et cependant, il faut croire que l'évolution, de manière générale, a produit une tendance vers le comportement rationnel, puisque dans une situation donnée, un animal rationnel, qui utiliserait des ressources rares de façon plus efficace, serait évidemment favorisé par la sélection naturelle : c'est en quelque sorte évident. Comment l'évolution n'aurait-elle pas produit la rationalité ?

D'autre part, il semble aussi que par 3 ou 4 mécanismes distincts, l'évolution ou la sélection naturelle a aussi produit la disposition au comportement altruiste, que ce soit l'altruisme réciproque (*tit for tat* ou gagnant-gagnant), la sélection de parentèle (*kin selection*) ou même la sélection de groupe, qui connaît actuellement une sorte de regain de faveur. Mais il est toujours délicat de faire appel à ces mécanismes et les explications évolutionnistes ont parfois tendance à brûler les étapes, ce qui les expose à des spéculations hasardeuses. Bien sûr, en principe, tout cela est un résultat de l'évolution. Pascal disait, à propos de Descartes : « il faut dire en gros 'cela se fait par figure et mouvement', car cela est vrai, mais de dire quelles et composer la machine, cela est ridicule, car cela est inutile et incertain et pénible⁽³⁾ ». En fin de compte, c'est peut-être Descartes qui a eu raison, mais quatre siècles plus tard.

Je pense en tout cas qu'aucun des mécanismes que j'ai mentionnés n'est susceptible d'expliquer la tendance à voter pour la simple raison que généralement l'acte de voter n'est pas observé par les autres. C'est un acte discret et anonyme. La plupart du temps, en ville, personne ne sait si vous êtes allés voter. Or les mécanismes que j'ai évoqués supposent que les actes des uns soient connus

3. Pascal, *Pensées*, 118.

par les autres de sorte qu'ils puissent être encouragés ou sanctionnés le cas échéant. Ce sont des questions complexes qu'il serait trop long de traiter ici. J'ajouterai que même si l'on ne peut pas dire que le vote soit un acte rationnel, le votant pourra en retirer un plaisir psychique. C'est ce qu'on peut appeler l'effet Valmont⁽⁴⁾ : donner pour le plaisir intime et délicieux que l'on retire de l'acte de donner.

Ou alors, pour expliquer le vote doublement anonyme – personne ne sait si vous votez ni comment vous votez – on peut aussi faire appel à une sorte de pensée magique. L'agent se dit : je suis un membre typique de mon groupe de référence – les professeurs d'université, par exemple – donc si je vote, il est probable que mes semblables voteront également. Par conséquent je vais voter. C'est une confusion entre la valeur diagnostique et l'efficacité causale. Si je vote, cela révèle que je suis dans une certaine disposition, mais en même temps, je pense que les autres, ayant la même disposition, en feront autant. Dans mon dernier livre⁽⁵⁾, je cite des textes de Proust qui font appel à cette pensée magique, notamment un passage où le narrateur dit à propos de Saint Loup qu'il est fidèle à sa maîtresse avec l'idée superstitieuse que s'il lui est fidèle, de son côté elle le sera également. C'est peut-être en suivant le même genre de raisonnement superstitieux que l'on vote.

Il est clair que la rationalité n'est pas le seul moteur du comportement. On peut noter à ce propos qu'il y a de plus en plus de travaux sur les émotions, notamment du côté des sciences cognitives.

Dans la tradition où je me situe, l'économie du comportement (*beha-*

vioral economics), on fait appel aux expériences psychologiques pour montrer comment se font vraiment les choix – rarement rationnels –, et l'on parle effectivement beaucoup des émotions actuellement. Il y a des expériences très impressionnantes, notamment dans l'équipe de Ernst Fehr, à Zurich, qui montrent que sous le coup de l'émotion, surtout de l'indignation ou du ressentiment, les gens sont prêts à faire des sacrifices matériels considérables pour punir quelqu'un qui leur a joué un mauvais tour. Il est intéressant de remarquer qu'il s'agit essentiellement d'émotions négatives – la colère, l'indignation, l'envie, le ressentiment –, tandis que l'amour, la joie, la sympathie, la pitié, ne sont presque pas étudiées à ma connaissance. Cela correspond aussi au fait que, parmi les moteurs de l'action humaine, le sentiment d'injustice est beaucoup plus puissant que le désir de réaliser la justice.

Cela nous ramène à la question des limites de la rationalité. Peut-on parler de degrés de rationalité, selon les points de vue et les critères considérés ?

Du point de vue de l'agent, la rationalité est une notion entièrement subjective. Dire que l'action est rationnelle, c'est dire que du point de vue de l'observateur, c'était l'action qui s'imposait comme le meilleur moyen de réaliser ses désirs étant donné ses croyances et étant donné que ses croyances étaient rationnelles. De ce point de vue, il n'y a pas vraiment de degré dans la rationalité. En revanche, l'agent peut tenir compte de ses faiblesses et les anticiper. Je parlerais dans ce cas de *second best rationality*. Quand on se sait incapable au moment de l'action de se comporter de manière rationnelle, alors on peut au préalable

prendre un engagement qui élimine les sources de l'irrationalité ou qui impose une contrainte, comme Ulysse⁽⁶⁾ demandant à ses compagnons de l'attacher au mât pour ne pas céder au chant des sirènes. En ce sens on peut parler de degrés de rationalité. On peut distinguer d'une part la rationalité parfaite d'un agent qui serait toujours parfaitement maître de lui-même, transparent à lui-même à chaque instant, et d'autre part des agents qui n'ont pas toujours le contrôle d'eux-mêmes, mais qui en sont conscients, et qui sont même capables d'anticiper leur comportement et de se corriger eux-mêmes. J'ai proposé toute une liste de mécanismes permettant d'expliquer comment l'agent peut prendre en compte ses propres tendances à se comporter de manière irrationnelle⁽⁷⁾.

Diriez-vous que l'émotion est irrationnelle ?

Il est clair que l'émotion peut avoir des effets dont certains subvertissent la rationalité de l'agent, notamment en rendant les croyances moins rationnelles. Prendre ses désirs pour des réalités n'est pas très rationnel, mais sous le coup de l'émotion, nous le faisons souvent. Pour autant, les désirs qui surgissent des émotions ne sont ni rationnels ni irrationnels – je rejoins sur ce point l'analyse de Hume. Bien sûr, on peut avoir des désirs stupides qui rendent la vie misérable, mais c'est autre chose. Paradoxalement, le toxicomane peut être rationnel. De son point de vue, dans une perspective temporelle assez courte, liée à la nécessité immédiate non pas tant de jouir de la drogue que d'éviter le manque, son comportement peut être très « rationnel ». C'est une décision terminologique : on peut utiliser le mot rationnel comme on veut. Pour

4. Choderlos de Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre XXI.

5. Jon Elster, *Agir contre soi*, O. Jacob, 2007.

6. Jon Elster, *Le laboureur et ses enfants. Deux essais sur les limites de la rationalité*. Paris, Ed. de Minuit, 1987.

7. Jon Elster, *Explaining Social Behavior*, Cambridge University Press 2007, Ch. 13.

ma part, je l'utilise à des fins explicatives, pour comprendre une action à partir des données propres à l'acteur lui-même : ce qui chez l'acteur – les désirs, les croyances, les émotions – précède et cause l'action. Du point de vue explicatif, il y a une structure causale qui permet de dire que l'action est rationnelle – cela n'a rien à voir avec le jugement d'un observateur qui pourrait dire que l'agent s'est comporté de manière stupide, autodestructrice, etc. C'est lié au fait qu'il se soucie surtout de son avenir immédiat.

Cette question de l'horizon temporel de l'agent est importante. Il est difficile de persuader les gens de tenir compte davantage des conséquences lointaines de leurs actes, par exemple quand on cherche à modifier des comportements, comme dans le cas des campagnes de prévention contre le tabac ou l'alcool.

Comment faire pour être rationnel dans ces situations, aujourd'hui fréquentes, où l'on trouve la conjonction d'une grande incertitude, de l'urgence de la décision et de l'importance des enjeux ? Dans le cas du réchauffement climatique, par exemple, ou encore de l'ESB ou du sang contaminé.

Incertain, enjeux et urgence : on les rencontre aussi dans la question du terrorisme. Je pense qu'il faut résister à l'urgence. Aux États-Unis, après le 11 septembre, il fallait décider de la conduite à tenir. Il y avait bien sûr beaucoup de colère et de peur, et ces émotions tendent à induire l'urgence, que je définis comme le désir d'agir immédiatement plutôt que de différer l'action. Quand on agit de manière immédiate, on ne prend pas le temps de recueillir toutes les informations nécessaires. Les informations qu'on néglige sont surtout celles qui portent sur les effets indirects lointains et potentiellement pervers des actions qu'on entreprend dans le présent. Sous la pression de

l'urgence, on néglige les conséquences lointaines. Par conséquent, les lois votées par le Congrès américain après le 11 septembre ont probablement créé plus de terroristes qu'elles n'ont permis d'en arrêter, justement parce qu'on n'a pas pris le temps d'étudier les conséquences indirectes, lointaines et peut-être perverses des mesures adoptées. Dans le processus parlementaire et législatif normal, on prend un certain temps – de l'ordre de deux ans – pour préparer une loi, dans des comités et des groupes de travail. Il s'agit surtout de prévenir et de contrôler d'éventuels effets indirects et pervers. Très souvent, on agit comme si les agents sociaux n'allaient pas adapter leur comportement aux lois. On a compris aujourd'hui que les lois changent les comportements des agents : il faut donc essayer de prévoir ces phénomènes. C'est difficile, mais si l'on ne s'en donne pas le temps, on risque d'adopter des lois qui auront des effets différents ou contraires de ceux que l'on recherchait.

Pour le réchauffement climatique, la situation est un peu différente. On est dans l'incertitude, les enjeux sont énormes, mais il n'y a pas la même urgence émotionnelle que dans le cas des chocs brutaux que produit le terrorisme. Il n'y a pas non plus de comportement de panique, comme lors des attentats du 11 septembre. La menace paraît plus lointaine.

Ce sont des problèmes extrêmement profonds. On invoque souvent dans ce cas le principe de précaution, mais s'il était pris à la lettre, il aurait des implications absurdes dans la vie de tous les jours. Absurde et d'ailleurs contradictoire, un peu comme le pari de Pascal, auquel, selon Diderot, un imam pourrait répondre en pariant sur un autre dieu que Pascal.

En ce qui concerne le réchauffement climatique, supposons que l'on accepte l'hypothèse selon laquelle on

court à la catastrophe si rien n'est fait. Il faut donc prendre des mesures. Mais pour être efficaces, ces mesures doivent être radicales. Elles pourraient conduire à réduire drastiquement le niveau de vie des pays en voie d'industrialisation, et engendrer des conflits violents, susceptibles de tourner à la guerre nucléaire, avec le risque d'entraîner la disparition de l'humanité par d'autres voies que la catastrophe climatique. Lorsqu'il y a un scénario catastrophe pour chaque option, on est dans l'embarras.

L'incertitude rend difficile la formulation de croyances bien fondées. Certes, il existe une théorie rationnelle du choix en situation d'incertitude mais elle ne nous apprend pas grand-chose. Elle dit que dans une situation d'incertitude définie d'une certaine manière, on peut rationnellement tenir compte soit des meilleures conséquences de chaque option, soit des pires, mais pas des conséquences intermédiaires. Cela justifie le scénario du pire, mais aussi l'hypothèse la plus favorable. Il faut choisir entre le pire et le meilleur : ce n'est pas une question de rationalité, mais de tempérament. Pessimisme et optimisme n'ont rien à voir avec la rationalité.

Face à des problèmes de ce genre, où il existe un scénario catastrophe plausible pour toutes les options, il est difficile de trouver une réponse rationnelle. Ces questions devraient être évoquées lors du colloque sur la mondialisation qui sera organisé en décembre prochain dans le cadre de l'Institut du monde contemporain. ■

Entretien : Marc Kirsch

Enseignement de Jon Elster 2007-2008 :

Cours : *L'irrationalité*
le jeudi à 15h00 (à compter du 10 janvier 2008)
Séminaire : *La raison en politique*
le lundi à 17h00 (à compter du 7 janvier 2008)

Paul GARELLI (1924-2006)

Hommage prononcé par le Pr Jean-Marie Durand, devant l'Assemblée des professeurs du 18 mars 2007



Paul Garelli nous a quittés le 8 juillet 2006, dans sa quatre-vingt-deuxième année, avec une discrétion à laquelle il nous avait certes habitués, mais qu'une longue maladie, en l'éloignant de lui-même comme des autres, avait encore accentuée.

Il était né à Londres, le 23 avril 1924, un peu par hasard, et cela lui avait valu une double nationalité, française et britannique, dont son anglomanie était très fière. Son père avait été amené, au cours d'une brillante carrière bancaire, à résider en plusieurs pays, puis finalement en Turquie où il devint un des directeurs de la Banque ottomane. C'est son enfance stambouliote qui a permis à P. Garelli de bien maîtriser la langue turque, sans savoir alors quel avantage cela lui donnerait dans une carrière de chercheur alors bien loin de ses préoccupations puisque, à la fin de ses études secondaires, il était entré à la Faculté des Sciences économiques et sociales de l'Université de Genève, dans l'idée de suivre la carrière paternelle.

Ce n'est qu'en 1946, à 22 ans, qu'il vint à Paris – seule grande place orientaliste européenne subsistante après la destruction des universités allemandes – se former à l'Orientalisme. Il y fit son apprentissage de l'hébreu, de l'akkadien, du sumérien et du hittite à l'École pratique des hautes études et au Collège de France.

À l'instigation de son professeur, R. Labat, les archives des marchands assyriens en Cappadoce retinrent son attention et, à compter

de 1955, il fournit régulièrement des contributions à la Revue d'Assyriologie.

Sa carrière se déroula normalement au CNRS de l'époque, de 1958 jusque en 1967 où il devint « maître de recherches »?. Il y fit, selon le système alors en vigueur, une thèse d'État, *Les Assyriens en Cappadoce*, acceptée par Louis Robert dans la Bibliothèque archéologique et historique de l'Institut d'Istanbul. Cet ouvrage marque un tournant décisif dans les études paléoassyriennes en présentant de façon critique toutes les études antérieures et le vrai début de la recherche historique sur ces régions. Lors de la rédaction de sa thèse, P. Garelli avait compris qu'il fallait aller sur le terrain et il refit, parfois à cheval, les routes d'Anatolie des vieux marchands assyriens.

En 1967, il succéda dans l'ancienne Sorbonne à André Dupont-Sommer, élu au Collège de France, et fut témoin et acteur de la partition de l'Université de Paris après mai 1968 : il opta pour l'Université « Panthéon-Sorbonne »? (Paris I), où il espérait une collaboration avec juristes et économistes et où je vins personnellement le rejoindre comme assistant en 1970 pour fonder ce qui fut la toute première unité universitaire assyriologie en France.

En 1975, il succéda à René Labat à la IV^e Section de l'EPHE. Élu à la chaire d'Assyriologie du Collège de France, il y exerça de 1986 à 1995.

La formation qu'il reçut à Genève lui donna la volonté de se consacrer aux aspects de l'histoire économique et sociale de la Mésopotamie. C'est lui qui a abordé ce domaine en pionnier, où il a aujourd'hui de nombreux épigones.

En assyriologie, Paul Garelli est considéré avant tout comme le spécialiste des rapports commerciaux entre la Mésopotamie et l'Anatolie, soit le parcours ultime de ce que l'on appelle la « route de l'étain »? en provenance de l'Est ainsi que l'achat de cuivre en Occident ; il s'est donc attaché tout particulièrement aux archives des maisons des marchands paléoassyriens d'Aššur qui ont été retrouvées dans les comptoirs qu'ils avaient ouverts en Cappadoce à Kültepe, l'antique Kanesh.

Outre le dépouillement de ces archives il eut une grande activité d'éditeur de texte. Nous lui devons ainsi la publication de nombreuses de leurs lettres et bordereaux.

En entrant au collège de France, P. Garelli avait une idée puissante : expliquer pourquoi ce peuple d'Aššur qui semble avoir été à l'origine tourné exclusivement vers le commerce était devenu quelques siècles après l'impitoyable conquérant de ses voisins, qui les avait asservis cruellement au cours de ce qu'il avait considéré comme une « guerre sainte », multipliant complaisamment les récits de torture et d'exactions menées avec un rare sadisme.

Pour cela, il consacra de nombreux travaux aux époques médio- et néoassyriennes ; mais il ne put achever ce projet car le trou documentaire des archives d'Assur entre le XVII^e-XV^e siècles ne lui permettait pas d'avoir accès à ce qui avait dû être une période clef pour la transformation de la Cité marchande en un État belliciste. Le problème était posé d'autre part de façon trop simple. Assur est en fait une réalité tardive et il fallait réinterpréter la région nord de la Haute-Mésopotamie en fonction de ce que l'on connaît aujourd'hui des cités amorrites.

Le projet ne pouvait, à l'époque, aboutir ; il n'en reste pas moins que ses questionnements subsistent ; ils ont inspiré des travaux nouveaux qui permettent, en reformulant le problème, d'entrevoir comment le résoudre.

Toute sa vie, il eut ainsi le souci de présenter une vision large de l'histoire du Proche-Orient. Cela a entraîné un « Que Sais-je »?, publié en 1964, sur *L'Assyriologie* réimprimé plusieurs fois et traduit dans plusieurs langues (dont le japonais) et qui n'a pas perdu de son dynamisme ni de son enthousiasme.

Son œuvre majeure dans le domaine reste bien sûr *Le Proche-Orient asiatique*, paru dans la collection « Nouvelle Clío »?. En deux tomes, P. Garelli y a offert une synthèse originale sur les 3 000 ans d'histoire du Proche-Orient, puisque grâce à divers collaborations, l'ouvrage s'étend aussi aux domaines périphériques du monde cunéiforme, l'Iran ancien, la Turquie et Israël.

P. Garelli n'a en outre jamais jugé indigne de lui des ouvrages collectifs destinés à un vaste public, à une époque où la « valorisation de la recherche »? n'avait pas encore remplacé la trop facilement décriée « vulgarisation ».

La participation de P. Garelli à l'organisation de la recherche française fut importante: il a dirigé l'URA 8 (Archéologie et Histoire des pays assyro-babyloniens) de 1973 à 1984 et fut commissaire de la défunte Section 44 du Comité national du CNRS, ainsi que membre du bureau de la Société asiatique.

La place éminente de P. Garelli dans l'Orientalisme vient surtout de ce qu'en 1975, il devint Président du Groupe François Thureau-Dangin, formé après la seconde guerre mondiale pour réconcilier assyriologues français et allemands. Lorsque en 2004 l'association changea ses statuts et devint l'*International Association for Assyriology*, P. Garelli devint le premier membre de son Comité d'honneur.

P. Garelli édita deux de ces Rencontres assyriologiques internationales : la septième, consacrée à Gilgamesh et sa légende, parue en 1960 et la dix-neuvième, sur le palais et la royauté, parue en 1974.

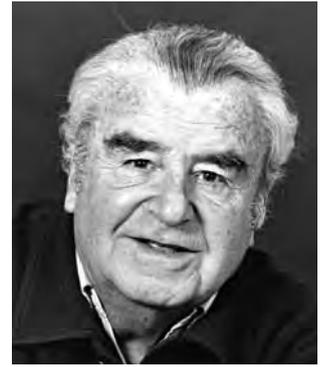
Il assumait d'autre part la direction de la *Revue d'Assyriologie*, une des publications doyennes de notre discipline. On pourrait mentionner encore bien d'autres comités scientifiques dont il fut le membre zélé et compétent.

Son élection à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1982 consacrant sa place éminente dans la discipline avait précédé son élection au Collège de France. Le fait qu'il n'ait pas voulu qu'on lui offrît une « épée », sous quelque forme que ce fût, est en accord avec son refus d'assumer la charge de président de ladite Académie. Pour un homme chargé d'honneurs, il n'en assumait pas la pompe et sut rester modeste : le volume de « Mélanges » que ses anciens élèves, collègues et amis lui remirent lors d'une rencontre assyriologique à Paris semble l'avoir plus embarrassé que flatté.

Sa simplicité et l'égalité de son caractère firent de lui un homme de consensus, qui supportait mal les conflits et il eut à souffrir de collègues à l'équanimité défailante. Beaucoup de ses collègues furent pour lui simplement des amis. On peut deviner à quel point son milieu familial compta pour lui. Ce que l'on sait moins c'est l'admirable patience et le dévouement avec lesquels il accompagna pendant de longues années la maladie de son épouse, qui alla sans cesse en s'aggravant jusqu'à un dénouement tragique qui le laissa désespéré car il avait appris à organiser toute sa vie autour de la constante et affectueuse attention dont elle avait besoin. ■

Jean-Pierre VERNANT (1914-2007)

Hommage prononcé par le Pr John Scheid,
devant l'Assemblée des professeurs du 24 juin 2007



Ce qui frappe quand on jette un regard rétrospectif sur la biographie de J.-P. Vernant, c'est la cohérence qui existe entre sa vie et son œuvre.

Né à Provins en 1914 dans une famille républicaine, J.-P. Vernant fit des études de philosophie, à Paris, et passa brillamment, en 1937, le concours de l'agrégation de philosophie, où il fut reçu premier, deux ans après son frère Jacques, lui aussi « cacique » d'agrégation de philosophie. Pour l'orphelin de guerre, qui perdit sa mère quelques années plus tard, la famille se réduisit peu à peu à son frère Jacques et aux amis qu'il se fit au Quartier latin pendant ses études, dont il retrouva certains dans la Résistance. Cette expérience qui sans aucun doute forgé sa personnalité explique pourquoi J.-P. Vernant ne laissait personne indifférent. La relation qui s'instaurait avec lui s'établissait avec un homme qui voyait toujours et d'abord dans ses interlocuteurs et collaborateurs des amis. Ce dont on trouve une sorte d'écho dans la réflexion selon laquelle « l'individu se cherche et se trouve dans autrui, dans ces miroirs que sont pour lui chaque alter ego, parents, enfants, amis » (*L'individu, l'amour, la mort*, Paris, 1989).

Après sa démobilisation, le jeune professeur de philosophie fut nommé au lycée Fermat de Toulouse. Révolté, malgré ses engagements politiques, par le pacte Molotov-Ribbentrop, choqué par la défaite et la collaboration, il y entra rapidement en contact avec ce qui deviendra le Réseau

Libération Sud, et en peu de temps, il devint chef départemental de l'Armée secrète (1942), puis chef des Forces Françaises de l'Intérieur. Avec Serge Raveland, il libéra Toulouse, où il entra avec ses hommes le 19 août 1944. Fin septembre, il commandait toute la région Sud-Ouest. Au titre de son activité de résistant, J.-P. Vernant a été fait compagnon dans l'ordre gaullois de la Libération.

À Toulouse, la rencontre du psychologue Ignace Meyerson qui le fit entrer en résistance, détermina également sa carrière scientifique. La psychologie historique l'avait intéressé pendant ses études, mais ce ne fut qu'après la guerre que la collaboration scientifique avec celui qui l'avait inventée se développa. En 1948, Meyerson lui fit rencontrer l'helléniste Louis Gernet, qui avait travaillé sur la naissance de la démocratie à Athènes, et dont les travaux sur la religion des Grecs était influencée par la sociologie d'alors ; comme Meyerson, Gernet prônait le comparatisme. L'influence de ces deux hommes orienta l'avenir de J.-P. Vernant. Après un bref passage au lycée, de 1946 à 1948, il fut recruté comme attaché de recherche au CNRS. Philosophe, il avait décidé de travailler sur les Grecs, en souvenir des études de philosophie, et sous l'influence de L. Gernet. Ses premières recherches se plaçaient sous l'égide de Meyerson. À Toulouse, celui-ci faisait des recherches sur l'histoire du travail et des techniques, qui donna même lieu à un colloque en juin 1941, auquel participaient entre autres L. Febvre, A. Aymard,

P. Vignaux et M. Mauss. Aussi le premier projet de J.-P. Vernant portait-il sur la notion de travail chez Platon. Plusieurs articles qui sont encore aujourd'hui d'une extraordinaire fécondité restent de ce qui devait être sa petite thèse. La thèse d'État, qu'il n'a jamais faite, devait porter plus généralement sur la notion de valeur, qu'il entendait « débrouiller, comme il écrit, philosophiquement, économiquement, esthétiquement, éthiquement ». Par ces recherches, il pensait pouvoir décloisonner la pensée marxiste. Car, malgré les relations difficiles qu'il avait avec le Parti communiste, il pensait toujours, avec ses camarades de la Résistance, pouvoir faire évoluer celui-ci. En témoigne son premier livre sur *Les origines de la pensée grecque*, publié en 1962, qui tentait de démontrer « qu'il ne peut y avoir de vérité en aucun domaine s'il n'y a pas de débat public contradictoire ». J.-P. Vernant entendait dénoncer les partis ou les pays qui estiment qu'il y avait des questions que l'on ne devait pas poser et que la vérité était déjà établie ; à ses yeux, ceux-ci se plaçaient en dehors du marxisme. Mais au-delà de ces relations entre la recherche et les engagements dans le présent, cet ouvrage touchait un point très nouveau dans les études classiques. Vernant essayait de montrer que la raison grecque n'était pas celle du XX^e siècle. À l'exemple de L. Gernet et de I. Meyerson, il ne cessa d'explorer la civilisation grecque, en cherchant dans le comparatisme l'outil qui lui permettait de mesurer l'altérité et l'originalité de la pensée grecque. On

peut dire sans exagération que tout ce qui a été écrit depuis les années soixante sur l'histoire politique et le développement intellectuel de la pensée grecque part consciemment ou non du livre de 1962. De plus en plus de chercheurs venus de tous les domaines des sciences de l'Antiquité découvrirent en lisant et en écoutant J.-P. Vernant une nouvelle manière de penser leur domaine et ses méthodes.

Tout en étudiant la naissance de la cité et du droit, l'avènement d'une pensée positive et rationnelle, Vernant entreprit d'explorer aussi d'autres aspects de cette mutation, qui étaient toutes déterminées par une façon différente de se représenter ce que nous appelons image, œuvre d'art, littérature, rite et religion, et qui témoignent tous d'après lui d'un changement profond dans les mentalités, entre le VIII^e et le V^e siècle avant notre ère, là où Vernant plaçait volontiers une sorte d'« acte de naissance de l'homme occidental ». Tous ces travaux furent réunis, en 1965 dans *Mythe et pensée chez les Grecs. Étude de psychologie historique*, qu'il dédia à Ignace Meyerson. Ce volume contient à la fois les résultats de ses recherches passées, sur le travail ou sur la naissance de la rationalité en Grèce, mais également la première ébauche de ses travaux futurs, je veux dire les recherches sur le mythe, le double et l'image, la personne dans la religion, ou les extraordinaires études sur l'espace, notamment sur Hestia et Hermès. La religion, qu'il appelait en souriant le dernier palier de ses recherches, car il pensait alors au journal républicain et anticlérical fondé par son grand-père, prit d'ailleurs dès ces années de plus en plus de place dans sa vie professionnelle et ses recherches. En 1957, il fut élu à la VI^e section de l'École pratique des hautes études dans une direction d'études sur « Pensée sociale et religieuse de la Grèce ancienne ». Onze ans plus tard, sa chaire fut transférée à la V^e section de l'École pratique. En même temps qu'il donna désormais un enseigne-

ment régulier, en grande partie consacré aux différents aspects de la vie religieuse des Grecs, il animait avec des collègues provenant des domaines les plus divers de l'Antiquité des séminaires comparatifs et critiques consacrés à des problèmes historiques et sociaux comme par exemple le problème de la guerre. En 1964, ce groupe informel fut transformé en Centre de recherches comparées sur les sociétés anciennes qui fut appelé plus tard Centre Louis Gernet. Cette démarche collective porte encore la marque du présent. Comme J.-P. Vernant l'a dit lui-même dans une interview, c'est par la création du Centre de recherches comparées des sociétés anciennes comme lieu de débat et de travail sérieux que l'engagement intellectuel s'est substitué à l'engagement politique.

C'est dans ce cercle d'amis que sa vie scientifique se déroulait. Ses livres suivants en portent la marque. Tous devinrent en peu de temps des classiques traduits dans un grand nombre de langues. Avec P. Vidal-Naquet, il écrivit un livre sur *Mythe et tragédie en Grèce ancienne*, dans lequel la tragédie grecque est définie comme une construction de soi et de l'autre dans le cadre général du développement de la démocratie athénienne.

Ces livres exercèrent une influence qui s'étendait bien au-delà des études grecques. De manière générale, l'approche de J.-P. Vernant, qui reçut dans les années soixante-dix le nom parfois réducteur d'anthropologie historique, eut pour effet de lever les barrières entre les champs méthodologiques ou académiques et d'unifier les études classiques.

J.-P. Vernant avait connu à l'École pratique plusieurs de ses futurs collègues au Collège de France. Il était naturel que G. Dumézil et C. Lévi-Strauss s'intéressent à ses écrits et à sa démarche, car Vernant était en France, avec L. Gernet, l'un

des rares antiquisants à recevoir avec intérêt les travaux de G. Dumézil. Nombre de spécialistes de la Rome antique ont d'ailleurs rencontré l'œuvre de J.-P. Vernant à travers G. Dumézil, puisqu'elle posait par exemple à propos de la trifonctionnalité des questions nouvelles (on pense à son article sur le mythe des races dans *Les Travaux et les Jours d'Hésiode*). À C. Lévi-Strauss, ses recherches sur le mythe grec avaient emprunté certains éléments de l'analyse structurale. À l'initiative de ces deux savants, une candidature de J.-P. Vernant au Collège de France mûrit. Elle se fit en deux temps. Lors de la première tentative, en 1970, quand C. Lévi-Strauss proposa de faire créer une chaire pour J.-P. Vernant, l'assemblée des professeurs préféra le projet de J. de Romilly. Quelque temps plus tard, J.-P. Vernant rencontra Anatole Abragam, qui lui fit savoir que de nombreux collègues estimaient qu'il n'y avait pas trop de deux hellénistes au Collège. Deux ans après la première proposition, A. Caquot, un autre collègue de l'École pratique, le prit sous son aile, comme Vernant l'a écrit, et fit créer la chaire d'Études comparées des religions antiques, qui consacra ses travaux sur la religion grecque. Il est vrai que dans ce domaine encore, il a unifié les études tout en rendant l'approche plus claire. Il a prouvé par l'exemple que la religion incluait, dans l'Antiquité classique, le mythe, la tragédie, la philosophie, les rites, et surtout qu'elle n'était pas une chose en soi, mais qu'elle était produite par une société historique et qu'elle portait la même marque que les autres créations intellectuelles et institutionnelles de cette société. Comme la religion, le mythe, les idées philosophiques et les textes étaient d'après Vernant l'expression de l'univers mental d'une société historique.

Au moment où il fut élu au Collège, il écrivait avec M. Detienne *Les ruses de l'intelligence. La mêtis des*

Greco (1974), qui analyse, d'Hésiode à Nonnos de Panopolis, du VIII^e siècle avant au V^e siècle après notre ère, certains aspects de l'intelligence pratique des Grecs, « engagée dans le mouvant, l'instable, l'incertain, faite d'astuce, d'esprit d'à-propos, de ruse, de tromperie ». Un autre volume, publié en 1979 sous la direction de J.-P. Vernant et M. Detienne sur *La cuisine du sacrifice en pays grec* renouvela la compréhension des rites sacrificiels, et, on peut le dire avec le recul, l'approche de la religion des Anciens. Même si les auteurs ne percevaient sans doute pas encore clairement la percée méthodologique que les études réunies dans ce volume réalisaient, il est indéniable que sous l'influence de l'anthropologie anglo-saxonne, ils ouvraient la porte vers une meilleure compréhension de ce que les Grecs considéraient comme la piété et les Romains comme la religion, c'est-à-dire l'ensemble des obligations religieuses et des rites. Dans toutes ces études se retrouvent les autres éléments que J.-P. Vernant a toujours étudiés, questionnés et fait analyser, les mythes et les images. Son enseignement au Collège fut notamment consacré aux problèmes de la figuration des dieux, des morts, aux problèmes du masque et plus généralement à la catégorie de l'image. Deux de ses ouvrages, *La mort dans les yeux. Figures de l'autre en Grèce ancienne* (1986) et *L'individu, la Mort, l'amour. Soi-même et l'autre en Grèce ancienne* (1989) rendent compte de toutes ces recherches. Mais encore une fois, l'expérience personnelle et la vie de J.-P. Vernant se profilaient derrière ses études, et le lecteur, et avant lui l'auditeur, ne pouvaient se défaire de l'impression que quand Vernant parlait de la mort, de la mort héroïque chez Homère, il avait devant les yeux ses camarades tombés pour la France. C'était poignant aussi de le voir traiter ce sujet, alors que la mort marquait la dernière décennie de sa

vie, sans altérer sa générosité ni éteindre complètement son optimisme et sa générosité.

Ceux qui ont fréquenté J.-P. Vernant comme collègue, enseignant ou élève ne peuvent oublier sa capacité d'écoute, ni, on l'a souvent souligné, cette capacité socratique qui était la sienne de reformuler clairement ce que son interlocuteur avait tenté de lui exposer, tout en ouvrant de nouvelles perspectives. Personne n'oubliera non plus son style qui était d'une clarté absolue, ses talents d'orateur et de conteur, qui valurent un grand succès populaire à l'un de ses derniers livres dans lequel il raconte la mythologie grecque. Ce talent de conteur anima la dernière conférence publique qu'il fit, marqué par la maladie, à Aubervilliers, dans le cadre des conférences organisées par notre collègue Carlo Ossola.

J.-P. Vernant impressionnait par l'harmonie complète entre ses engagements dans le présent et son activité scientifique. On peut être d'accord ou non avec son œuvre, mais il est indéniable qu'elle a posé les termes du débat pour toute une génération. ■

Jean-Marie ZEMB (1928-2007)

Hommage prononcé par le Pr Michel Zink,
devant l'Assemblée des professeurs du 24 juin 2007



Si l'ambition du Collège de France est d'avoir pour professeurs des personnalités et des esprits originaux, capables de jeter sur la matière qu'ils enseignent une lumière inattendue, Jean-Marie Zemb, disparu le 15 février 2007 à l'âge de soixante-dix-huit ans, aura été un modèle de professeur au Collège de France.

Parmi ses prédécesseurs qui y ont tenu des chaires consacrées au monde germanique, certains ont été des penseurs de la civilisation et de la culture allemandes, comme Charles Andler ou Robert Minder, d'autres des philologues, comme Ernest Tonnelat ou Fernand Mossé. Jean-Marie Zemb aura été, en un sens, tout cela à la fois, puisque l'étude de la langue et de sa logique lui offrait une clé pour analyser en philosophe et en linguiste l'ensemble des activités de l'esprit. « Grammaire et pensée allemandes » : tel était l'intitulé qu'il avait choisi de donner à la chaire qu'il a occupée de 1986 à 1998. Analyser les relations entre la pensée et le langage, vu comme sa projection logique, tel est le projet qui parcourt l'œuvre de ce philosophe du langage et de ce logicien.

Né le 14 juillet 1928 à Erstein (Bas-Rhin), il fait ses études secondaires à Strasbourg, sous le régime français d'abord, allemand ensuite. De 1946 à 1953, il poursuit des études supérieures de philosophie en France, puis en Allemagne, obtenant une licence et un D.E.S. de philosophie à la Sorbonne, une licence de

philosophie scolastique chez les Dominicains du Saulchoir, enfin un doctorat de philosophie à l'université de Fribourg-en-Brigau. Chargé d'enseignement de philosophie à l'université de Hambourg en 1954, il entreprend en même temps des études de germanistique et de grammaire comparée. Il achève cette reconversion et opte définitivement pour une carrière en France en passant l'agrégation d'allemand en 1960. Il enseigne alors quelques années dans des lycées parisiens et occupe de 1964 à 1966 un poste de vacataire à l'hôpital de La Pitié-Salpêtrière dans le service de diagnostic et de traitement des aphasies. Ses *Lehrjahre* philosophiques, comme dira son maître Jean Fourquet, et son enseignement en Allemagne produiront un *Aristoteles*, publié chez Rowohlt en 1963, seize fois réédité et traduit en plusieurs langues.

En 1968 il soutient, sous la direction de Jean Fourquet, sa grande thèse intitulée *Les Structures logiques de la proposition allemande : Contribution à l'étude des rapports entre la langue et la pensée*. Le titre préfigure le futur intitulé de sa chaire au Collège de France. Le contenu porte essentiellement sur le « lien » (plus tard appelé « phème ») entre le thème et le rhème, soit entre la partie déjà connue et la partie nouvelle d'un énoncé. C'est alors que commence sa carrière dans l'enseignement supérieur, à Besançon, Paris VIII, Paris III, Paris X et enfin au Collège

de France. Elle est jalonnée de nombreuses distinctions françaises, allemandes et autrichiennes. Le 11 janvier 1999, il est élu à l'Académie des Sciences morales et politiques (section de philosophie) au fauteuil du R. P. Bruckberger.

Le lien ; l'articulation logique de la pensée et du langage ; le langage comme projection logique de la pensée : l'œuvre de Jean-Marie Zemb, dont il serait trop long d'énumérer tous les titres, tourne tout entière autour de ces questions, de sa thèse à son livre de 1994 *Kognitive Klärungen – Gespräche über den deutschen Satz*. Mais on y trouve aussi une autre constante, moins abstraite et plus humaine. Fidèle à ses origines, à ses études, à son accent émouvant que nous avons tous encore dans l'oreille, Jean-Marie Zemb a passé sa vie entre l'allemand et le français, appliquant sa réflexion à la confrontation des deux langues. En témoigne le chef d'œuvre qu'est sa *Vergleichende Grammatik Französisch-Deutsch* (Mannheim – Wien – Zürich : Bibliographisches Institut-Duden) en deux volumes : 1. *Comparaison des deux systèmes* (1978, 897 p.), 2. *L'économie de la langue et le jeu de la parole* (1984, 975 p.). C'est un ouvrage bilingue, mais dont les deux textes sont différents : la page impaire en français n'est pas la traduction de la page paire en allemand. Il est tout entier pensé dans les deux langues, en confrontant les deux langues (c'est son objet même), mais il est rédigé différemment dans

chaque langue. De même ses vidéos *Thème – phème – rhème* (Nancy II – Collège de France, 1994) et *Le billard de l'attribut* (Collège de France, 1998), qui éclairent si utilement sa pensée souvent difficile, existent aussi dans une version allemande qui n'est pas la traduction de la version française.

Il appliquait à tous les domaines de la vie et à tous les engagements du citoyen, avec enthousiasme, avec générosité, avec énergie, sa perspicacité logique, aux enchaînements surprenants et implacables (conduisant par exemple l'administrateur précédent au bord de l'exaspération en lui démontrant inlassablement et impitoyablement que le réglage des chasses d'eau dans les toilettes du Collège de France offensait à la fois l'hygiène et le bon sens). Il avait été très vivement intéressé par son année passée comme auditeur de l'Institut des hautes études de la défense nationale en 1970. Il participait avec enthousiasme et ingéniosité depuis 1996 aux travaux de la Commission générale de terminologie et de néologie. Il a combattu avec verve, avec l'énergie qu'il mettait à toute chose et avec une certaine efficacité les aberrations de la réforme orthographique de l'allemand, d'abord par des articles, puis, en 1997, par un livre qui a connu un grand retentissement : *Für eine sinnige Rechtschreibung : Eine Aufforderung zur Besinnung ohne Gesichtsverlust*.

Mme Christine Jacquet-Pfau, qui a été pour lui au Collège de France une collaboratrice remarquablement compétente et dévouée, a placé en exergue de l'article « In Memoriam » qu'elle a consacré à son maître dans les *Cahiers de Lexicologie*, et auquel le rappel biographique par lequel j'ai commencé doit beaucoup, deux phrases empruntées à la préface

française de la *Vergleichende Grammatik*, que je redis ici, parce qu'elles sont magnifiques et, pour ainsi dire, proustiennes :

« Comme les vitres d'un compartiment de train à la nuit tombante, le langage est à la fois opaque et transparent. Le grammairien voudrait profiter de la transparence pour décrire l'opacité et ce faisant la dissiper. »

Les trains n'ont plus guère de compartiments et, j'y songe soudain, leur éclairage a dû changer ces dernières années, de sorte que ces effets crépusculaires d'opacité et de transparence existent moins. Et puis, ils vont désormais si vite ! La lenteur d'un voyage, quand la nuit tombe, qu'on est parti depuis longtemps et encore bien loin d'être arrivé, c'est fini. Les vitres d'un compartiment de train à la nuit tombante, c'est déjà la poésie du passé.

Pouvons-nous croire que Jean-Marie Zemb appartient déjà au passé ? Pouvons-nous croire qu'il ne nous harrera plus au détour du couloir pour nous exposer avec flamme une question d'apparence incongrue, jusqu'à nous contraindre à reconnaître, passé un premier étonnement, voire un premier agacement, et l'importance de cette question et la justesse de son point de vue ? Il a lutté jusqu'au bout, sans illusion et sans faiblesse, contre un mal fatal. Retiré à Lorient, auprès d'un de ses fils médecin, il a achevé, littéralement à la veille de sa mort, son dernier livre, paru cette semaine, ce livre où l'homme qu'il a été, la formation multiple et cohérente qu'il s'est donnée, la pensée de toute sa vie sont contenus et se révèlent jusque dans le titre : *Non et non ou non ? Entretiens d'un philosophe, d'un grammairien et d'un logicien*⁽¹⁾.

Puisse ce bref hommage compenser celui que je n'ai pu ajouter à beaucoup d'autres le jour de l'hommage qui lui a été rendu au Couvent Saint-Jacques, parmi ses amis de l'Ordre des Prêcheurs, dont il a toute sa vie été proche, tout en restant, comme toujours, à la marge, capable qu'il était certainement de déceler jusque dans le Verbe divin quelques manquements à la logique. ■

1. Cf. supra p 22.

AGENDA

COLLOQUE

- Image et conception du monde dans les écritures figuratives
chaire de Civilisation de l'Égypte pharaonique :
archéologie, philologie, histoire
24 et 25 janvier 2008

CONFÉRENCES

- Yasuaki ONUMA
Human Rights in a Multipolar and Multi-civilizational
world of the 21st century –
A view from a Trans-civilizational Perspective
14 mars 2008, à 15 heures.
- M. Geoffrey HILL
A reading and discussion of my own writings in the
context of contemporary British philosophy and poetry
18 mars 2008, à 18 heures.
- Mme Orly GOLWASSER
L'archéologie de la pensée égyptienne : classification et
catégories des anciens Égyptiens
22, 29 janvier, 5 et 12 février 2008, à 11 heures.
- Mme Karine BEAUCHARD
Contrôle d'équations de Schrödinger
9, 16, 23 et 30 janvier 2008, de 10 heures à 12 heures.
- M. Gunter GEBAUER
"L'Anthropologie" de Wittgenstein
8 février 2008, à 17 heures.

LEÇONS INAUGURALES

- Gérard BERRY
Chercheur en informatique
chaire d'Innovation technologique - Liliane Bettencourt
2007-2008
17 janvier 2008, 18 heures
- Pierre MAGISTRETTI
Professeur de neurosciences
Chaire internationale 2007-2008
14 février 2008, 18 heures
- Ariane MNOUCHKINE
Metteur en scène
chaire de Création artistique 2007-2008
13 mars 2008, 18 heures

TOUTE L'ACTUALITÉ SUR WWW.COLLEGE-DE-FRANCE.FR

La Lettre du Collège de France

Directeurs de la publication : Pierre CORVOL, Administrateur du Collège de France et
Florence TERRASSE-RIOU, Directrice des Affaires culturelles et relations extérieures

Direction éditoriale : Marc KIRSCH - Patricia LLEGOU

Conception graphique : Patricia LLEGOU - Relecture : Céline VAUTRIN

Crédits photos : © Collège de France, PATRICK IMBERT - Reproduction autorisée avec mention d'origine.
ISSN 1628-2329 - Impression : CAPNORD&AUGUSTIN

11 place Marcelin-Berthelot – 75231 Paris cedex 05